



2



REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Dullens.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

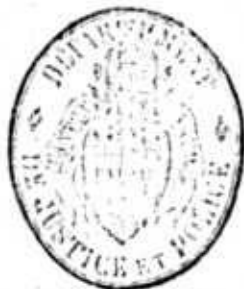
que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 20 décembre 1913.

Pour le Département :

pr Le Chef du service de police,

H. Fiaux



Registre des mariages A.

N^o 1
Ferraro-Duroisin
Henri et Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferraro, Henri, agriculteur, célibataire

originaire de Bellerue (canton de Genève) domicilié à
Mex (Les Eclats - rive Mex) né à
Charmartin le vingt-quatre décembre
mil huit cent septante huit fils de
Joseph Ferraro, agriculteur, à Trilly et de
Maria née Ferraro, de femme, à Mex (Les Eclats)

2. Duroisin, Lina, célibataire ménagère

originaire de Tontanazier domiciliée à
Champagne née à
Champagne le sept mars
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Picouin Henri Duroisin, horloger, à Champagne et de
Louise ne Terraines, décédée

Comme témoins :

1. Henri Pufflon, cafetier, à Sullens
2. Alfred Goy, agriculteur, à Mex

Les publications ont eu lieu à Mex le vingt-deux décembre et à Champagne,
Tontanazier & Bellerue, le trois du dit mois mil huit cent
quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le 2 janvier 1914
(le deux janvier mil huit cent quatorze)

Pièces déposées :

1^o 2^o extraits de naissance des fiancés
3^o Acte de mariage du fiancé
4^o Lettre de naturalisation en
canton de Genève en faveur du
fiancé.

Les époux :

Henri Ferraro
Lina Ferraro née Duroisin

Les témoins :

Pufflon Cafetier Sullens
Goy Alfred agriculteur Mex

L'officier de l'état civil :

Alfred Goy

Communiqué aux officiers de l'état civil de
Bellerue, Tontanazier, Champagne
le 2 janvier 1914

Registre des mariages A.

N° 2

Masson - Bocion
Henri Edouard et Rose Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson, Henri Edouard, célibataire
employé de bureau

originaire de Ecublens domicilié à

Mailens né à

Mailens le vingt huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

François Ferdinand Masson, agriculteur et de

Mari Henriette, née Morat, sa femme

à Mailens

2. Bocion, Rose Alice, célibataire

ménagère

originaire de Bournens domiciliée à

Bournens née à

Bournens le quatorze mars

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Bocion Eugène, juge de Paix et de

Helène Susanne, née Joyet, sa femme, à Bournens

à

Comme témoins :

1. Adolphe Bocion, secrétaire, à Montreux

2. Berthe Bocion, ménagère, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Bournens et Mailens le 14 janvier,

et à Ecublens le six janvier de l'année mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le 24 janvier 1914

(le vingt janvier mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Promesse de mariage

Les époux :

H. Masson
Alice Masson, née Bocion

Les témoins :

Bocion Montreux
Berthe Bocion

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.

Communiqué à l'état civil à
Ecublens le 26 janvier 1914

Registre des mariages A.

N° 3

Dedominici - Variatti

Ermete Giuseppe Giovanni Luigi et Bachele Maria Margherita

Par lettre de bourgeoisie reçue de
F. S. Michaud, notaire, à La Sallaz, le
vingt-neuf novembre mil neuf cent treize. A visé
par le Conseil d'Etat dans le délai légal.
Dedominici, Ermete Giuseppe Giovanni,
peintre en bâtiments, à Daillens,
d'origine italienne, a été reçu avec sa
famille au nombre des bourgeois de
la commune d'Orny.

Sullens, le 22 décembre 1914.

L'officier de l'état civil :

C. Dubauloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dedominici, Ermete Giuseppe Giovanni Luigi, célibataire
peintre en bâtiments

originaire de Bossa, Novare, Italie domicilié à

Daillens, Vaud né à

Bossa le deux février

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Dedominici, Felice, décédé et de

Maria née Kali, ménagère

à Daillens

2. Variatti, Bachele Maria Margherita, célibataire

cuisinière

originaire de Novogro, Novare, Italie domiciliée à

Sullens, Vaud, Suisse née à

Novogro le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Variatti, Gaudenzio, entrepreneur, à Sullens, Vaud, Suisse et de

Santina, Catharina, décédée

à

Comme témoins :

1. Dubauloz, François, député, à Sullens.

2. Dubauloz, Gustave, cafetier, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens et Daillens le vingt décembre,
à Bossa le treize et à Novogro le vingt et un du dit mois
mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le 24 février 1914
(le vingt-sept février mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé.

Extrait de naissance de la fiancée.

Promesse de mariage.

Consentement au mariage du père

de la fiancée.

Les époux :

Dedominici Ermete

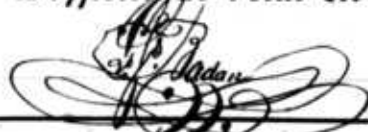
Marq. Dedominici né Variatti

Les témoins :

Fr. Dubauloz Doyen

C. Dubauloz Capit. Sullens

L'officier de l'état civil :



Communiqué à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne le 28 février 1914

Registre des mariages A.

N° *A*
Valet, Fernand Jaques
Valet, Constance Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Valet, Fernand Jaques, célibataire, agriculteur*

originaire de *Mex* domicilié à

Mex né à

Mex le *vingt juin*

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Valet, Edouard Louis, décédé et de

Louise née Parre, sa veuve, à Mex

à

2. *Valet, Constance Marie, célibataire, ménagère*

originaire de *Mex* domiciliée à

Mex née à

Mex le *huit avril*

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Valet, Daniel François, agriculteur et de

Marie née Braissant, sa femme

à *Mex*

Comme témoins :

1. *Valet, François Louis, rentier, Mex*

2. *Valet, Charles, agriculteur, Mex*

Les publications ont eu lieu à *Mex* le *douze mars mil neuf cent*

quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sallens, le neuf avril mil neuf cent quatorze
(avril 1914)

Pièces déposées :

- 1. *Extrait de naissance du fiancé.*
- 2. *Extrait de naissance de la fiancée.*
- 3. *Promesse de mariage.*

Les époux :

Fernand Valet
Constance Valet née Valet

Les témoins :

François Louis Valet, Rentier Mex
Charles Valet agriculteur Mex

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 5
Clavel, David
Brun, Méry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, David, célibataire,
Agent de l'Union Vaudoise du Crédit

originaire de Oulens domicilié à

Echallens né à

Oulens le six avril

mil huit cent septante-sept fils de

Marc Louis Clavel, décédé et de

Madeleine Klopffenslein, sa veuve, à Echallens

à

2. Brun, Méry, célibataire
lingère

originaire de Oulens domiciliée à

Echallens née à

Oulens le vingt-huit octobre

mil huit cent septante-sept fille de

François Louis Brun, et de

Justine née Brun, décédée, à Oulens

à

Comme témoins :

1. Brun, Louis, agriculteur, à Oulens.

2. J. Mayor, facteur postal, à Echallens

Les publications ont eu lieu à Oulens et Echallens le vingt-sept
mars mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Oulens, le 18 avril 1914

le die huit avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Echallens de célébrer le mariage à Oulens.

Les époux :

Clavel

M. Clavel née Brun

Les témoins :

Brun Ls. agr. .. Oulens

J. Mayor fact. postal Echallens

L'officier de l'état civil :

J. Jadan

Communiqué à Echallens le 19 avril 1914

Registre des mariages A.

N° 6

Ramusy, Constant
Buttet, Céline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramusy, Constant, célibataire, agriculteur

originaire de Sullens domicilié à

Sullens né à

Sullens le sept juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jean Emile Ramusy, agriculteur et de

Charlotte nie Chantay, sa femme, à Sullens.

à

2. Buttet, Céline, célibataire, ménagère

originaire de Ferlens domiciliée à

Ferlens née à

Ferlens le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Adolphe Buttet, agriculteur et de

Amélie nie Pasche, sa femme, à Ferlens.

à

Comme témoins :

1. Emile Vitor, cafetier, à Sullens

2. A. Dubault, agriculteur, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Sullens le neuf mars et à Ferlens le
onze du dit mois mil neuf cent quatorzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sullens, le deux mai mil neuf cent quatorze
(2 mai 1914)

Pièces déposées :

Extrait naissance du fiancé.
Extrait naissance de la fiancée.
Promesse de mariage.
Consentement au mariage du père
et de la mère de la fiancée mineure.

Les époux :

Constant Ramusy
Céline Ramusy nie Buttet

Les témoins :

Emile Vitor of Sullens.
A. Dubault of Sullens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à Oron-la-Ville
le 2 mai 1914

Registre des mariages A.

N° 4
 Bocion, Henri Louis
 Fakan, Lina Rosine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bocion, Henri Louis, célibataire, agriculteur

originaire de Bourmens domicilié à

Bourmens né à

Bourmens le quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

marc Louis Constant Bocion, agriculteur et de

Fanny née Meylan, sa femme, les deux à Bourmens

à

2. Fakan, Lina Rosine, célibataire, ménagère

originaire de Apples domiciliée à

Gland née à

Apples le vingt-six novembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Emile Louis Fakan, agriculteur et de

Jenny Louise Rosine née Guyard, à Gland

à

Comme témoins :

1. François Rolaz, agriculteur, à Dailens,

2. A. Dubault, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bourmens le quatre avril, à Gland et
Apples le six du même mois mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le 9 mai 1914
(le neuf mai mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé

2. Extrait de naissance de la fiancée

3. Promesse de mariage

Les époux :

Henri Bocion
Lina Bocion née Fakan.

Les témoins :

François Rolaz Dailens.
A. Dubault age Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils de Requins
et d'Apples

Registre des mariages A.

N° 8
 Courtay, Paul
 Grivel, Régina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courtay, Paul, agriculteur, célibataire

originaire de Vandoeuvres (Genève) domicilié à

Pressy (Vandoeuvres) né à

Pressy le premier mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Courtay, Jean Louis, décédé et de

Mathie née Planet, sa veuve, à Pressy

à

2. Grivel, Régina, sans profession, célibataire

originaire de Bournens domiciliée à

Bournens née à

Bournens le cing mars

mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Grivel, Charles Alexandre, agriculteur et de

Louise Charlotte née Trézin, les deux à Bournens.

à

Comme témoins :

1. L. Olivier, agriculteur, à Bologny.

2. G. Grivel, agriculteur, à Bournens.

Les publications ont eu lieu à Vandoeuvres le vingt-six avril,
 et à Bournens le vingt-huit du dit mois mil neuf cent
quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le 23 mai 1914

(le vingt-trois mai mil neuf cent quatorze)

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Vandoeuvres pour la
célébration du mariage
à Sullens.

Les époux :

Paul Courtay
Régina Courtay ne Grivel

Les témoins :

L. Olivier agriculteur Bologny
G. Grivel agriculteur Bournens

L'officier de l'état civil :

P. Badoin

Communiqué à l'état civil à
 Vandoeuvres le 24 mai 1914

Vale 21 Av 1914
 Le Préfet
 Et Badoin

Registre des mariages A.

N^o 1
 Borgeaud, Emile
 Logez, Berthe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgeaud, Emile, agriculteur, célibataire

originaire de Terthala domicilié à

Mex né à

Vufflens-la-Ville le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Emile Marc Borgeaud, agriculteur et de

Jenny Henriette née Zuber, les deux à Mex

2. Logez, Berthe, ménagère, célibataire

originaire de Goumoëns-la-Ville domiciliée à

Mex née à

Coudray rière Davois le douze novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Logez, Emile Eugène, agriculteur et de

Suzanne née Goballet, sa femme, les deux domiciliés à Mex

à

Comme témoins :

1. Aug. Hofer, maréchal, à Sullens

2. Aug. Dubauloz, forestier, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Mex le dix-sept septembre, à Goumoëns-la-Ville le dix-huit et à Terthala le (19) dix-neuf du dit mois mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le seize octobre mil neuf cent quatorze
 (16 octobre 1914)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Borgeaud Emile.

Berthe Borgeaud née Logez

Les témoins :

Aug Hofer, maréchal

St Dubauloz, for^t Sullens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué aux états civils de Crosonay
 et d'Echallens le 17 octobre 1914.

Registre des mariages A.

N° 10
 Duperrut, Adolphe
 Teitrequin, Germaine Madeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrut, Adolphe, célibataire, agriculteur

originaire de Vufflens-la-Ville domicilié à

Vufflens-la-Ville né à

Vufflens-la-Ville le treize novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Duperrut, Adolphe Julien et de

Mathilde Elodie née Ehr, sa femme, à Vufflens-la-Ville.

à

2. Teitrequin, Germaine Madeline
 célibataire, ménagère

originaire de Romanet sur Lausanne domiciliée à

Mex née à

Mex le cinq octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Teitrequin, Adèle Caroline, couturière, à Mex et de

à

Comme témoins :

1. Aug. Hoffer, maréchal, à Sullens.

2. A. Dubauloy, forestier, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville et à Mex le seize du
 mois d'octobre, et à Romanet sur Lausanne le dix-sept du dit mois mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt novembre mil neuf cent quatorze
 (20 novembre 1914)

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé

2° Extrait de naissance de la fiancée

3° Promesse de mariage

Les époux :

Adolphe Duperrut

Germaine Duperrut née Teitrequin

Les témoins :

Aug. Hoffer maréchal Sullens

A. Dubauloy Sullens

L'officier de l'état civil :

R. Radon

Communiqué à Prilly (état civil)
 le 21 novembre 1914.

Registre des mariages A.

N° 11

Teneveyre, Paul Georges Ernest.
Mommard, Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Teneveyre, Paul Georges Ernest, célibataire, typographe

originaire de Lausanne domicilié à
Dailens né à
Châtelard rive Deyonnagnes le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Georges Louis Teneveyres, instituteur retraité, à Moudon et de
Justine Julie née Marmier, sa femme, décédée

2. Mommard, Marie, célibataire, sans profession

originaire de Dailens domiciliée à
Dailens née à
Dailens Palézieux le vingt-sept août
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Gustave Henri Mommard, boulanger, à Dailens et de
Marie Julie née Devallonnet, sa femme

Comme témoins :

- 1. Constant Tissot, agriculteur, à Dailens
- 2. Auguste Dubauloz, agriculteur, à Dailens

Les publications ont eu lieu à Dailens le sept novembre et à
Lausanne le dix du dit mois mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dailens le 11^e dixième décembre mil neuf cent quatorze
(11 décembre 1914)

Pièces déposées :

- Extrait de naissance de fiancé
- Extrait de naissance de la fiancée
- Promesse de mariage

Les époux :

Teneveyre Ernest
Teneveyre Marie Mommard Marie

Les témoins :

Constant Tissot, ag. Dailens
A. Dubauloz, ag. Dailens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à l'état civil à Lausanne
le 13 décembre 1914.

Registre des mariages A.

N° 12

Vaney, Charles Henri Louis
Braisant, Annette Aorette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaney, Charles Henri Louis, célibataire, agriculteur _____

originaire de Cugy et de Bottons _____ domicilié à

Mex (Vaud) _____ né à

Cugy _____ le huit octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Charles Emile Vaney, boulanger _____ et de

Frankiska Wilhelm, sa femme, les deux à Mex _____

à _____

2. Braisant, Annette Aorette, célibataire, ménagère _____

originaire de Mex _____ domiciliée à

Mex _____ née à

Mex _____ le quatre mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Braisant, Henri Louis, agriculteur _____ et de

Annette Honoriette vice Valet, sa femme, les deux à Mex _____

à _____

Comme témoins :

1. Marquerite Vittoz, hôtelière, Sullens _____

2. Ch. Maire, instituteur, Sullens _____

Les publications ont eu lieu à Mex le treize, à Cugy et Bottons le
quinze novembre mil neuf cent quatorze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le dix-huit décembre mil neuf cent quatorze.
(18 décembre 1914)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage

Les époux :

Henri Vaney
Annette Vaney née Braisant

Les témoins :

Marquerite Vittoz Sullens
Ch. Maire, instituteur Sullens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bottons
le 20 décembre 1914

Le numéro 12, à la page 12,
est celui de la dernière inscription

faite dans l'année 1914.

Les deux doubles du présent registre
sont conformes. — Ce que nous
certifions.

Sullens le 31 décembre 1914

L'officier de l'état civil :



Un double a été remis le janvier
1915, à l'autorité cantonale de surveillance,
en exécution de l'article 2 de la loi.

Sullens le janvier 1915.

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 1

Deledevant, Elie Constant
Gaudard, Céline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deledevant, Elie Constant, célibataire, agriculteuroriginaire de Bellens domicilié àBellens né àBellens le premier juillet

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Deledevant, François Emile, agriculteur et deMiry Jenny née Girardet, sa femme à Bellens

à

2. Gaudard, Céline

célibataire, couturière

originaire de Lausanne, Echallens, Biolley-Ojulaz, St-Barthélemy domiciliée àBiolley-Ojulaz née àBiolley-Ojulaz le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Jules Gaudard, agriculteur et dede Marie née Pelet, sa femmeà Biolley-Ojulaz

Comme témoins :

1. Auguste Hofer, maréchal, Sullens2. Marguerite Vittoz, hôtelière, SullensLes publications ont eu lieu à Bellens le cinq, à Echallens, Biolley-Ojulaz et St-Barthélemy le six et Lausanne le sept janvier mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-deux janvier mil neuf cent quinze.
(22 janvier 1915)

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé

2° Extrait de naissance de la fiancée

3° Promesse de mariage

Les époux :

Deledevant Elie
Céline Deledevant née
Gaudard.

Les témoins :

Aug Hofer maréchal Sullens
Marguerite Vittoz Sullens

L'officier de l'état civil :

Gx Dubaud Suff.Communiqué à l'officier de l'état civil de
Lausanne et Echallens.
le 1^{er} janvier 1915.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2

Villard, Maurice Arthur
Joyet, Marcelle, Alice Apollonie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villard, Maurice Arthur, célibataire, agriculteuroriginaire de Daillens domicilié àDaillens né àDaillens le vingt-six septembre

mil huit cent quatre-vingt-treize fils de

Villard, François Alexis, agriculteur, à Daillens et deLina Sophie née Dumauthioz, sa femme, décédée

à

2. Joyet, Marcelle Alice Apollonie, célibataire, ménagère.originaire de Cheseaux domiciliée àCheseaux née àCheseaux le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

Joyet Constant Henri, député, agriculteur, et deAdèle Henriette née Dottrens, sa femme, les deuxà Cheseaux

Comme témoins :

1. Marguerite Vittoz, hôtelière, Sullens2. Auguste Dubauloz, forestier à SullensLes publications ont eu lieu à Daillens le 26, à Cheseaux le vingt-

huit-décembre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le 29 janvier 1915

le vingt-neuf janvier mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé

2. Extrait de naissance de la fiancée

3. Consentement des parents de la fiancée

4. Promesse de mariage

Les époux :

Maurice VillardMarcelle Villardnée Joyet.

Les témoins :

Marguerite Vittoz SullensA. Dubauloz Sullens

pr L'officier de l'état civil :

Ch. Maire, sup. ext.

Par jugement du 9 décembre 1926
déclaré définitif et exécutoire le 19
janvier 1927, le tribunal du district
de Lausanne, a dissous par divorce le
mariage ci-dessus. Le tribunal a
prononcé le divorce en application de
l'article 138 du C.C.S., désignant le mari
comme époux coupable et a fixé à
2 deux ans dès le 19 janvier 1927, le
délai pendant lequel il ne pourra
se remarier. Il a confié l'exercice de
la puissance paternelle à la mère
pour les enfants.

Sullens le 29 janvier 1927.

L'officier de l'état civil :

C. Dubauloz.

Communiqué à l'officier de l'état
civil de Romanel 4 Lausanne
le 30 janvier 1915

Registre des mariages A.

N° 3

Villard, Aimé Alexis
 Contesse Marguerite Fanchette
 Jenny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villard, Aimé Alexis, célibataire, agriculteur,

originaire de Daillens domicilié à

Daillens né à

Daillens le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Villard, François Alexis, agriculteur et de

Lina Sophie née Dumauthioz, sa femme, décédée

à Daillens

2. Contesse, Marguerite Fanchette Jenny, célibataire,
ménagère

originaire de Daillens et de la Sagne domiciliée à

Daillens née à

Daillens le seize mai

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Contesse Émile, agriculteur et de

et de Louise Fanny née Coeytaux, sa femme, les deux

à Daillens

Comme témoins :

1. Marguerite Vittoz, hôtelière à Sullens

2. Auguste Dubautz, forestier à Sullens

Les publications ont eu lieu à Daillens, le 16, à la Sagne, le
dix-huit décembre mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-neuf janvier mil neuf cent
quinze. (29 janvier 1915)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Aimé Villard
Marguerite Villard née Contesse

Les témoins :

Marguerite Vittoz Sullens
A. Dubautz Sullens

L'officier de l'état civil :

Ch. Maire, sup. cat.

Communiqué à l'officier de l'état
 civil de la Sagne le 30 janvier
 1915

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4
Moret, Emile Henri
Brenvegnon, Berthe Fanny

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Emile Henri, célibataire, agriculteur

originaire de Clarmont domicilié à

Mex né à

Sausanne, Venned le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Charles Henri Moret, agriculteur et de

Lina Alice née Jordan, sa femme, la deux à Mex

à

2. Brenvegnon, Berthe Fanny, célibataire, ménagère

originaire de Vufflens-la-Ville domiciliée à

Vufflens la Ville née à

Vufflens la Ville le treize juillet

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Brenvegnon, Maurice, agriculteur et de

Fanny née Corbaz, sa femme

à Vufflens-la-Ville

Comme témoins :

1. Aug. Koffer, maréchal à Sullens

2. Emile Wittot, cafetier à Sullens

Les publications ont eu lieu à Mex le trente-un, à Vufflens-la-Ville le trente-un décembre mil neuf cent quatorze et Clarmont le premier janvier mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-six février mil neuf cent quinze
(le 26 février 1915)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage

Les époux :

Moret Emile
Moret Berthe

Les témoins :

Aug Koffer maréchal à Sullens
St. Vitoz cafetier Sullens

L'officier de l'état civil :

Ge. Dubaulx

Communiqué à l'officier de l'état civil
de Columbier le 26 février 1915.

Registre des mariages A.

N° 5

Gaudard François Ami Fernand
 Jacques Émilie née Béboux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard, François Ami Fernand, veuf de
Bertha, née Helotzli, né le dix-neuf avril mil-neuf
 cent-dix, agriculteur

originaire de Sausanne, Echallens, Dully, Crjulaz, St-Barthélemy domicilié à
Boussens né à

Boussens le vingt avril
 mil huit cent septante-trois fils de

Jean François Gaudard et de

Jeanne Suzanne Gropin, les deux décédés

2. Jacques Émilie née Béboux, veuve de Julien
François Jacques, né le vingt-sept avril mil-neuf cent
 treize, ménagère

originaire de Lutry et Villette domiciliée à
Sausanne née à

Épalinges le huit mai
 mil huit cent huitante fille de

Jules Béboux et de

Julie née Roche, les deux décédés

Comme témoins :

1. Eugène Gaudard à Boussens

2. Aug. Hofer maréchal à Sullens

Les publications ont eu lieu à Boussens et Sausanne le seize, à
Villette Lutry, Echallens, Dully, Crjulaz et St-Barthélemy
 le dix-sept février mil-neuf cent quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le seize mars mil-neuf cent quinze
 (16 mars 1915.)

Pièces déposées :

- 1° Remise de mariage
- 2° Extrait de mariage du fiancé
- 3° Extrait de mariage de la fiancée
- 4° Extrait de décès de Bertha
 précédente conjointe du fiancé
- 5° Extrait de décès de Jacques François
 Julien précédent conjoint de la fiancée

Communiqué aux états civils de Sausanne
Echallens, Lutry et Sully
 le 17 mars 1915.

Les époux :

François Gaudard
Émilie Gaudard née Béboux

Les témoins :

Eugène Gaudard Boussens
Aug. Hofer maréchal Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Registre des mariages A.

N° 6

Badan, Charles
Guignet, Hélène Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badan, Charles, célibataire, agriculteuroriginaire de Sullens domicilié à
Bourmens né à
Bourmens le quatorze mars
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Alexis John Badan, à Bourmens et de
Hélène née Gaudard, décédée2. Guignet, Hélène Louise, célibataire, ménagèreoriginaire de Essertes domiciliée à
Chapelle (Vaud) née à
Chapelle Courmin telud/Tribourg le six décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Jules Elippe Guignet, décédé et de
Bertha née Petit, sa femme
à Chapelle

Comme témoins :

1. Emile Vittor, aubergiste à Sullens
2. Auguste Dubault, forestier à Sullens

Les publications ont eu lieu à Sullens et Bourmens le quinze du
mois de mars, et à Essertes et Chapelle le six sept du dit mois
mil neuf cent quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sullens, le six avril mil neuf cent quinze
(-10 avril 1915)

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° extrait de naissance du fiancé
- 3° extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Charles Badan
Hélène Badan née
Guignet

Les témoins :

E. Vittor aubergiste Sullens
A. Dubault Sullens

L'officier de l'état civil :

A. Dubault

Communiqué aux états civils de A. Bourges
et Orm-la-Ville
le 11 avril 1915.

Registre des mariages A.

N^o 7
 Deléderray, Edouard Louis
 Laurent, Marie Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deléderray, Edouard Louis, célibataire, agriculteur

originaire de Senthaye domicilié à

Senthaye né à

Senthaye le trente un mars

mil huit cent quatre vingt deux fils de

Georges Marc Samuel Deléderray et de

Éclia Jenny née Kendermier, à Senthaye

2. Laurent, Marie Emma, célibataire, ménagère

originaire de Senthaye domiciliée à

Senthaye née à

Senthaye le trente un janvier

mil huit cent quatre vingt un fille de

Paul Émile Laurent, décédé et de

Émilie Marie Henriette née Kingard, à Senthaye

Comme témoins :

1. Gustave Deléderray, agriculteur, à Senthaye

2. Auguste Dubault, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Senthaye le douze du mois de mars
mil-neuf-cent-quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le treize avril mil neuf cent quinze
 (13 avril 1915.)

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de naissance du fiancé
3. Extrait de naissance de la fiancée

Les époux :

Edouard Deléderray
Marie Deléderray, née Laurent

Les témoins :

Deléderray, Gustave agri Senthaye
St Dubault, agri Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 8
 Bissot Constant
 Métraux Lucie Julie née Morax

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bissot Constant, veuf de Albertine, née Guillemin, né le onze avril mil-neuf-cent-treize, agriculteur

originaire de Daillens domicilié à Daillens né à Daillens le dix novembre

mil huit cent soixante-huit fils de Bissot Jean Charles Louis Henri, décédé et de Louise Jenny, née Charlet, décédée

2. Métraux née Morax Lucie Julie, veuve de Auguste Henri Métraux, né le dix-neuf avril mil-neuf-cent-quatorze, ménagère

originaire de Failly domiciliée à Daillens née à

L'épine, née les Charbonnières le vingt-trois juin mil huit cent soixante-neuf fille de Emmanuel Louis Félix Morax et de Adèle Rosalie née Prochat, les deux décédés

Comme témoins :

1. Christian Schmid, fromager à Sullens
2. Lina Schmid, ménagère à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Daillens le deux, à Failly le trois mai mil-neuf-cent-quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le quatre juin mil-neuf-cent-quinze
 14 juin 1915

Pièces déposées :

- 1° Promesse de mariage
- 2° Extraits de mariage du fiancé
- 3° Extraits de mariage de la fiancée
- 4° Extraits de décès de Bissot Albertine née Guillemin, précédente conjointe du fiancé
- 5° Extraits de décès de Métraux Auguste Henri, précédent conjoint de la fiancée

Communiqué à l'état civil de Vaudois le 5 juin 1915.

Les époux :

Constant Bissot
Lucie Bissot
 née Morax

Les témoins :

Christian Schmid, fromager à Sullens
Lina Schmid, ménagère à Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Registre des mariages A.

N^o 1
Despont, Joseph Maurice
Muhmenthaler, Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Despont, Joseph Maurice, célibataire
menuisier

originaire de Bisley Crjulaz domicilié à

Tuffens-la-Ville né à

Bisley-Crjulaz le quinze juin

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Férent Nemy Despont et de

Marquerite Victorine née Friand

à Bisley-Crjulaz.

2. Muhmenthaler, Louise, célibataire

sans profession

originaire de Grachselwald (Berne) domiciliée à

Burgdorf née à

Burgdorf le douze août

mil huit cent nonante fille de

Muhmenthaler, Frédéric et de

Anna Elisabeth née Stertig

à Burgdorf.

Comme témoins :

1. Marie Despont, cordonnier à Bisley-Crjulaz.

2. Marie Despont, ménagère à Bisley-Crjulaz.

Les publications ont eu lieu à Bisley-Crjulaz, Tuffens-la-Ville,

Quirgraben et Burgdorf, le neuf juin mil neuf-cent

quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt quatre juillet mil neuf

cent quinze le 24 juillet 1915.

Pièces déposées :

1^o Promesse de mariage du fiancé

2^o Promesse de mariage de la fiancée

3^o Extrait de naissance du fiancé

4^o Extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

Despont Joseph

Louise Despont

ni Muhmenthaler

Les témoins :

Marie Despont orig. Bisley-Crjulaz

Marie Despont m. o. g. Bisley-Crjulaz

L'officier de l'état civil :

G^{re} Dubaulx

Communiqué aux états civils de Schallens
Quirgraben et Burgdorf le 25 juillet 1915.

Vale 17 Avr 1915

Le P^{re}pt,
St-Berard

Registre des mariages A.

N° 10
 Fontannaz, Adrien David
 Waridel, Eugénie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz, Adrien David, célibataire, appareilleur

originaire de Bettens & Daillens domicilié à
Bettens né à
Bettens le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Auguste François Fontannaz, agriculteur à Bettens et de
Luise Henriette née Brelax, tidicie

2. Waridel, Eugénie, célibataire, repasseuse

originaire de Trahins & Chanéaz domiciliée à
Denges née à
Lausanne le dix septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
François Waridel et de
Thérèse Marie née Stockly, ses deux à Denges

Comme témoins :

1. Benni Tahud, sellier à Sullens.
 2. Aug. Dubauloz, forestier à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bettens & Daillens le dix octobre, à
Denges Trahins & Chanéaz le dix sept du dit mois mil neuf cent
quinze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt six octobre mil neuf cent quinze
26 octobre 1915

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé
 2° Extrait de naissance de la fiancée
 3° Trouvée de mariage

Les époux :

Adrien Fontannaz
Eugénie Fontannaz
Waridel

Les témoins :

Bⁿⁱ Tahud sellier Sullens.
A^l Dubauloz Sullens

L'officier de l'état civil :

A^l Dubauloz

Registre des mariages A.

N° 11.

Benvegnin Henri Rodolphe
Perret Lydie Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benvegnin, Henri, Rodolphe, célibataire, agriculteur,originaire de Vufflens-la-Ville domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Vufflens-la-Ville le trois mars
mil huit cent quatre-vingt huit fils de
Ami Constant Benvegnin et de
Amélie née Mermoudà
2. Perret Lydie Marie, célibataire, sans profession.originaire de Trilly domiciliée à
Bussigny née à
Bussigny le quatorze janvier
mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Jean François Perret et de
Louisa née Richard

à

Comme témoins :

1. Marguerite Vittoz, hôtelière à Sullens.
2. Jules Borgeaud, ancien instituteur à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Trilly le neuf novembre, à Bussigny
et Vufflens-la-Ville, le dix du même mois, mil neuf cent
quinze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sullens, le 26 novembre 1915.vingt six novembre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Benvegnin
Lydie Benvegnin
née Perret

Les témoins :

Marguerite Vittoz Sullens.
J. Borgeaud Sullens.

L'officier de l'état civil :

Ch. Maire, sup.Communiqué à l'état civil de
Trilly, le 27 novembre 1915.Le numéro 11, à la page 23,
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1915.Les deux doubles du présent
registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Sullens, le 31 décembre 1915

L'officier de l'état civil :

Ch. DubaudUn double a été remis le 5 janvier
1916, à l'autorité cantonale de surveillance
en exécution de l'article 2 de la loi

Sullens, le 5 janvier 1916

L'officier de l'état civil :

Ch. Dubaud

Registre des mariages A.

N° 1

Jacquet, Benoit Joseph
Wamuzé, Hortense

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jacquet, Benoit Joseph, célibataire, agriculteur

originaire de Autavaux / Ch de Fribourg domicilié à

Sullens né à

Châtillon / Fribourg le six mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

François Joseph Jacquet et de

Josephine née Collaud, les deux décédés

à

2. Wamuzé, Hortense, célibataire, ménagère

originaire de Sullens domiciliée à

Sullens née à

Sullens le trente septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Louis Emmanuel Wamuzé, agriculteur et de

Luise Adèle née Dietrich, sa femme, les deux à Sullens

à

Comme témoins :

1. Auguste Dubault, forestier à Sullens

2. Emile Vittoz, capitain, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Sullens, le vingt quatre avril et à Autavaux / Fribourg le vingt cinq du dit mois, mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le seize mai mil neuf cent seize
16 mai 1916!

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage

Les époux :

Jacquet Benoit Joseph
Jacquet Hortense née Wamuzé

Les témoins :

A. Dubault Sullens
E. Vittoz Sullens

L'officier de l'état civil :

A. Dubault

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Forel
(Ch de Fribourg) le 16 mai 1916.

Par jugement du 10 juillet 1918, déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1918, le Tribunal du district de Cossigny, a dit bon par le divorce le mariage ci-dessus. Le Tribunal a : a) prononcé le divorce en application de l'article 142 du C.C.S. ; b) désigné le mari comme époux coupable et fixé à deux ans le délai pendant lequel il ne pourra se remarier ; c) confié l'exercice de la puissance paternelle, à la mère pour tous les enfants.

Sullens, le 25 septembre 1918.

L'officier de l'état civil :

A. Dubault



Registre des mariages A.

N^o 2
 Roulet, Victor Francis Célestin
 Weymard, Catherine Rosalie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulet, Victor Francis Célestin
 veuf de Élise Vougeot, née le douze janvier mil neuf cent treize,
 agriculteur
 originaire de Échichens et de la Saagne (Neuchâtel) domicilié à
Tenthay né à
Échichens le vingt-huit juillet
 mil huit cent quarante-quatre fils de
Francis Samuel Roulet et de
Jeanne Françoise née Millhoud, les deux décédés
 à

2. Weymard, Catherine Rosalie
 divorcée de Jacquet, Jacques Laurent, née le quatorze
 octobre mil neuf cent treize, ménagère
 originaire de Savièze (Valais) domiciliée à
Lausanne née à
Savièze (Valais) le treize avril
 mil huit cent soixante-six fille de
Germain Barthélemy, Weymard et de
Marie Angélique née Varone, les deux décédés
 à

Comme témoins :

1. Jean Fortier, agriculteur à Tenthay
2. Marquise Vittoz, hôtelière à Sullens

Les publications ont eu lieu à Tenthay et à Lausanne le quatre mai,
 à la Saagne le cinq, à Échichens le six, et à Savièze le sept du
 même mois mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-six mai mil neuf cent seize.
 | 26 mai 1916 |

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
2. Extrait de mariage du fiancé
3. Extrait de décès de Élise Vougeot,
 précédente conjointe du fiancé
4. Extrait de mariage de ses fiancés
5. Acte de divorce de Jacquet, Jacques Laurent,
 précédent conjoint de la fiancée

Les époux :

Roulet Victor,
Roulet Catherine née
Weymard

Les témoins :

Jean Fortier agt. Tenthay
Vittoz charg. Sullens

L'officier de l'état civil :

C. Dubauloz

Vale 2 Septembre 1916
 L'Officier,
 Ch. Bada

Communiqué aux états civils de Lausanne,
Monthey, la Saagne et Savièze (Valais)
 le 27 mai 1916.

Registre des mariages A.

N° 3

Gex Georges Louis
Depallens Dorcas Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gex Georges Louis, célibataire, agriculteur

originaire de Depallens domicilié à
Depallens né à
Depallens le deux novembre
mil huit cent quatre vingt sept fils de

Louis Gex, agriculteur et de
Louise Julienne Aché née Mooreux, les deux à Depallens

2. Depallens Dorcas Lucie, veuve de Jules Louis
Depallens, dit le premier janvier mil neuf cent huit
ménagère

originaire du Châtelard domiciliée à
Depallens née à
aux Charbonnières le deux octobre
mil huit cent septante deux fille de

Anni Golay, décédé et de
Marie Annie née Kochab, la veuve, aux Charbonnières

Comme témoins :

1. Constant Tissot, agriculteur, à Depallens
2. Louis Gex, forestier, à Depallens

Les publications ont eu lieu à Depallens, le vingt quatre juillet à
Châtelard, le vingt cinq du dit mois, mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt octobre mil neuf cent seize
20 octobre 1916.

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de mariage de la fiancée
- 3° Extrait de décès du précédent conjoint de la fiancée
- 4° Timette de mariage

Les époux :

Gex Georges
Gex Dorcas née Golay

Les témoins :

Constant Tissot
Louis Gex

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Registre des mariages A.

N^o 4
Bataillard, Alfred.
Freymond, Alice Lucie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bataillard, Alfred, célibataire, agriculteur

originaire de Romanet sur Morges domicilié à
Bettens né à
Saubanne le trois avril
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Louise Augustine Bataillard, décédée et de

à
2. Freymond, Alice Lucie, célibataire, couturière

originaire de Saint-Cierges domiciliée à
Bettens née à
Bettens le dix-sept Septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Jean Freymond, décédé et de
Aline née Fontannaz, sa veuve, à Bettens

Comme témoins :

1. Henri Pahué, sellier, à Sullens

2. Auguste Dubauloz, forgeron, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Bettens, le vingt-huit Septembre,
à Romanet sur Morges et Saint-Cierges, le trente du dit mois.
mil-neuf-cent-seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt octobre mil neuf cent seize
[20 octobre 1916.]

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage

Les époux :

~~Georges~~
Bataillard Alfred
Bataillard Alice née Freymond

Les témoins :

Henri Pahué, sel. Sullens.
A^e Dubauloz

L'officier de l'état civil :

A^e Dubauloz

Communiqué aux états civils de
Colombier et St-Cierges, le
21 octobre 1916.

Registre des mariages A.

N^o 5

Freymond, Paul Albert
Bovey, Ida Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Paul Albert, célibataire, agriculteur

originaire de Saint-Gierges domicilié à
Bettens né à
Bettens le seize juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Jean Freymond, décédé et de
Marie née Fontanaço, sa veuve à Bettens

2. Bovey, Ida Louise, célibataire, ménagère

originaire de Romanel / Lausanne et de Cheseaux domiciliée à
Bettens née à
Jouxten-Mézery le vingt-un mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Benjamin Jules Bovey, agriculteur et de
Marquise dite Julie née Maury, sa femme à Bettens

Comme témoins :

1. Henri, Pahud, sellier, à Sullens
2. Auguste Dubauloz, forestier, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Bettens le vingt-huit septembre, à Romanel
et Cheseaux le vingt-neuf, et à S-Gierges le trenti du dit mois mil
neuf-cent-seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt octobre mil neuf cent seize
20 octobre 1916

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé
2^o Extrait de naissance de la fiancée
3^o Promesse de mariage

Les époux :

Freymond Albert
Freymond Ida née Bovey

Les témoins :

Henri Pahud sellier Sullens
Alc. Dubauloz

L'officier de l'état civil :

A. Dubauloz

Communiqué aux Etats civils de
S-Gierges et Romanel / Lausanne
le 21 octobre 1916.

Registre des mariages A.

N^o 6
 Guérel, Emile Edouard
 Moraz, Lina Emmeline

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guérel, Emile Edouard, célibataire, agriculteur,

originaire de Villars St-Croix domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Vufflens-la-Ville le vingt-trois juin
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Jules François, Guérel, agriculteur, à Vufflens-la-Ville et de
Fanny Emma Mélanie née Montagnon, s'écrite

2. Moraz, Lina Emmeline, célibataire, ménagère,

originaire de Villars St-Croix domiciliée à
Villars St-Croix née à
Villars St-Croix le vingt-sept mai
mil huit cent quarante-un fille de
Samuel Albert, Moraz, agriculteur et de
Elise née Pelot, sa femme, les deux à Villars St-Croix

Comme témoins :

1. Louis Elise Girardet, cantonnier, à Villars St-Croix
2. Hortense Moraz, ménagère, à Villars St-Croix

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville, le deux octobre, et
 à Villars-St-Croix, le trois du dit mois mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vufflens, le vingt-un octobre mil neuf cent seize.
 1916. /

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée
- 3^o Bonne de mariage.

Les époux :

Edouard Guérel
Emmeline Guérel née Moraz

Les témoins :

Louis Elise Girardet
Hortense Moraz

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Communiqué à l'état civil de Bussigny
 le 21 octobre 1916.

Registre des mariages A.

N° 4
Clavel, Georges.
Fontannaz, Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Georges, célibataire, agriculteur _____

originaire de Bettend et Bourmend _____ domicilié à
Bettend _____ né à
Bettend _____ le treize janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
Jules Adalbert Clavel, agriculteur, à Bettend _____ et de
Souise Marie née Bouvard, sùcée _____

2. Fontannaz, Adèle, célibataire, ménagère _____

originaire de Bettend et Daillens _____ domiciliée à
Bettend _____ née à
Bettend _____ le trois avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Emile Louis Fontannaz _____ et de
Elisa née Morand, les deux sùcées _____

Comme témoins :

1. Marguerite Vittoz, hôtelière, à Sullens _____
2. Henri Taku, sellier, à Sullens _____

Les publications ont eu lieu à Bettend, Bourmend et Daillens, le
treize octobre mil-neuf-cent-seize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente-un octobre mil-neuf-cent-seize.
/ 31 octobre 1916 /

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé
2° Extrait de naissance de la fiancée
3° Procès de mariage

Les époux :

Georges Clavel
Adèle Clavel, née Fontannaz

Les témoins :

Marguerite Vittoz, Sullens
Henri Taku, sellier, Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Communiqué

Registre des mariages A.

N^o 8
 Conod, Louis Rodolphe
 Bélatz, Marie Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Conod, Louis Rodolphe, célibataire, agriculteur

originaire des Blécs A de Montcherand domicilié à
Dailled né à

Dailled le vingt trois mars
mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Pierre François Conod, agriculteur et de
Emma née Mercier, sa femme, les deux à Dailled

à

2. Bélatz, Marie Henriette, célibataire, cuisinière

originaire de Mont-la-Ville domiciliée à
Bremblens née à

Échichens le vingt quatre avril
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Louis Julien Bélatz, agriculteur et de
Louisa née Roulet, sa femme, les deux à Bremblens

à

Comme témoins :

1. Louis Charlet, agriculteur, à Dailled

2. François Dubauloz, agriculteur, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Dailled, le dix neuf octobre, à aux
Blécs, Montcherand, Mont-la-Ville & Bremblens, le vingt du
dit mois, mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le dix novembre mil neuf cent seize
/10 novembre 1916/

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Fiancée de mariage

Les époux :

Louis Conod
Marie Conod-Bélatz

Les témoins :

Louis Charlet Dailled
François Dubauloz Sullens

L'officier de l'état civil :

François Dubauloz

Communiqué aux états civils de
Thun, Marnand, Gibe, Lible & Echandens
 le 11 novembre 1916.

Registre des mariages A.

N^o 9
 Séchaud, Francis Henri
 Joyet, Jeanne Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Francis Henri, célibataire, agriculteur.

originaire de Sullend domicilié à
Sullend né à
Sullend le cinq mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Charles David Séchaud, agriculteur et de
Jenny née Raymond, sa femme, à Sullend.

2. Joyet, Jeanne Lina, célibataire, ménagère.

originaire de Cheseaux domiciliée à
Sullend née à
Sullend le seize janvier
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Henri Francis Alexis Joyet, agriculteur et de
Stéphanie née Badaud, sa femme, à Sullend.

Comme témoins :

1. David Séchaud, agriculteur, à Sullend
 2. Alexis Joyet, agriculteur, à Sullend.

Les publications ont eu lieu à Sullend, le quinze novembre, et à
 Cheseaux le seize du dit mois, mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullend, le huit décembre mil neuf cent seize
 le 8 décembre 1916.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Séchaud
Lina Séchaud née Joyet

Les témoins :

David Séchaud agr. Sullend
Alexis Joyet agr. Sullend

L'officier de l'état civil :

Ch. Dubautz

Communiqué à l'état civil à Sullend
 le 9 décembre 1916.

Registre des mariages A.

N° 10

Jordan, Edouard
Girardet, Odette Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Edouard, célibataire, agriculteur,originaire de Kueyres domicilié àKueyres né àKueyres le douze marsmil huit cent quatre-vingt-neuf fils deUlysse, Jordan, agriculteur et deSéa née Brochon, à Kueyres2. Girardet, Odette Louise, célibataire, ménagèreoriginaire de Boussens domiciliée àBoussens née àÉtegnières le trente-un marsmil huit cent quatre-vingt-quatorze fille deConstant Emile, Girardet, agriculteur et deAntèle née Ouret, à Boussens

Comme témoins :

1. Arnold, Guise, agriculteur, à Bouleud2. Augusta, Châtelan, ménagère, à BoussensLes publications ont eu lieu à Kueyres & Boussens, le dix
novembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le neuf décembre mil neuf cent seize
le 9 décembre 1916.

Pièces déposées :

1. Certificat de Publication

Les époux :

Edouard JordanOdette Jordan née Girardet

Les témoins :

Guise Arnold et G. BouleudChâtelan Augusta née Boussens

L'officier de l'état civil :

M. DubaulozLe numéro 10, à la page 33,
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1916.Les deux doubles du présent
registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Sullens, le 31 décembre 1916.

P^r l'officier de l'état civil :

ch. Maire, sup.

Un double a été remis le 8
janvier 1917, à l'autorité
cantonale de surveillance, en
exécution de l'art. 2 de la loi.

Sullens, le 8 janvier 1917.

P^r l'officier de l'état civil

ch. Maire, sup.

Communiqué à l'état civil de Feys
le 9 décembre 1916.

Registre des mariages A.

N^o 1

Simond Charles Louis
Grivel Lina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simond Charles Louis, célibataire, fromager

originaire de Chenit domicilié à
Bournens né à
Mont-la-Ville le huit août
mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
Auguste François Simond, agriculteur et de
Louise Jenny née Martinet, sa femme, à Bournens

2. Grivel Lina, célibataire, couturière,

originaire de Bournens domiciliée à
Bournens née à
Bournens le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Charles Alexandre Grivel, agriculteur et de
Louise Charlotte née Pledin, sa femme, à Bournens

Comme témoins :

1. Gustave Grivel, agriculteur, à Bournens
2. Rosa Simond, ménagère, à Bournens

Les publications ont eu lieu à Bournens, le neuf février à Chenit,
le dix du dit mois, mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le deux mars mil neuf cent dix-sept.
2 mars 1917.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé
2° Extrait de naissance de la fiancée
3° Timbre de mariage

Les époux :

Charles Simond
Lina Simond née Grivel

Les témoins :

Gustave Grivel
Rosa Simond

L'officier de l'état civil :

E. Dubauloz

Communiqué à l'état civil au Bournens
le 3 mars 1917.

Registre des mariages A.

N° 2.
Dummermuth, Jean
De Paoli, Paulina Alkana.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dummermuth, Jean, veuf de Dummermuth Emma,
dés le douze mai mil neuf cent quinze, employé aux C.F.F

originaire de Steffisburg (Berne) domicilié à
Dailens (Vaud) né à
Steffisburg (Berne) le vingt six septembre
mil huit cent soixante sept fils de
Dummermuth, Jean et de
Elisabeth née Geber, les deux décédés.

2. De Paoli, Paulina Alkana, célibataire, repasseuse,

originaire de Goldwil (Berne) domiciliée à
Berne (ville) née à
Sigriswil près Mooligen (Berne) le quinze août
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Victor De Paoli, maçon à Billesingen (Berne) et de
Anna Barbara Keen née Müller, décédée.

Comme témoins :

- 1. Hermann Dedominici, gypcier, à Dailens
- 2. Ida Sechaud, hôtelière, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Berne, Choune, Steffisburg et Dail-
lens, le treize avril mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le quinze mai mil neuf cent dix sept.
15 mai 1917.

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage.
- 4. Acte de décès de la précédente com-
jointe du fiancé.

Les époux :

Jean Dummermuth
Pauline Dummermuth

Les témoins :

Hermann Dedominici.
Ida Sechaud

L'officier de l'état civil :

Borghese
suppl. ext.

Communiqué aux états civils de Berne,
Choune et Steffisburg le 16 mai 1917.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Vue 7 An 1417
L. Trépit,
Ch. Duroy

Registre des mariages A.

N^o 3
 Crolliet, Robert Louis.
 Vulliamy, Céline Rose.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crolliet, Robert Louis, célibataire, agriculteur,

originaire de Daillens domicilié à
Daillens né à
Daillens le onze janvier

mil huit cent quatre-vingt douze fils de
Louis Henri Crolliet, décédé et de
Jenny Eugénie née Bonod, ménagère, à Daillens

2. Vulliamy, Céline Rose, célibataire,
 ménagère

originaire de Oulens / Echallens domiciliée à
Oulens née à
Oulens le vingt avril

mil huit cent quatre-vingt treize fille de
Auguste Vulliamy, agriculteur et de
Françoise Sophie née Martin, ménagère, les deux à Oulens

Comme témoins :

1. Auguste Vulliamy, agriculteur, à Oulens
 2. François Dubaulz, agriculteur, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Daillens, le quatorze avril et à
Oulens, le quinze du dit mois mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le sept septembre mil neuf cent dix-sept
7 septembre 1917

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage.
 2. Extrait de naissance du fiancé.
 3. Extrait de naissance de la fiancée.

Les époux :

Robert Crolliet
Céline Crolliet née Vulliamy

Les témoins :

Auguste Vulliamy, Oulens
François Dubaulz, Sullens

L'officier de l'état civil :

F. Dubaulz

Communiqué à l'état civil d'Echallens
 le 8 septembre 1917.

Registre des mariages A.

N° 4

Clavel, Charles
Teyrolles, Marie Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Charles : célibataire, agriculteuroriginaire de Nettens et Bourmens domicilié àNettens né àNettens le dix-huit octobremil huit cent quatre-vingt-cinq fils deLouis François Clavel, agriculteur, à Nettens et deGeorgine Julie née Duret, décédée2. Teyrolles, Marie Louise : célibataire,
ménagèreoriginaire de Villars-Lussery domiciliée àNettens née àVillars-Lussery le vingt-quatre févriermil huit cent quatre-vingt-huit fille deHenri François Teyrolles, décédé et deLouise Léonie née Teyrolles, sa mère, ménagère à Villars-Lussery

Comme témoins :

1. Henri Tachud, sellier, à Sullens2. Auguste Dubault, agriculteur, à SullensLes publications ont eu lieu à Nettens et Bourmens, le vingt-sept
août et à Villars-Lussery, le vingt-huit du dit mois
mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-un septembre mil neuf cent dix-sept
/ 21 septembre 1917 /

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage

Les époux :

Charles Clavel
Marie Clavel née Teyrolles

Les témoins :

Henri Tachud sellier Sullens
A. Dubault age Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Communiqué à l'état civil à la Sarras
le 21 septembre 1917.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5
 Bastian, Fernand
 Bernequin, Marthe Anais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bastian, Fernand, célibataire, agriculteur

originaire de Tenthaz domicilié à

Tenthaz né à

Tenthaz le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Jules, Bastian, décédé et de

Marie Henriette Eugénie née Kuffer, sa femme, à Tenthaz.

2. Bernequin, Marthe Anais, célibataire, ménagère

originaire de Tuffens-la-Ville domiciliée à

Tuffens-la-Ville née à

Tuffens-la-Ville le dix-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Ami Constantin Bernequin, agriculteur et de

Amélie née Mermoud, sa femme, les deux à Tuffens-la-Ville

Comme témoins :

1. Eugène, Bastian, agriculteur, à Tenthaz

2. Charlotte, Bataillard, cuisinière, à Morges

Les publications ont eu lieu à Tenthaz et à Tuffens-la-Ville,

le quatorze septembre mil neuf cent dix-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tuffens, le vingt-huit septembre mil neuf cent dix-sept.

28 Septembre 1917

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé

2^o Extrait de naissance de la fiancée

3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Fernand Bastian

Marthe Bastian, née Bernequin

Les témoins :

Eug. Bastian, ag. Tenthaz

Charlotte Bataillard, cuis. Morges

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 6

Morand, Francis Louis.
Roulin, Elise Lucie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morand, Francis Louis, célibataire, agriculteur,

originaire de Bethens et de Dailens domicilié à
Bethens né à
Bethens le vingt quatre juin
mil huit cent quatre vingt neuf, fils de
Emile Francis Louis, Morand, agriculteur et de
Alice née Mercier, sa femme, les deux à Bethens

2. Roulin, Elise Lucie, célibataire, ménagère,

originaire de Tailly domiciliée à
Dailens née à
Dailens (sur le Bochel) le vingt février
mil huit cent quatre vingt seize, fille de
Jules Francis, Roulin, agriculteur et de
Cécile Fanny, née Mercier, sa femme, les deux à Dailens

Comme témoins :

- 1. Jules Roulin, agriculteur, à Dailens
- 2. Emile, Séchaud, cafetier, à Tallens

Les publications ont eu lieu à Bethens et Dailens le vingt neuf
septembre et à Tailly le premier octobre, mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tallens le deux novembre mil neuf cent dix sept.
le 2 novembre 1917

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Tenue de mariage

Les époux :

Francis Morand
Elise Morand née Roulin

Les témoins :

Jules Roulin agr. Dailens
Emile Séchaud caf. Tallens

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'état civil à Quarrens
le 2 novembre 1917.

Registre des mariages A.

N° 7
Beck, Robert Ernest
Vindayer, Clara

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beck, Robert Ernest, célibataire, mécanicien,

originaire de Sumiswald (Terne) domicilié à
Morges né à
Steindichwil le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Robert Ernest Beck, décédé et de
Élise née Werthmüller, à Sumiswald

2. Vindayer, Clara, célibataire, sans profession.

originaire de Cronay domiciliée à
Bournens née à
Bournens le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Marc François Vindayer, menuisier et de
Fanny née Epinel, à Bournens

Comme témoins :

1. Fida Sychaud, hôtelière, à Sullens.
2. Auguste Dubaulé, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Morges, le vingt-deux octobre, à
Sumiswald et Bournens le vingt-trois et à Cronay, le vingt-
quatre du dit mois mil neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le dix-sept novembre mil neuf cent dix-sept
17 novembre 1917.

Pièces déposées :

Autorisation de l'état civil
de Morges à célébrer le mariage
à Sullens.

Les époux :

Beck Rob. Ernest
Clara Beck née Vindayer

Les témoins :

F. Sychaud Badauc
A. Dubaulé Sullens

L'officier de l'état civil :

A. Dubaulé

Communiqué aux Stabs civils de
Sumiswald, Morges et Domeloge.
le 17 novembre 1917.

Registre des mariages A.

N° 8
Deliderray, Charles Eugène
Meillard, Augusta Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deliderray Charles Eugène célibataire, agriculteur

originaire de Fenthaÿ domicilié à

Fenthaÿ né à

Fenthaÿ le onze décembre

mil huit cent quatre vingt dix fils de

Georges Marc Samuel Deliderray, agriculteur et de

Elisa Jenny née Andermier, à Fenthaÿ

2. Meillard Augusta Emma célibataire, ménagère

originaire de Mézières domiciliée à

Mézières née à

Mézières le onze septembre

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Emile Meillard, agriculteur, à Mézières et de

Elisa née Colay, à Mézières

Comme témoins :

1. Gustave Deliderray, agriculteur, à Fenthaÿ

2. Lina Schaud, couturière, à Digny

Les publications ont eu lieu à Fenthaÿ, Mézières & Mézières le dix neuf novembre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sulles le quatorze décembre mil neuf cent dix sept
14 décembre 1917

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé

2° Extrait de naissance de la fiancée

3° Promesse de mariage

Les époux :

Charles Deliderray

Augusta Deliderray née Meillard

Les témoins :

G. Deliderray, agr. Fenthaÿ

Lina Schaud, couturière Digny

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Le numéro 8 de la page 41 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1917. Les deux doubles du présent registre ont été conformés à ce que nous certifions.

Sulles, le 31 décembre 1917

Officier de l'état civil :

G. Dubautz



Un double a été remis le 11 janvier 1918 à l'autorité cantonale de surveillance en exécution de l'art. 2 de la loi.

Sulles, le 5 janvier 1918

Officier de l'état civil :

G. Dubautz



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'état civil à Mézières le 14 décembre 1917.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1
 Marquet Alois
 Simond Augusta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marquet, Alois, célibataire, agriculteur, _____

originaire de Dommartin _____ domicilié à

Bournend _____ né à

Sillars-Bendrye _____ le vingt-huit avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Henri Marquet _____ et de

Julie née Degès, les deux décédés. _____

2. Simond, Augusta, célibataire, ménagère, _____

originaire de Cheriv _____ domiciliée à

Bournend _____ née à

Mont-la-Ville _____ le quatorze novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

François Auguste Simond, agriculteur _____ et de

Souise Jenny née Martinet, sa femme, à Bournend. _____

Comme témoins :

1. Auguste Simond, agriculteur, à Bournend, _____

2. Lina Simond, cuisinière, à Bournend, _____

Les publications ont eu lieu à Bournend, le ~~vendredi~~ jeudi premier, à Dommartin
 et au Brabus, le vingt du dit mois, mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sillars, le premier mars mil neuf cent dix-huit.
 (1^{er} mars 1918.)

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Procès-verbal de mariage.

Les époux :

Marquet Alois
Marquet Augusta née
Simond

Les témoins :

Simond Auguste agr. Bournend
Simond Lina cout. Bournend

L'officier de l'état civil :

A. Dubault

Communiqué aux états civils de
Poliez-le-Grand et du Brabus,
 le 2 mars 1918.

Registre des mariages A.

N^o 2
 Clavel, Henri Louis.
 Fontannaz, Louise Berthe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Henri Louis, célibataire, agriculteur.

originaire de Bettens et de Bournens domicilié à

Bettens né à

Bettens le dix janvier

mil-huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Louis François Clavel, agriculteur, à Bettens et de

Georgine Julie née Durand, décédée

à

2. Fontannaz, Louise Berthe, célibataire, ménagère.

originaire de Bettens et de Dailled domiciliée à

Bettens née à

Bettens le quinze novembre

mil-huit cent quatre-vingt-sept fille de

Auguste François Fontannaz, agriculteur, à Bettens et de

Louise Honorine née Bréchet, décédée

à

Comme témoins :

1. Henri Tahud, sellier, à Sullens

2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Bettens, Bournens et Dailled
 le sept mars mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le cinq avril mil neuf cent dix-huit
 (5 avril 1918.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage

Les époux :

Henri Clavel
Louise Clavel
 née Fontannaz

Les témoins :

Henri Tahud, sellier Sullens
Louis Aguet, agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Dubautz

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 3

Delacretaz, Ernest Gustave
Logez, Caroline.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Delacretaz, Ernest Gustave*, célibataire, meunier,originaire de *La Trapp et d'Yverne* domicilié à*Dailens* né à*Dailens* le *deuxième janvier**mil huit cent quatre-vingt-seize* fils de*Jules Samuel Delacretaz, sévère* et de*Marie née Hochat, ménagère, à Dailens*2. *Logez, Caroline*, célibataire, ménagère,originaire de *Goumoëns-la-Ville* domiciliée à*Dailens* née à*Goumoëns-la-Ville* le *dix-neuf avril**mil huit cent quatre-vingt-douze* fille de*Alfred Logez, agriculteur* et de*Julie née Favre, ménagère, à Goumoëns-la-Ville*

Comme témoins :

1. *Emile Sechaud, cafetier, à Sullens.*2. *Louis Aguet, agriculteur, à Sullens.*Les publications ont eu lieu à *Dailens*, le *vingt-trois* ^{quatre} *à Goumoëns-*
la-Ville, le *vingt-quatre*, et à *La Trapp et Yverne*, le *vingt-cinq*,
du dit mois, *mil neuf cent dix-huit*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le *dix-neuf avril mil neuf cent dix-huit*
19 avril 1918.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage

Les époux :

Ernest Delacretaz
Caroline Delacretaz née Logez

Les témoins :

Emile Sechaud, caf. Sullens
Louis Aguet Agri Sullens

L'officier de l'état civil :

J. Dubauloz

Communiqué aux états civils de *Nigle*
Kommunikat A Schallent le
20 avril 1918.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4
Bischoff, Ernest
Bernard, Jeanne Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bischoff, Ernest, célibataire, agriculteur

originaire de Lauberbrunnen (Berne) domicilié à

Veillens né à

Wtlingen (Berne) le treize mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Henri Bischoff et de

Emma née Aeberbold, les deux décédés

à

2. Bernard, Jeanne Marie, célibataire, sage-femme

originaire de Bets domiciliée à

Veillens née à

aut Thivole (vallée de Joux) le trente avril

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Charles Jules Bernard, ancien instituteur, à Bets et de

Julianne Zoéie née Raymond, décédée

à

Comme témoins :

1. Gabriel, Matthieu, agriculteur, à Bets

2. Georges Dubrit, agriculteur, à Wtlingen

Les publications ont eu lieu à Veillens La Bets le treize mars
à Lauberbrunnen le premier avril mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Veillens, le vingt avril mil neuf cent dix-huit

20 avril 1918.

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage

Les époux :

Ernest Bischoff
Jeanne Bischoff née Bernard

Les témoins :

Matthieu G. Ag. Bets
Georges Dubrit Ag. Wtlingen

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Communiqué aux états civils de
Lauberbrunnen et de Bets le
20 avril 1918.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5
 Charlet, Louis John Henri
 Pully, Germaine Mathilde.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charlet, Louis John Henri, célibataire, agriculteur,

originaire de Dailens domicilié à

Dailens né à

Dailens le dix-neuf mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Louis Henri Charlet, agriculteur et de

Caroline Louise Cecile Adèle née Mercier, sa femme, à Dailens

à

2. Pully, Germaine Mathilde, célibataire, ménagère

originaire de Oulens / Echallens domiciliée à

Oulens née à

Oulens le vingt-six février

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

François Pully, agriculteur et de

Anna née Clavel, sa femme, à Oulens

à

Comme témoins :

1. Louis Oulroy, agriculteur, à Barris

2. Louis Aguet, agriculteur, à Pully

Les publications ont eu lieu à Dailens, le onze avril et à Oulens.

le onze du dit mois mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pully, le trois mai mil neuf cent dix-huit.

13 mai 1918.

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé.

2^o Extrait de naissance de la fiancée.

3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Louis Charlet
 Germaine Charlet
 née Pully

Les témoins :

Louis Oulroy agr. Barris
 Louis Aguet agr. Pully

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué à l'état civil à Echallens.

le 4 mai 1918.

Registre des mariages A.

N° 6
Ouloray, Albert François Louis
Vulliamy, Olive Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ouloray, Albert François Louis, célibataire, agriculteur

originaire de Barrois domicilié à

Barrois né à

Barrois le neuf avril

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Alexis Ouloray, agriculteur et de

Julie née Trebuchet (sa femme, à Barrois

à

2. Vulliamy, Olive Alice, célibataire, ménagère

originaire de Oulens / Echallens domiciliée à

Oulens née à

Oulens le huit décembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

François Vulliamy, agriculteur et de

Anna née Clavel, sa femme, à Oulens

à

Comme témoins :

1. Louis Charlet, agriculteur, à Dailens.

2. Louis Stguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Barrois le douze avril et à Oulens, le
treize du dit mois, mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trois mai mil neuf cent dix-huit
/3 mai 1918./

Pièces déposées :

Certificat de publication

(A large diagonal line is drawn across this section.)

Communiqué aux états civils de
Charroiray et Echallens
le 14 mai 1918.

Les époux :

Louis Ouloray,
Olive Ouloray, née Vulliamy.

Les témoins :

Louis Charlet agr. Dailens
Louis Stguet agr Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Debauloy

Registre des mariages A.

N° 1
 Benvegnin, François Ulysse Ami
 Schopfer, Elise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benvegnin, François Ulysse Ami, célibataire
 agriculteur

originaire de Vufflens-la-Ville domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Vufflens-la-Ville le neuf février
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Ami Constant Benvegnin, agriculteur et de
Amélie née Mermoud, sa femme, à Vufflens-la-Ville
 à

2. Schopfer, Elise, célibataire, ménagère

originaire de Sauenen, (Bne) domiciliée à
Cottens née à
Cottens le huit mars
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Jules Henri Victor Schopfer, agriculteur et de
Jenny Louise née Challet, sa femme, à Cottens
 à

Comme témoins :

1. Ami Benvegnin, agriculteur, à Vufflens-la-Ville
2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le huit mai, à
Sauenen & Cottens le dit au dit mois mil neuf cent
dit huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente-un mai mil neuf cent dit-huit
 (31 mai 1918.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

François Benvegnin
Elise Benvegnin
 née Schopfer

Les témoins :

Ami Benvegnin age
Vufflens-la-Ville
Louis Aguet et Gry Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Communiqué aux tribunaux civils de
Sauenen (Bne) & Grancy (Vaud)
 le 1^{er} juin 1918.

Registre des mariages A.

N^o 8Bally, Edouard Alfred
Joyet, Hélène Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, Edouard Alfred, célibataire, agriculteur.originaire de Boussens domicilié àBoussens né àNeuens le quatre novembre

mil huit cent quatre vingt cinq fils de

Emile Bally, décédé et deSophie née Golay, sa mère, à Boussens

à

2. Joyet, Hélène Marie, célibataire, ménagère,originaire de Cheseaux domiciliée àCheseaux née àCheseaux le trente septembre

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Marc François Louis Joyet, décédé et deÉlise Adèle née Emery, sa mère, à Cheseaux

à

Comme témoins :

1. Auguste Hoffer, maréchal, à Sullens2. Louis Aguet, agriculteur, à SullensLes publications ont eu lieu à Boussens, le quatre juillet et à
Cheseaux, le cinq du dit mois, mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le deux août mil neuf cent dix huit
[2 août 1918]

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Bally Edouard
Bally Hélène née
Joyet

Les témoins :

Aug. Hoffer mar. Sullens.
Louis Aguet agri Sullens

L'officier de l'état civil :

G. DubautCommuniqué à l'état civil de Romanel
Hauts Jura, le 3 août 1918.Vue 107^{bis} 1418
L'officier de l'état civil
G. Dubaut

N°

Köhler, Fritz Gustave.
Walther, Aldine Louise Violette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Köhler, Fritz Gustave, célibataire, agriculteur _____

originaire de Sandisroyl / Berne / _____ domicilié à

Sullens _____ né à

Sullens _____ le deux mois _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Fritz Louis Köhler, _____ et de

Marie née Sechaud, les deux décédés, _____

à _____

2. Walther, Aldine Louise Violette, célibataire, lingère,

originaire de Mougenot _____ domiciliée à

Sullens _____ née à

Biemme / rue de Sidauf / _____ le dix-sept décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de

Paul Emile Walther, décédé _____ et de

Fanny Louise née Stood, ménagère, à Laudanne _____

à _____

Comme témoins :

1. Maurice Stoffer, maréchal, à Sullens. _____

2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens. _____

Les publications ont eu lieu à Sullens et à Mougenot, le neuf octobre et à Triglen, (cht. de Berne), le dix mois mil neuf cent dix-huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sullens, le vingt-cinq octobre mil neuf cent dix-huit
_____ / 25 octobre 1918 / _____

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Fritz Köhler
Violette Köhler
née Walther

Les témoins :

M. Stoffer, mar. Sullens.
L. Aguet agri. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Debaud

Registre des mariages A.

N^o 10

Thuillard Lucien Armand.
Millioud Valentine Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuillard Lucien Armand, célibataire, agriculteur,originaire de Froiderville domicilié àDaillens né àDaillens le douze mai

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jules Thuillard, agriculteur et deMarie née Coeytaux, sa femme, à Daillens2. Millioud Valentine Marie, célibataire, ménagère,originaire de Penthiaz domiciliée àPenthiaz née àPenthiaz le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de

François Louis Millioud, décédé et deRosine née Scheidegger, sa mère, à Penthiaz

Comme témoins :

1. Marcel Millioud, agriculteur, à Penthiaz2. Louis Aguet, agriculteur, à SullensLes publications ont eu lieu à Froiderville, Daillens, Penthiaz & Penthiaz le dix-neuf octobre mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le huit novembre mil neuf cent dix-huit
/ 8 novembre 1918. /

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Thuillard Armand
Valentine Thuillard née Millioud

Les témoins :

M. Millioud agr. Penthiaz
L. Aguet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Communiqué aux états civils de Daillens
& Penthiaz, le 9 novembre 1918.

Registre des mariages A.

N^o 11
 Kochat, William Emile
 Varidel, Rose Ida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kochat, William Emile, célibataire, agriculteur. —

originaire de S. Allaye domicilié à
Sufflens-la-Ville né à
Sufflens-la-Ville le vingt-quatre janvier
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Emile Henri Louis Kochat, décédé et de
Adrienne née Bernocchini, ménagère à Sufflens-la-Ville
 à

2. Varidel, Rose Ida, célibataire, ménagère —

originaire de Prahins & Chanéaz domiciliée à
Sufflens-la-Ville née à
Chésalles-sur-Oron le vingt-six octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Adrien Varidel et de
Marie Elise née Chollet, les deux décédés.
 à

Comme témoins :

1. Adrien Kochat, agriculteur, à Sufflens-la-Ville —
 2. Emile Richaud, agriculteur, à Sullens. —

Les publications ont eu lieu à Sufflens-la-Ville et à S. Allaye, le
 neuf octobre et à Prahins & Chanéaz le onze du dit mois.
 mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-trois novembre mil neuf cent dix-huit
 / 23 novembre 1918. /

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Permission de mariage

Les époux :

Emile Kochat
 Kochat Rose née Varidel

Les témoins :

Kochat, agriculteur Sufflens-la-Ville
 Emile Richaud agriculteur Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Debault

Communiqué aux états civils de
 S. Allaye et Molendin, le 28 novembre 1918.

Registre des mariages A.

N^o 12
 Vouga's Henri
 Beutler Anna.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vouga's Henri, célibataire, agriculteur _____

originaire de Vufflens la Ville _____ domicilié à

Vufflens la Ville _____ né à

Vufflens la Ville _____ le vingt neuf novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de

Eugène Alexis Vouga's _____ et de

Mari ne Mermouet, les deux décédés _____

à _____

2. Beutler Anna, célibataire, ménagère _____

originaire de Buchholterberg (Berne) _____ domiciliée à

Senthaz _____ née à

Senthaz _____ le trois novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de

Chrophile Beutler, agriculteur à Senthaz _____ et de

Anna ne Vouga's, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Louis Vouga's, agriculteur, à Vufflens la Ville _____

2. Louis Aguet, agriculteur, à Gullens _____

Les publications ont eu lieu à Vufflens la Ville et Senthaz, le
vingt-cinq novembre et à Buchholterberg (Berne) le vingt-six
du dit mois mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Gullens, le vingt sept décembre mil neuf cent dix huit
 (27 décembre 1918.) _____

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Vouga's
Anna Vouga's ne Beutler

Les témoins :

Vouga's Louis Aguet Vufflens la Ville
Louis Aguet agri Gullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Communiqué à l'état civil de Buchholterberg
 le 27 décembre 1918.

Registre des mariages A.

N^o 13
 Deluz, Henri Constant
 Falconnier, Berthe Clara.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluz, Henri Constant, célibataire, agriculteur, —

originaire de Romanet / Lausanne domicilié à

Daillens né à

Daillens le premier octobre

mil huit cent quatre vingt-douze fils de

Louis Paul Deluz, agriculteur et de

Lina Adèle née Houllin, sa femme, à Daillens.

2. Falconnier, Berthe Clara, célibataire, ménagère, —

originaire de Goumoëns-le-Joux / Rossenges domiciliée à

Sully née à

Sully le trois avril

mil huit cent quatre vingt-quatorze fille de

David Falconnier, agriculteur et de

Lina née Jordan, sa femme, à Sully.

Comme témoins :

1. Charles, Maire, instituteur, à Sully.

2. Louis, Agnet, agriculteur, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Daillens, Romanet, Goumoëns-le-Joux, Rossenges et Sully, le sept décembre mil neuf cent dix-huit.

Après avoir demandé aux fiancés, s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le vingt-sept décembre mil neuf cent dix-huit
 (27 décembre 1918.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Deluz
Berthe Deluz née Falconnier

Les témoins :

Ch. Maire, inst., Sully
Louis Agnet, agri, Sully

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Registre des mariages A.

N^o 14
Charlet, Constant André
Gaudard, Eugénie Aimée.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Charlet, Constant André, célibataire, agriculteur

originaire de Orillens domicilié à
Orillens né à
Orillens le neuf mai
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Henri Louis, Charlet, agriculteur et de
Caroline Louise Lucie Adèle née Mercier, à Orillens

2. Gaudard, Eugénie Aimée, célibataire, couturière

originaire de Lausanne, Echallens, Nidley Orjulatz & de Barthelémy, domiciliée à
Boussens née à
Boussens le six janvier
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Eugène Gaudard, agriculteur et de
Emma née Gaudard, à Boussens.

Comme témoins :

- 1. Emile, Sechaud, cafetier à Sullens
- 2. Louis, Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Orillens & Boussens le treize décembre
à Lausanne, Echallens, Nidley Orjulatz & de Barthelémy, le six
du six mois mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Sullens, le trente un décembre mil neuf cent dix huit.
[31 décembre 1918.]

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Constant Charlet
Eugénie Charlet née Gaudard

Les témoins :

Emile Sechaud, caf. Sullens
Louis Aguet agri Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloy

Le numéro 14, à la page 55, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1918. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Le que nous certifions
Sullens, le 31 décembre 1918.

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloy



Un double a été remis, le 4 janvier 1919, à l'autorité cantonale de surveillance en exécution de l'art. 2 de la loi.

Sullens, le 4 janvier 1919.

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloy



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de Lausanne & Echallens, le 31 décembre 1918.

Registre des mariages A.

N° 1

Benvegnen, Emile Henri
Wanger, Juliette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benvegnen, Emile Henri, célibataire, agriculteur. —

originaire de Suffens-la-Ville domicilié à

Suffens-la-Ville né à

Suffens-la-Ville le quatre août

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Alfred-Henri Benvegnen, agriculteur, à Suffens-la-Ville et de

Maria Eugénie Caroline née Chammann dite Chammann, d'écrite,

à _____

2. Wanger, Juliette, célibataire, sans profession —

originaire de Bloten à Hüssmacht, (St de Friaich) domiciliée à

Lausanne née à

La Tour-de-Trélez le vingt cinq octobre

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____ fille de

Jean Wanger, d'écrite, et de

Jenny née Steiner, à Lausanne

à _____

Comme témoins :

1. François Dubault, agriculteur, à Sullens. _____

2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens. _____

Les publications ont eu lieu à Suffens-la-Ville et Lausanne, le vingt trois octobre, à Bloten à Hüssmacht, le vingt quatre du dit mois
mil neuf cent dix-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le huit janvier mil neuf cent dix-neuf
18 janvier 1919.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage du fiancé.
4. Promesse de mariage de la fiancée.
5. Extrait de décès du père de la fiancée.
6. Consentement de la mère tutrice de la fiancée.

Les époux :

E. Benvegnen
J. Wanger

Les témoins :

François Dubault agr. Sullens
Louis Aguet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

F. Dubault

Registre des mariages A.

N^o 2
 Contesse, Ernest Henri.
 Dubrit, Rose Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Contesse, Ernest Henri, célibataire, agriculteur, —

originaire de Orillens A La Sagne (cl de Sanchâtel), domicilié à
Orillens né à
Orillens le premier juin
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Emile Contesse, agriculteur et de
Louise Fanny née Coystance, sa femme, à Orillens.

2. Dubrit, Rose Alice, célibataire ménagère, —

originaire de Moudon, Sottens A Moursens domiciliée à
Orillens née à
Moursens le trois mai
 mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de
Louis Dubrit, agriculteur et de
Aline Jeannette née Telot, sa femme, à Orillens.

Comme témoins :

1. Edmond Delacuisine, agriculteur, à Orillens.
 2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Orillens A Moursens, le douze janvier
à Moudon A La Sagne le treize et à Sottens le quatorze du
dix-neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente-un janvier mil neuf cent dix-neuf
(31 janvier 1919.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Permis de mariage.
 4. Consentement du père de la fiancée.

Les époux :

Ernest Contesse
Rose Contesse née Dubrit

Les témoins :

Delacuisine, ag. Orillens.
Louis Aguet ag. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Delaulif

Communiqué aux états civils de La Sagne
 Moudon A Sottens le 31 janvier 1919.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3
 Vougaiz Louis
 Neuschwander née Beutler Rosine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vougaiz Louis, célibataire, agriculteur

originaire de Vufflens-la-Ville domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Vufflens-la-Ville le vingt trois décembre
mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Alexis Eugène, Vougaiz et de
Marie née Mermod, les deux décédés

2. Neuschwander née Beutler, Rosine, veuve de
Gustave Henri, Neuschwander, sés le 3 mai 1917, ménagère,

originaire de Senarclens (Taud), et de Langnau (Berne), domiciliée à
Penthaz née à
Penthaz le cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt sept fille de
Ursophile Beutler, agriculteur, à Penthaz et de
Anna née Vougaiz, décédée

Comme témoins :

1. Henri, Vougaiz, agriculteur, à Penthaz.
 2. Louis, Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville, Penthaz et
Senarclens le neuf mai et à Langnau (Berne) le dix du
dit mois mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente-un mai mil neuf cent dix-neuf.
 (31 mai 1919.)

Pièces déposées :

1° Acte de naissance du fiancé
 2° Acte de mariage de la fiancée
 3° Acte de décès du précédent conjoint de la fiancée
 4° Promesse de mariage

Les époux

Louis Vougaiz.
Rosine Vougaiz.

Les témoins :

Henri Vougaiz, agr. Penthaz.
Louis Aguet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Registre des mariages A.

N^o 4
 Deléderray, Gustave
 Séchaud, Lina Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deléderray, Gustave, célibataire, agriculteur

originaire de Tenthazé domicilié à

Tenthazé né à

Tenthazé le vingt six octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Georges Marc Samuel Deléderray, agriculteur et de

Elisa Jenny née Ansermier, la femme, à Tenthazé.

2. Séchaud, Lina Louise, célibataire, couturière,

originaire de Sullens domiciliée à

Dépy née à

Sully le onze février

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Julie Elise, Séchaud, ménagère, à Dépy ~~et de~~

actuellement veuve de Frédéric Hugny.

à

Comme témoins :

1. Emile Séchaud, cafetier, à Sullens.

2. Louis Aguel, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Tenthazé et à Sullens le vingt-deux
mai, et à Dépy le vingt-trois du dit mois mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le six juin mil neuf cent dix-neuf
(6 juin 1919).

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Deléderray Gustave
Deléderray Lina

Les témoins :

Emile Séchaud, caf. Sullens
Louis et Aguel Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubouloff

Communiqué à l'état civil de la Paroisse
 le 7 juin 1919.

Registre des mariages A.

N° 5
Corbazz Raymond
Baatarad Aline Susanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbazz Raymond, célibataire, employé aux C.F.F.

originaire de Month sur Lausanne domicilié à
Tenthaz né à
Tenthaz le vingt un mai
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Paul Henri Jules Corbazz, séide et de
Emma née Voulin, sa mère à Tenthaz

2. Baatarad Aline Susanne, célibataire, couturière.

originaire de Démoré domiciliée à
Tenthaz née à
siècle Tenthaz le vingt un janvier
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Abram dit Albert Baatarad, séide et de
Louise Julie née Liniger, ménagère, à Tenthaz

Comme témoins :

- 1. Ernest Marmillod, cafetier, à Dailens
- 2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Tenthaz le six sept mai, au
Month sur Démoré le six neuf du dit mois mil neuf
cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le treize juin mil neuf cent dix neuf
(13 juin 1919)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage

Les époux :

Corbazz Raymond
Corbazz Aline née Baatarad

Les témoins :

Marmillod E. Caf. Dailens
Louis Aguet agric. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Communiqué aux états civils de
Romanel L. de Neuchâtel le 13 juin 1919

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° *6*
Lecoultré. Jacques Emile
Berwognon. Olga Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Lecoultré. Jacques Emile*, célibataire, fabricant de sabots

originaire de *Sentier* domicilié à *Sentier*
né à *Sentier* le dix huit

mil huit cent quatre vingt sept fils de *Auguste Henri Lecoultré*, fabricant de sabots et de *Henriette Emilie née Blond*, au *Sentier*

2. *Berwognon. Olga Louise*, célibataire, sans profession

originaire de *Thuffnot-la-Ville* domiciliée à *Thuffnot-la-Ville*
née à *Thuffnot-la-Ville* le quatorze

septembre mil huit cent quatre vingt quinze fille de *Alfred Henri Berwognon*, agriculteur et de *Louisa née Luciel*, à *Thuffnot-la-Ville*

Comme témoins :

- 1. *Emile Berwognon* agriculteur à *Thuffnot-la-Ville*
- 2. *Louis Aguet* agriculteur à *Sullens*

Les publications ont eu lieu au *Sentier* le quatre juillet et au *Thuffnot-la-Ville* le six du dit mois mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt quatre juillet mil neuf cent dix neuf.
(24 juillet 1919)

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Jacques Lecoultré
Olga Lecoultré
née Berwognon

Les témoins :

Henri Aguet agri. *Thuffnot-la-Ville*
Louis Aguet agri. *Sullens*

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, ordonne la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que le nom patronymique de l'épouse soit orthographié "Le Coultré" et non "Lecoultré".

Sullens, le 14 octobre 1950

L'Officier de l'Etat Civil :

G. Dubauloz

Le 10/11/1919

Préfecture
de la Seine

Communiqué aux états civils du *Sentier*
Le Thuffnot, le 24 juillet 1919.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 7
 Morellon, Ariste.
 Chaillet, Stélie Fréda.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morellon, Ariste, célibataire, lamineur

originaire de Mollens domicilié à
Tenthaz né à
Carre, Granges de St Croix le vingt septembre
mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de
Jean Henri, Morellon et de
Estelle Stélie née Gramet, ses deux dévotés

2. Chaillet, Stélie Fréda, célibataire, couturière.

originaire de L'Abbaye domiciliée à
La Pratz née à
La Pratz le cinq février
mil-huit cent quatre-vingt-douze fille de
Emile Gustave, Chaillet, agriculteur et de
Louise Ida née Dechaudat, à La Pratz

Comme témoins :

1. Lucien, Chaillet, fromager, à La Pratz.
 2. Louis, Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Tenthaz le douze septembre, à Mollens,
L'Abbaye et La Pratz, le trois du dit mois mil neuf cent
die-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le sept octobre mil neuf cent die-neuf
1^{er} octobre 1919

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé
 2^o Extrait de naissance de la fiancée
 3^o Promesse de mariage

Les époux :

Ariste Morellon
Stélie Morellon née Chaillet

Les témoins :

Chaillet Lucien proff
Aguet Louis agr. Sullens La Pratz

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Communiqué aux états civils de Mollens
L'Abbaye et Romainmôtier le
7 octobre 1919.

Registre des mariages A.

N^o 8
Corytaux, Alfred William
Pache, Germaine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corytaux, Alfred William, célibataire, agriculteur,

originaire de Maillets domicilié à

Mex né à

Mex le vingt-cinq août

mil-huit-cent quatre-vingt-cinq fils de

Louis Corytaux et de

Augustine Louise née Croisier, les deux célibataires.

2. Pache, Germaine, célibataire ménagère,

originaire de Chapelle domiciliée à

Villars-St-Brois née à

Villars-St-Brois le trente-un décembre

mil-huit-cent quatre-vingt-douze fille de

Grand Jean Louis, Pache, agriculteur et de

Mari née Guinoud, à Villars-St-Brois

Comme témoins :

1. Albert, Pache, agriculteur, à Villars-St-Brois

2. Charles, Hugly, agriculteur, à Mex

Les publications ont eu lieu à Mex, le dix-neuf septembre, à Maillets
à Villars-St-Brois, le vingt et à Chapelle le vingt-deux du dit
mois mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Maillets, le dix-huit octobre mil neuf cent dix-neuf
(18 octobre 1919.)

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé.

2^o Extrait de naissance de la fiancée.

3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Alfred Corytaux
Germaine Pache

Les témoins :

A. Pache ag. Villars-St-Brois

Ch. Hugly ag. Mex

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué aux états civils de St-Germer
à Buissony le 18 octobre 1919.

Registre des mariages A.

N° *Dubrit. Fernand Charles.*
Dony. Hortense Ida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Dubrit. Fernand Charles*, célibataire, agriculteur

originaire de *Moudon, Sottens et Bourneuf* domicilié à
Boussens né à
Sottens le *quatorze décembre*

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Constant. Dubrit, agriculteur, à *Boussens* et de
Anna Madeline. Corystane née *Gerber*, s'écrite

2. *Dony. Hortense Ida*, célibataire, ménagère.

originaire de *Trioley-Ojulaz* domiciliée à
Trioley-Ojulaz née à
Trioley-Ojulaz le *treize mai*

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Emile. Etouard. Dony, agriculteur, à *Trioley-Ojulaz* et de
Elise Emma née *Pilet*, s'écrite.

Comme témoins :

1. *Albert. Gaudard*, agriculteur, à *Boussens*.
2. *Louis. Agnot*, agriculteur, à *Sullens*.

Les publications ont eu lieu à *Bourneuf et Boussens* le *vingt-six septembre*
à *Moudon et Trioley-Ojulaz* le *vingt-sept* et à *Sottens* le *vingt-neuf*
du *dix-neuf* mil *neuf* cent *dix-neuf*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le *vingt-quatre octobre* mil *neuf* cent *dix-neuf*.
(24 octobre 1919.)

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissance du fiancé.*
- 2° *Extrait de naissance de la fiancée.*
- 3° *Promesse de mariage.*

Les époux :

Fernand Dubrit
Ida Dubrit née Dony.

Les témoins :

Albert Gaudard, qu *Boussens*.
Louis Agnot agr *Sullens*

L'officier de l'état civil :

L. Duboulet

Registre des mariages A.

N^o 10

Gaudard Albert Charles.
Joyet Rose Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard Albert-Charles, célibataire, agriculteur —originaire de Saubann, Echallens, Niobly Orjulaz & St. Barthelémy — domicilié à Boussens — né àBoussens le vingt mai —
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — fils deEmile Henri Gaudard, agriculteur — et deEmma Lucie née Matly, à Boussens —

à

2. Joyet Rose Alice, célibataire, ménagère —originaire de Chescaude — domiciliée à Chescaude — née àChescaude le six-neuf août —
mil-huit cent quatre-vingt-seize — fille deMarc François Louis Joyet, serrurier — et deÉlise Adèle née Emery sa veuve à Chescaude —

à

Comme témoins :

1. Fernand Dubrit, agriculteur à Boussens —2. Louis Ayquet, agriculteur à Sullens —Les publications ont eu lieu à Boussens le trois octobre à Chescaude, Echallens, Niobly Orjulaz & St. Barthelémy le quatre à Saubann le six du dit mois mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt quatre octobre mil neuf cent dix-neuf
(24 octobre 1914.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Albert Gaudard.
Rose Gaudard née Joyet

Les témoins :

Fernand Dubrit, agr. Boussens
Louis Ayquet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

C. Debaule

N^o 11
 Gaudard Henri Georges François
 Belet Rosa Eugénie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard, Henri Georges François, célibataire, agriculteur.

originaire de Lausanne, Echallens, Broye-Orjulaz et St-Barthelémy, — domicilié à
Boussens — né à
Boussens — le sept juillet —
 — mil huit cent quatre-vingt-sept — fils de
Charles Henri, Gaudard, agriculteur — et de
Elise Antoinette née Girardet, à Boussens —

2. Belet, Rosa Eugénie, célibataire, ménagère —

originaire des Monts de Lausanne — domiciliée au
Mont — née au
Mont — le huit février —
 — mil huit cent quatre-vingt-douze — fille de
Gustave Henri, Belet, agriculteur, au Mont — et de
Kilma née Corbat, s'écrite.

Comme témoins :

1. Alfred, Mœnstli, employé postal, à Lausanne.
2. Louis, Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Boussens, le vingt deux octobre, à Echallens, Broye-Orjulaz et St-Barthelémy le vingt trois, à Lausanne et au Mont, le vingt quatre, du dit mois mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le quatorze novembre mil neuf cent dix-neuf.
 (14 novembre 1919)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Gaudard
Rosa Gaudard née Belet

Les témoins :

Alfred Mœnstli, employé postal Lausanne
L. Aguet agri. Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Registre des mariages A.

N° 12

Freymond, Paul Albert
Bovey, Lina Rosine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Paul Albert, veuf de Ida Louise née
Bovey, né le 21 novembre 1916, agriculteuroriginaire de St. Cierges domicilié à
Bettens né à
Bettens le sept juillet
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Jean, Freymond, décedé et de
Aline née Fontannat, sa mère, à Bettens.2. Bovey, Lina Rosine, célibataire ménagère.originaire de Romanet Hautanne Achevaux domiciliée à
Bettens née à
Moulinet née Echallens le vingt quatre avril
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Benjamin Jules Bovey, agriculteur et de
Marguerite dite Julie née Meury, sa femme, à Bettens.

Comme témoins :

1. Alfred Bataillard, agriculteur, à Bettens.
2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens.Les publications ont eu lieu à Bettens le dix huit novembre, à Romanet
Achevaux le dix neuf, et à St. Cierges le vingt du dit mois
mil neuf cent dix neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sullens, le cinq décembre mil neuf cent dix neuf
(5 décembre 1919.)

Pièces déposées :

1. Acte de mariage du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Extrait de décès de la précédente épouse du fiancé
4. Promesse de mariage.

Les époux :

Albert Freymond
Lina Freymond née Bovey

Les témoins :

Bataillard Aguet Bettens
Louis Aguet agri Sullens.Communiqué aux états civils de St. Cierges
A Romanet Hautanne le 6 décembre 1919.

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 13

Naatard, William Jules.
Ruchet, Lucie Alphonsine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Naatard, William Jules, célibataire, employé aux
C. F. F.

originaire de Démoré domicilié à
Tenthaz né à
Piaz Ave, rue Tuffens-la-Ville, le trente décembre
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Abram dit Albert, Naatard, décédé et de
Louise Julie née Liniger, sa mère, à Tenthaz.

2. Ruchet, Lucie Alphonsine, célibataire, ménagère

originaire de Ollon domiciliée à
Tenthaz née à
Lausanne le trente-un mai
mil huit cent quatre vingt-seize fille de
Gabriel, Ruchet, décédé et de
Chérie née May, sa mère, à Tenthaz

Comme témoins :

1. Eugène, May, employé aux C. F. F., à Yvernes.
2. Emile, Veire, agriculteur, à Tenthaz.

Les publications ont eu lieu à Tenthaz le vingt deux novembre, à
Ollon, le vingt quatre et à Démoré le vingt cinq du dit mois
mil neuf cent dix-neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sollens, le dix-neuf décembre mil neuf cent dix-neuf
[19 décembre 1919.]

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé
2° Extrait de naissance de la fiancée
3° Proesse de mariage.

Les époux :

William Naatard
Lucie Naatard née
Ruchet

Les témoins :

May Eugène C. F. F. Remises
Emile Veire prof. Agriculteur
Tenthaz

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Communiqué aux états civils de Molondin
A Ollon, le 30 décembre 1919.

Registre des mariages A.

N^o 14.

Torchet, Charles William.
 Mamuz, Mathilde Stérene.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Torchet, Charles William, célibataire, agriculteur.originaire de Corcelles-le-Jorat domicilié àBourneuf né àBourneuf le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

John Louis Torchet, agriculteur et deJeanette Marie née Dideroy, sa femme, à Bourneuf.2. Mamuz, Mathilde Stérene, célibataire-ménagèreoriginaire de Sullens domiciliée àSullens née àSullens le sept avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Charles François Mamuz, agriculteur et deStérene Victoire née Mamuz, sa femme, à Sullens.

Comme témoins :

1. Edouard Vallon, employé C.F.F. à Bonens2. Charles Mamuz, agriculteur, à Sullens.Les publications ont eu lieu à Bourneuf & Sullens, le cinq décembre
 et à Corcelles-le-Jorat, le six du dit mois mil neuf cent dix-neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-deuxième mil neuf cent dix-neuf.
 [20 décembre 1919.]

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée
- 3^o Procès-verbal de mariage.

Les époux :

William Torchet
Mathilde Torchet née Mamuz

Les témoins :

Vallon Ed. Exp Off. Romens
Mamuz Charles, fils, age Sullens

L'officier de l'état civil :

G. DubaulozCommuniqué à l'état civil de Corcelles-le-Jorat, le 20 décembre 1919.

Le numéro 14, à la page 69, est celui de
 la dernière inscription faite dans l'année
 1919. Les deux doubles du présent registre
 sont conformes à ce que nous certifions.

Sullens le 31 décembre 1919.

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Un double a été remis, le
 6 janvier 1920, à l'autorité cantonale
 de surveillance en exécution de
 l'art 2 de la loi.

Sullens, le 6 janvier 1920

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Registre des mariages A.

N^o 1
 Deluz, Constant Louis
 Gaudard, Jeanne Aline.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluz, Constant Louis, célibataire, employé aux C.F.F.,

originaire de Romanel / Lausanne _____ domicilié à
Dailens _____ né à
Dailens _____ le sept mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fils de
Louis Paul, Deluz, agriculteur _____ et de
Lina Adèle née Roulin, sa femme, à Dailens. _____

2. Gaudard, Jeanne Aline, célibataire ménagère _____

originaire de Lausanne, Echallens, Bièrey Crjulaz, St. Barthélemy, domiciliée à
Boussens _____ née à
Senarclens _____ le vingt-un juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six-huit _____ fille de
Lion Gaudard, agriculteur _____ et de
Aline née Brun, sa femme, à Boussens _____

Comme témoins :

1. Auguste Dubault, agriculteur, à Sullens _____
 2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens _____

Les publications ont eu lieu à Dailens & Boussens le trente-un janvier
 à Romanel & Lausanne, Echallens, Bièrey Crjulaz & St. Barthélemy
 le deux février mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-six février mil neuf cent vingt _____
 (26 février 1920.) _____

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Nouvelle de mariage

Les époux :

Constant Deluz
Jeanne Deluz née Gaudard

Les témoins :

St. Dubault agr. Sullens
Louis Aguet agr. Sullens.

L'officier de l'état civil :

A. Dubault

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2
Parisod. Ami
Allaz. Rosalie Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod. Ami, célibataire, agriculteur

originaire de Lutry A. Pilette domicilié à
Bettens né à

Oulens Echallens le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
François. Parisod, agriculteur et de

Tenny Louise née Renaud, sa femme, à Bettens.

2. Allaz. Rosalie Louise, célibataire, ménagère

originaire de Villars-le-Comte domiciliée à
Villars-le-Comte née à

Villars-le-Comte le sept août

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Nicolas Hépélite Allaz, agriculteur et de

Marie Louise née Romanens, sa femme, à Villars-le-Comte

Comme témoins :

1. Jules Borgeaud, ancien instituteur, à Sullens.

2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bettens le trente janvier, à Lutry A
Villars-le-Comte le trente-un du dit mois et à Pilette le pre-
mier février mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-sept février mil neuf cent vingt.
(27 février 1920)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage

Les époux :

Parisod. Ami,
Rosalie Parisod,
née Rosalie Allaz

Les témoins :

J. Borgeaud, anc. instit. Sullens.
Louis Aguet agr Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Delaubert

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 F. S.

Communiqué, aux états civils de Lutry,
Lutry A Echallens, le 27 février 1920.

Registre des mariages A.

N° 3

Badan, Marcel Édgard
Serex, Hélène Henriette

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badan, Marcel Édgard, célibataire, fonctionnaire aux
C.F.F.originaire de Sullens domicilié à
Lausanne né à
Sullens le dix-neuf novembre
mil-huit-cent quatre-vingt-seize fils de
François Louis Badan, charbon et de
Louise Berthe Elise née Hochalt, à Lausanne2. Serex, Hélène Henriette, célibataire, vendeuseoriginaire de Maracon domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne le vingt-quatre mai
mil-huit-cent quatre-vingt-trois fille de
Louis Antoine Marc, Serex et de
Amélie Maria née Wellotton, Arvédés

Comme témoins :

1. Charles, Serex, sous-secrétaire au tribunal cantonal à Lausanne.
2. Henri, Martin, employé aux C.F.F. à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Sullens & Maracon
le premier mars mil-neuf-cent-vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le premier avril mil-neuf-cent-vingt
(1 avril 1920).

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

M. Badan
H. Badan née Serex

Les témoins :

Ch. Serex Secrétaire tribunal
Martin employé C.F.F. Lausanne

L'officier de l'état civil :

D. DelauroyCommuniqué aux états civils de Lausanne
et de Palézieux, le 2 avril 1920.

Registre des mariages A.

N^o 4Badan, Marcel
Dubrit, Hélène Otile.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badan, Marcel, célibataire, élève régentoriginaire de Sullens domicilié à
Lausanne né à
Bournens le vingt-six juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Alexis John Baden et de
Hélène née Gaudard, veuvede2. Dubrit, Hélène Otile, célibataire, ménagèreoriginaire de Moudon, Pottens & Bournens domiciliée à
Bournens née à
Bournens le vingt-cinq décembre
mil neuf cent un fille de
Eugène Henri Dubrit, agriculteur et de
Léonie née Tschal, à Bournens

Comme témoins :

1. Jules Fontannaz, agriculteur à Bettens
2. Louis Aguet, agriculteur à Sullens

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trois mars, à Sullens
Moudon & Bournens le quatre, & à Pottens le six du dit mois
mil-neuf-cent-vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le neuf avril mil-neuf-cent-vingt
(9 avril 1920).

Pièces déposées :

Certificat de publication

Les époux :

Badan Marcel,
Hélène Baden née Dubrit

Les témoins :

Jules Fontannaz agr. Bettens
Louis Aguet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

L. DubaultCommuniqué aux états civils de Lausanne
Moudon & St-Lierges, le 10 avril 1920.

Registre des mariages A.

N^o 3
Fontannaz Jules Louis
Fontannaz Yvonne Elisabeth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz Jules Louis, célibataire, agriculteur, —

originaire de Bettens & Dailens domicilié à
Bettens né à
Bettens le huit Septembre
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Jules Louis Fontannaz, agriculteur et de
Charlotte Elise née Dubrih sa femme à Bettens.

2. Fontannaz Yvonne Elisabeth, célibataire, ménagère —

originaire de Bettens & Dailens domiciliée à
Bettens née à
Bettens le vingt six Décembre
mil huit cent quatre vingt six fille de
Constant Fontannaz, agriculteur et de
Jenny Emma née Clavel sa femme à Bettens.

Comme témoins :

- 1. Marcel Bader, élève régent à Borrenens.
- 2. Louis Aguet, agriculteur à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bettens & Dailens le dix neuf mars
mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés, s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le neuf avril mil neuf cent vingt
(9 avril 1921)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Jules Fontannaz
Yvonne Fontannaz née
Fontannaz

Les témoins :

Marcel Bader, élève régent
Borrenens.
Louis Aguet agr Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaulé

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 6

Kamuz Paul Leonard
Witz Seraphina.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamuz Paul Leonard, célibataire, ouvrier de fabrique.originaire de Sullens domicilié àSullens né àSullens le vingt-neuf Septembremit huit cent quatre-vingt-trois fils deCharles François Kamuz, agriculteur et deÉveline Victoire née Kamuz, sa femme, à Sullens.

à

2. Witz Seraphina, célibataire, ménagère.originaire de Hermettschwil (Et Argovie) domiciliée àWohlen (Et Argovie) née àHermettschwil le vingt-trois Septembremit huit cent quatre-vingt-trois fille deJohann Conrad Witz, couvreur et deSeraphina née Trottmann, sa femme, à Wohlen.

à

Comme témoins :

1. Auguste Kamuz, agriculteur, à Sullens.2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens.Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt-cinq mars, à Wohlen le vingt-six et à Hermettschwil le vingt-sept du dit mil mit neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le seize avril mit neuf cent vingt
(16 avril 1920).

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Kamuz Paul
Seraphine Kamuz Witz

Les témoins :

Kamuz et age Sullens
Louis Aguet age Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Communiqué aux états civils de
Hermettschwil et Wohlen le
17 avril 1920.

Registre des mariages A.

N° 7
 Benvegnin Frank Lucien
 Delacretaz Marthe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benvegnin Frank Lucien, célibataire, chimiste, —

originaire de Vufflens-la-Ville _____ domicilié à
Vufflens-la-Ville _____ né à
Vufflens-la-Ville _____ le vingt-trois mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
Georges Louis Benvegnin _____ et de
Luise Mary née Guérol, ses seules sœurs. _____

2. Delacretaz Marthe, célibataire ménagère. —

originaire de La Trappe et St Yverne _____ domiciliée à
Daillens _____ née à
Daillens _____ le huit avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
Jules Samuel Delacretaz, séjéré _____ et de
Marie née Trochet, sa veuve, ménagère, à Daillens. _____

Comme témoins :

1. Aimé Mercier, négociant, à Cossouay-gare _____
 2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens _____

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville, Daillens et La Trappe le
 cinq avril à Yverne le six du même mois mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sullens _____ le vingt-neuf avril mil neuf cent vingt.
 (29 avril 1920).

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé
 2° Extrait de naissance de la fiancée
 3° Promesse de mariage.

Les époux :

F. Benvegnin
M. Benvegnin
 née Delacretaz

Les témoins :

A. Mercier né à Cossouay-gare
Louis Aguet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubauld

Registre des mariages A.

N° 8
Clavel Jules Albert
Krieg Germaine Emile

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel Jules Albert, célibataire, agriculteur, _____

originaire de Bettens A. Bourmoud _____ domicilié à

Bettens _____ né à

Bettens _____ le huit juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fils de

Jules Adalbert Clavel, agriculteur, à Bettens _____ et de

Louise Marie mi Boulard, célibataire, _____

à _____

2. Krieg Germaine Emile, célibataire, ménagère, _____

originaire de Muri (Berne) _____ domiciliée à

Bettens _____ née à

à Ferrandetta sur Saubonne, le six huit mai _____

_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de

Louis Jules Krieg _____ et de

Sina mi Bron, les deux déçédés _____

à _____

Comme témoins

1. Emile Richard, cafetier, à Sullens, _____

2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens, _____

Les publications ont eu lieu à Bettens A. Bourmoud, le trente avril
à Muri (Berne), le quinze du dit mois mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente avril mil neuf cent vingt
(30 avril 1920).

Pièces déposées :

1. Certificat de naissance du fiancé
2. Certificat de naissance de la fiancée
3. Proclamation de mariage

Les époux :

Clavel Jules
Germaine Clavel née Krieg

Les témoins :

Emile Richard cafetier Sullens
Louis Aguet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Communiqué à l'état civil de Muri
à Muri (Berne), le 1^{er} mai 1920.

Registre des mariages A.

N° 9
 Mercier, Henri
 Seyrollet, Rose Aline Jenny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Henri, célibataire, agriculteur _____

originaire de Dailens & Tenthierats _____ domicilié à

Dailens _____ né à

Dailens _____ le vingt-huit Septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt-trois _____ fils de

John Marc, Mercier, agriculteur _____ et de

Marie née Monnard, sa femme, à Dailens _____

à _____

2. Seyrollet, Rose Aline Jenny, célibataire, ménagère.

originaire de Villars-Lussery _____ domiciliée à

Dailens _____ née à

Villars-Lussery _____ le vingt sept août _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de

Paul Louis, Seyrollet, ouvrier de fabrique _____ et de

Marie née Coxytaut, sa femme, à Dailens _____

à _____

Comme témoins :

1. Adrien, Villard, agriculteur, à Dailens, _____

2. Louis, Aguet, agriculteur, à Dailens, _____

Les publications ont eu lieu à Dailens le quatorze avril à Tenthierats
 & Villars-Lussery le quinze du dit mois mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Dailens, le premier mai mil neuf cent vingt
 (1^{er} mai 1920).

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Mercier
Rose Mercier née Seyrollet

Les témoins :

Adrien Villard agri Dailens
Louis Aguet agri Dailens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Registre des mariages A.

N^o 10
 Tolet, Ernest Jules
 Nancy, Jenny Adèle

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tolet, Ernest Jules, célibataire, gendarme.

originaire des Thiocypres à St. Châtillens _____ domicilié à
 St. Croix _____ né à
 Cully _____ le six huit Septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fils de
 Henri Tolet _____ et de
 Elise née Chapuis, les deux décédés. _____

2. Nancy, Jenny Adèle, célibataire, ménagère

originaire de Cussy et Bottend _____ domiciliée à
 Mex _____ née à
 Cussy _____ le trente novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix sept _____ fille de
 Charles Emile Nancy, boulanger _____ et de
 Franziska née Wilhelm, à Mex _____

Comme témoins :

1. Nancy, Charles, agriculteur, à Mex _____
 2. Aquet, Louis, agriculteur, à Cullens. _____

Les publications ont eu lieu à St. Croix, Granges de St. Croix à Châtillens
 aux Thiocypres, à Mex, à Bottend et Cussy le vingt huit
 vingt-neuf et trente avril mil neuf cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Cullens, le vingt mai mil neuf cent vingt
 (30 mai 1920)

Pièces déposées :

Certificat de publication.

Les époux :

E. Tolet,
Adèle Tolet née Nancy

Les témoins :

Nancy Charles agr. Mex.
Louis Aquet agr. Cullens

L'officier de l'état civil :

J. Dubaut

Communiqué aux états civils à St. Croix,
 Châtillens et Bottend le
 31 mai 1920.

Registre des mariages A.

N^o 11
 Decrausaz, Constant Eugène
 Aguet née Gaudard, Marie Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Decrausaz, Constant Eugène, célibataire, employé L.E.T.

originaire de Gollion domicilié à

Tenthaz né à

Gollion le soixante avril

mil huit cent quatre vingt un fils de

Marc Louis Decrausaz, Serré et de

Marie Vénise née Kronenberg, ménagère à Gollion

à

2. Aguet née Gaudard, Marie Louise, veuve de
Charles Aguet, s^r le 9 juin 1917, ménagère

originaire de Setry & Sullens domiciliée à

Tenthaz née à

Trogens (St. Fribourg), le vingt-cinq mai

mil huit cent Septante-Sept fille de

Louis Auguste Gaudard, ouvrier de campagne à Semsales et de

Marie née Menoud, d'écide

à

Comme témoins :

1. Ernest Marmillot, cafetier à Dailens

2. Louis Aguet, agriculteur à Sullens

Les publications ont eu lieu à Sullens, le quinze mai, à Tenthaz
 le soixante, à Setry le six-Sept et à Gollion le six-huit du dit mois
mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le six-huit juin mil neuf cent vingt
[18 juin 1920]

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de mariage de la fiancée.
3. Acte de décès du précédent conjoint de la fiancée.
4. Promesse de mariage.

Les époux :

Eugène Decrausaz
Marie Decrausaz née Gaudard

Les témoins :

E. Marmillot Cafetier Dailens
Louis Aguet agri. Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Registre des mariages A.

N^o 12
Kamuz, Emil Eugène
Tasche née Richer: Bertha.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kamuz, Emil Eugène, divorcé de Louise Floermette
née Hochat, d'at le 5 mars 1915, agriculteur

originaire de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le vingt-cinq octobre
mil-huit cent septante-six fils de
Jean Emil, Kamuz, agriculteur et de
Charlotte née Chautat, à Sullens.

2. Tasche née Richer, Bertha, divorcée de Tasche
Victor, d'at le 2 septembre 1919, couturière

originaire de Oron-la-Ville domiciliée à
Sullens née à
Sully le deux avril
mil-huit cent septante-huit fille de
Nicolas, Richer et de
Susanne Françoise née Stauffer, d'at

Comme témoins :

- 1. Charles, Kamuz, agriculteur, à Sullens.
- 2. Louis, Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens, le vingt-six juillet
à Oron-la-Ville, le vingt sept du dit mois, mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt huit mil neuf cent vingt
(28 août 1920)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de mariage du fiancé.
- 2. Acte de divorce du fiancé.
- 3. Extrait de mariage de la fiancée.
- 4. Acte de divorce de la fiancée.
- 5. Promesse de mariage.

Les époux :

Emil Kamuz
Bertha Kamuz née Richer

Les témoins :

Ch. Kamuz, agr Sullens
Louis Aguet agr Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Debaulz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué à l'état civil de
Oron-la-Ville, le 21 août 1920.

20/8/20
L'officier
- R. Debaulz

Registre des mariages A.

N° 13

Simond, Henri Gabriel
Madan, Julie Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simond, Henri Gabriel, célibataire, agriculteur,

originaire de Chevrit domicilié à
Tourmens né à
Mont-la-Ville le trente juillet
mil huit cent quatre-vingt neuf fils de
Auguste François, Simond, agriculteur et de
Suzette Jenny née Martinat, sa femme, à Tourmens.

2. Madan, Julie Marie, célibataire, ménagère,

originaire de Sullens domiciliée à
Sullens née à
Sullens le vingt-cinq septembre
mil huit cent quatre-vingt dix huit fille de
Jules, Madan, agriculteur, à Sullens et de
Marie née Rossier, d'origine

Comme témoins :

1. Louis, Aguet, agriculteur, à Sullens
2. Tine, Genillard, lingère, au Loch

Les publications ont eu lieu à Tourmens, Sullens et au Pontier le
quinze décembre mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente décembre mil neuf cent vingt
(30 décembre 1920.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage

Les époux :

Henri Simond
Julie Simond née Madan

Les témoins :

Louis Aguet agri Sullens
Tine Genillard lingère Le Loch

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Communiqué à l'état civil du Pontier
le 31 décembre 1920.

Registre des mariages A.

N° 114

Simond, Georges Ami
Séchaud, Germaine Alice Blanche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simond, Georges Ami, célibataire, agriculteur, _____originaire de Chenit _____ domicilié àBourmoud _____ né àBourmoud _____ le premier novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix neuf _____ fils de

Auguste François Simond, agriculteur _____ et deLouise Jenny née Martinot, la femme à Bourmoud _____à _____
2. Séchaud, Germaine Alice Blanche, célibataire, ménagère,originaire de Sullens _____ domiciliée àSullens _____ née àSullens _____ le deux août _____

_____ mil neuf cent _____ fille de

Amis Charles, Séchaud, buraliste postal, à Sullens _____ et deLouise Constance née Kernut, s'écrite _____

à _____

Comme témoins :

1. Louis Aguet, agriculteur à Sullens _____2. Frère Gerbillard, lingère, au Loche _____Les publications ont eu lieu à Bourmoud, Sullens et au Sentier le
quinze décembre mil neuf cent vingt _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Sullens le trois décembre mil neuf cent vingt
/ 30 décembre 1920. / _____

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Georges Simond
Germaine Simond née
Séchaud

Les témoins :

Louis Aguet agri Sullens
Frère Gerbillard lingère Loche

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Communiqué à l'état civil du Sentier
le 31 décembre 1920.

Registre des mariages A.

N^o 15Bonzon, Henri Frédéric
Stalzel, Angèle Bertha

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonzon, Henri Frédéric, célibataire, agriculteur,originaire de Pompaples domicilié à
Moré né à
Sullens le siè octobremil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Henri David Bonzon, agriculteur à Moré et de
Georgette Louise Victoire, née Méviel, secréte2. Stalzel, Angèle Bertha, sœur de Eugène Constant
Höhlen, née le 21 avril 1875, ménagèreoriginaire de St. Etienne (Berne) domiciliée à
Penthaz née à
Penthaz le vingt huit novembremil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Louis Alfred Henri, Stalzel, agriculteur et de
Elise née Wittkofer, la femme à Penthaz

Comme témoins :

1. Jules Borgraud, juge de paix à Sullens.
2. David Magnenat, agriculteur à Bourmies.Les publications ont eu lieu à Moré à Penthaz le quatorze novembre
à St. Etienne le quinze et à Pompaples le siè du dit mois mil
neuf cent vingtAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sullens, le trante un décembre mil neuf cent vingt
(31 décembre 1920).

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de mariage de la fiancée.
3. Extrait de divorce de la fiancée
4. Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Bonzon
Angèle Bonzon née Stalzel

Les témoins :

Borgraud à Sullens
Magnenat Bourmies

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Registre des mariages A.

N^o 16Platel, Alfred Henri
Madan, Marie Sophie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Platel, Alfred Henri, célibataire, agriculteur —originaire de Somarcens A Rougemont — domicilié àPenthaz — né àPenthaz — le vingt-un juillet —mil huit cent quatre vingt sept — fils deHenri Alfred Henri, Platel, agriculteur — et deCléa ou Putikof, sa femme, à Penthaz —

à

2. Madan, Marie Sophie, célibataire, ménagère,originaire de Sullens — domiciliée àSullens — née àSullens — le vingt-huit mars —mil huit cent quatre vingt six — fille deHenri Edouard Madan — et deJulie ou Blanchard, ses deux sœurs —

à

Comme témoins :

1. Jules Borgrand, juge de paix, à Sullens —2. David Magnenet, agriculteur, à Poussins —Les publications ont eu lieu à Sullens le quatre décembre, à Penthazet Rougemont le cinq et à Somarcens le six du dit moismil neuf cent vingt —

à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-un décembre mil neuf cent vingt(31 décembre 1920.) —

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé

2. Extrait de naissance de la fiancée

3. Promesse de mariage.

Les époux :

Alf PlatelMarie Platel née Madan

Les témoins :

Borgrand à SullensMagnenet Poussins

L'officier de l'état civil :

G. DubaultLe numéro 16, à la page 85, est
celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1920. Les deux doubles
du présent registre sont conformes.

Ce que nous certifions.

Sullens le 31 décembre 1920.

L'officier de l'état civil :

G. DubaultUn double a été remis le 5
janvier 1921, à l'autorité cantonale
de surveillance, en exécution de
l'art. 2 de la loi.

Sullens le 5 janvier 1921.

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Registre des mariages A.

N^o 1Baatar, Albert Emile.
Desponds, Lina Hélène

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatar, Albert Emile, célibataire, employé ma C.F.F.originaire de Genève domicilié àTenthaz né àSullens le dieu juillet

mil neuf cent _____ fils de

Abram dit Albert Baatar, décédé et deLouise Julie née Liniger, sa mère, à Tenthaz2. Desponds, Lina Hélène, célibataire, cuisinière,originaire de Sussy domiciliée àCottens née àEcublens le premier juinmil huit cent quatre vingt seize fille deUlysse Ernest Desponds, agriculteur, à Lausanne, et deLouise dite Albertine née Ester, décédée

à _____

Comme témoins :

1. Samuel Sèchard, agriculteur, à Sullens2. Ermain Pedominici, entrepreneur, à DaillensLes publications ont eu lieu à Tenthaz, le quatre janvier, à Genève,
Sussy et Cottens, le cinq du dit mois mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt cinq février mil neuf cent vingt-un
(25 février 1921.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Baatar Albert
Desponds Lina née Desponds

Les témoins :

Sèchard Samuel Sullens
Ermain Pedominici Entrepreneur Daillens

L'officier de l'état civil :

L. DubautCommuniqué aux états civils de Nalardin
La Sarraz et Grancy le 26 février 1921.

Registre des mariages A.

N^o 2
 Ramuz, Fernand, Alfred Roger.
 Noverrats, Yvonne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramuz, Fernand Alfred Roger, célibataire, agriculteur.

originaire de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
David, Ramuz, agriculteur et de
Sophie Jenny née Chelacretats, la femme, à Sullens.

2. Noverrats, Yvonne, célibataire, ménagère.

originaire de Cully et Lutry domiciliée à
Sullens née à
Lausanne le dix-sept juillet
mil neuf cent trois fille de
Henri Samuel Auguste, Noverrats, à Lausanne et de
Ida Susanna née Ecard, veuve.

Comme témoins :

1. Maurice, Recordon, agriculteur, à Sullens.
 2. Louis, Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens et Lutry le trouze mars,
 à Cully le trouze-une du dit mois mil neuf cent-vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le quinze avril mil neuf cent-vingt-un
 (15 avril 1921).

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée
- 3^o Consentement du tuteur de la fiancée
- 4^o Autorisation du Département de Justice et Police à la fiancée pour contracter mariage
- 5^o Promesse de mariage

Les époux :

Ramuz Fernand
Ramuz Yvonne née Chelacretats

Les témoins :

M. Recordon, agr. Sullens
Louis Aguet agr Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Communiqué aux états civils de Lutry
 et Cully le 16 avril 1921.

Registre des mariages A.

N° 3

Cuérel, Edouard Auguste
Valet, Marie Germaine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuérel, Edouard Auguste, célibataire, agriculteuroriginaire de Villars-St-Croix domicilié àMex né àMex le quatre novembremil huit cent quatre-vingt-seize fils deElie Louis Cuérel, fonctionnaire postal et deJeanne Henriette Victoire née Meylon, à Mex.

à

2. Valet, Marie Germaine, célibataire, ménagère,originaire de Mex domiciliée àMex née àMex le trois marsmil huit cent quatre-vingt-seize fille deFerdinand Valet, vicé et deMarie Charlotte née Coeytaux, servante, à Mex

à

Comme témoins :

1. Ferdinand Valet, agriculteur, à Mex.2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens.Les publications ont eu lieu à Villars-St-Croix et à Mex le dix-neuf
mars mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-trois avril mil neuf cent vingt-un.
(23 avril 1921.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Edouard Cuérel
Germaine Cuérel née Valet

Les témoins :

F. Valet agri. Mex.
Louis Aguet agri Sullens

L'officier de l'état civil :

L. DubauldCommuniqué à l'état civil de Budbigny
le 24 avril 1921.

Registre des mariages A.

N^o 4
 Vaney Charles Louis
 Bélatz Virginia Adèle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaney Charles Louis, célibataire, agriculteur, —

originaire de Cugy A de Bottens domicilié à
Moex né à

Cugy le quatre novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de

Charles Emile Vaney, boulanger et de

Franziska née Wilhelm, sa femme, à Moex.

2. Bélatz Virginia Adèle, célibataire, ménagère, —

originaire de Mont-la-Ville domiciliée à
Moex née à

Moex le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Louis Alfred Bélatz, séicidé et de

Thésalie Augustine née Carillet, sa mère, à Moex.

Comme témoins :

1. Ernest Volot, gendarme, à Yverdon.

2. Lucie Blondel, infirmière, à Crislier.

Les publications ont eu lieu à Moex, le vingt-neuf mars, à Cugy,
Bottens et Mont-la-Ville le trente du dit mois mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le trente avril mil neuf cent vingt-un
 (30 avril 1921)

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Vaney Charles
Régine Vaney née Bélatz

Les témoins :

Ernest Volot Yverdon
Lucie Blondel Crislier

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 5

Pilet, Henri Albert
Clavel, Olive

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Henri Albert, célibataire, agriculteur, _____

originaire de Château-d'Oix et de Rossinière _____ domicilié à
Bettens _____ né à
Château-d'Oix, aux Granges-d'Oix, le dix-huit août _____
_____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Louis David, Pilet, diocèse _____ et de
Marie Anna née Bonnet, sa mère, à Château-d'Oix _____

2. Clavel, Olive, célibataire, ménagère _____

originaire de Bettens et de Dormond _____ domiciliée à
Bettens _____ née à
Bettens _____ le vingt huit janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de
Samuel Constant Clavel, agriculteur _____ et de
Lina Louise née Fontarmat, sa femme, à Bettens _____

Comme témoins :

1. François Dubauld, agriculteur, à Sullens _____
2. Louis Seguet, agriculteur, à Sullens _____

Les publications ont eu lieu à Bettens, Dormond et Rossinière le
dix mai à Château-d'Oix le onze du dit mois mil neuf
cent vingt un _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trois juin mil neuf cent vingt un
(3 juin 1921)

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé
2° Extrait de naissance de la fiancée
3° Promesse de mariage

Les époux :

Pilet Henri
Pilet Olive née Clavel

Les témoins :

Fran Dubauld agr. Sullens
Louis Seguet agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubauld

Communiqué aux états civils de
Château-d'Oix et Rossinière
le 4 juin 1921

Registre des mariages A.

N° 6
Gachet, Paul Constant.
Deges, Julianne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gachet, Paul Constant, célibataire, agriculteur, —

originaire de Trilley-Ojulaz et Boussens, domicilié à

Bettens né à

Bettens le vingt-un juin

mil huit cent Septante cinq fils de

Henri David, Gachet et de

Charlotte née Dubit, les deux vivants.

à

2. Deges, Julianne, célibataire, ménagère —

originaire de Pralins domiciliée à

Bettens née à

Champtauray le vingt juin

mil huit cent quatre vingt-sept fille de

Louis, Deges, vivants et de

Adèle née Coigny, la veuve, à Champtauray

à

Comme témoins :

1. Ernest, Marmillod, cafetier, à Dailons.

2. Georges, Gruetel, agriculteur, à Bettens.

Les publications ont eu lieu à Trilley-Ojulaz, Bettens et Boussens le
Sept mai et à Pralins le huit du dit mois mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bettens le quatre juin mil neuf cent vingt-un.
(4 juin 1921):

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Paul Gachet
Julianne Gachet née
Deges

Les témoins :

Marmillod & Cafetier Dailons
Gruetel Georges Bettens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué aux états civils de
Schallens le Mardi 4 juin 1921.

Registre des mariages A.

N° 7
Freymond, Constant
Bovey, Blanche Julie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freymond, Constant, célibataire, agriculteur, —

originaire de St-Cierges domicilié à

Bettens né à

Bettens le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt fils de

Jean Freymond, docteur et de

Aline née Fontamard, sa veuve, à Bettens

à

2. Bovey, Blanche Julie, célibataire, ménagère, —

originaire de Romanet-Haubanne et Chesaux domiciliée à

Bettens née à

Jouxens-Mézery le onze novembre

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Benjamin Jules Bovey, charbon et de

Marquise dite Julie née Moury, à Bettens

à

Comme témoins :

1. Eugène Freymond, agriculteur, à Bettens

2. Aloys Bovey, menuisier, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Bettens le seize mai, à St-Cierges,
Romanet et Chesaux, le dix-sept du dix mois mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bettens le neuf juillet mil neuf cent vingt-un
(9 juillet 1921)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé
- 2. Extrait de naissance de la fiancée
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Freymond Constant
Freymond Blanche née Bovey

Les témoins :

Eugène Freymond agr. Bettens
Aloys Bovey menuisier Vallorbe

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Communiqué aux états civils de
St-Cierges et Prilly, le 9 juillet 1921.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu le 22 juillet 1921.
Le Prêtre
A. Boudon

Registre des mariages A.

N° 8

Grussel Georges Henri
Gachet Alice

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grussel Georges Henri, célibataire, agriculteur, —originaire de Bettens domicilié àBettens né àBettens le cinq avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Marc François Grussel et deMarie Louise née Fontannay, les deux célibataires.

à

2. Gachet Alice, célibataire ménagère —originaire de Dioisy-Orjulay & Boussens domiciliée àBettens née àBettens le trois octobre

mil huit cent septante-trois fille de

Henri David Gachet et deCharlotte née Dubrit, les deux célibataires.

à

Comme témoins :

1. Paul Gachet, agriculteur, à Bettens.2. Ernest Marmilled, cafetier, à Dailens.Les publications ont eu lieu à Bettens & Boussens le vingt-cinq
juillet et à Dioisy-Orjulay le vingt-six du dit mois mil
neuf cent vingt-unAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bettens le dix-neuf août mil neuf cent vingt-un
(19 août 1921)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de naissance de la fiancée
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Grussel Georges
Grussel Alice
née Gachet

Les témoins :

Paul Gachet Agriculteur Bettens
Marmilled E. Cafetier DailensCommuniqué à l'état civil de Bettens
le 20 août 1921.

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Registre des mariages A.

N° 9

*Kählen, Marcel Jules
Chuillard née Milliod, Valentine Marie*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Kählen, Marcel Jules, célibataire, agriculteur*

originaire de *Saint-Étienne (Seme)*, domicilié à *Penthaz* né à *Penthaz* le *vingt-trois janvier* mil huit cent *quatre-vingt-douze* fils de *Jules Charles Kählen, agriculteur* et de *Augustine née Desponds, la femme à Penthaz*

2. *Chuillard née Milliod, Valentine Marie, veuve de Eugène Armand, Chuillard, déc. le 14 décembre 1918, ménagère,*

originaire de *Froidville*, domiciliée à *Penthaz* née à *Penthaz* le *vingt-deux mai* mil huit cent *quatre-vingt-quinze* fille de *François Louis Milliod, docteur* et de *Yvonne née Schriediger, la veuve à Penthaz*

Comme témoins :

- 1. *Eugène Kählen, agriculteur, à Penthaz*
- 2. *Marcel Milliod, agriculteur, à Penthaz*

Les publications ont eu lieu à *Penthaz* le *cinq août*, à *Saint Étienne* & *Froidville* le *six du dit mois* mil huit cent *vingt-un*

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Suivent, le *sept septembre* mil huit cent *vingt-un* (*7 septembre 1921*)

Pièces déposées :

- 1° *Extrait de naissance du fiancé*
- 2° *Extrait de naissance de la fiancée*
- 3° *Promesse de mariage.*

Les époux :

*Marcel Kählen
Valentine Kählen*

Les témoins :

*Kählen Eug. ag. Penthaz
M. Milliod ag. Penthaz*

L'officier de l'état civil :

L. Delaubert

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué aux états civils de *Saint Étienne* & *Nottus*, le *8 septembre 1921*.

Registre des mariages A.

N° 10

Jaton, Louis
Magnin, Julia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaton, Louis, vuf de Elena née Bossi, des le 27 août 1909,
traducteur, secrétaire,

originaire de Villars-Mendraz domicilié à
Verne, Perakasse né à
Chapellet Moudon le dix-huit septembre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Émile Jaton, agriculteur et de
Mechanie née Teyre sa femme, à Villars-Mendraz

2. Magnin, Julia, célibataire, sans profession,

originaire de Bettens domiciliée à
Bettens née à
Bercher le vingt trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Louis Magnin, agriculteur et de
Bertha née Coigny sa femme, à Bettens

Comme témoins :

- 1. Louis Magnin, agriculteur, à Bettens
- 2. M. Jaton, économe, à Charnay.

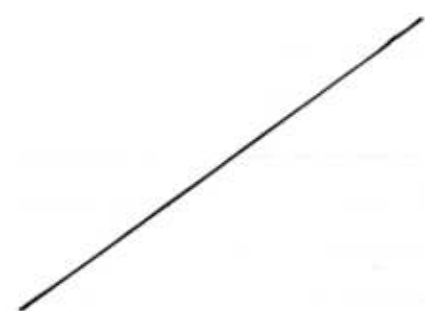
Les publications ont eu lieu à Verne le quinze août, à Villars-Mendraz et Bettens le dix-sept du dit mois mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bettens le sept septembre mil neuf cent vingt-un.
(7 septembre 1921.)

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.



Les époux :

Jaton,
E. Jaton née Magnin

Les témoins :

Magnin, agriculteur, Bettens.
Jaton économe Charnay

L'officier de l'état civil :

L. Dubauld

Imprimerie Yvertoise, Yvertoise, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de Berne
et A. Cierges le 8 septembre 1921.

Registre des mariages A.

N^o 11
Cissot, Charles Henri Louis
Delacuisine, Henri Jeanne Louise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cissot, Charles Henri Louis, célibataire, agriculteur.

originaire de Veillens domicilié à
Veillens né à
Veillens le trente mai
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Louis Auguste Cissot, agriculteur et de
Marie Fanny Jenny née Coeytaut sa femme, à Veillens.

2. Delacuisine, Henri Jeanne Louise, célibataire, ménagère.

originaire de Veillens domiciliée à
Veillens née à
Veillens le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Edouard Charles Louis Delacuisine, agriculteur, à Veillens, et de
Marie Louise née Girard, décédée.

Comme témoins :

- 1. Edmond Delacuisine, agriculteur, à Veillens.
- 2. Edouard Delacuisine, étudiant, à Veillens.

Les publications ont eu lieu à Veillens, le dix-huit mai mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Veillens, le vingt-deux septembre mil neuf cent vingt-un.
(22 septembre 1921).

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Ch^r Cissot
Henri Delacuisine

Les témoins :

Edmond Delacuisine, agric.
Veillens
Edouard Delacuisine, étudiant
sa femme

L'officier de l'état civil :

L. Delacuisine

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 12

Gorgerat Alfred Henri
Moret Augustine Lucie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorgerat Alfred Henri, célibataire, employé aux C.F.T.originaire de Bussigny sur Morzes domicilié à
Mex, temporairement à Dormodiville né à
Bussigny le quatre avril
mil huit cent quatre-vingt seize fils de
Alfred Georges Louis Gorgerat, contre-maître à Bussigny, et de
Rosalie née Gillieron, sécourde.2. Moret Augustine Lucie, célibataire, maîtresse-d'ouvrageoriginaire de Clarmont domiciliée à
Mex née à
Yvermes sur Lausanne le dix-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt quatre fille de
Charles Henri Moret, agriculteur et de
Lina Alice née Jordan, femme, à Mex.

Comme témoins :

1. Emile Moret, agriculteur, à Dormodiville.
2. Berthe Moret, ménagère, à Dormodiville.

Les publications ont eu lieu à Mex le premier septembre à Bussigny
à Clarmont le deux du dit mois, mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-six septembre mil neuf cent vingt-un
(26 septembre 1921)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Brevé de mariage.

Les époux :

Alfred Gorgerat
Augustine Gorgerat née Moret

Les témoins :

E. Moret agr. Dormodiville
B. Moret ménagère Dormodiville

L'officier de l'état civil :

J. Dubouche

N° 13

Clavel, Lucien Albert.
Péchin, Julia.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Lucien Albert, célibataire, agriculteur, —

originaire de Peltens et Pourmend domicilié à
Peltens né à
Peltens le trente-un décembre

mil-huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Loustant Samuel, Clavel, agriculteur et de
Lina Louise née Fontarmay, la femme, à Peltens.

2. Péchin, Julia, célibataire, ménagère —

originaire de Cronay et Mézery domiciliée à
Penthaz née à
Penthaz le quatorze mai

mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Charles, Péchin, agriculteur et de
Anna née Estoppey, la femme, à Penthaz

Comme témoins :

1. Henri, Pichud, sellier, à Sullens.
2. Fouis, Aguet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Peltens, Pourmend et Penthaz le six
septembre, à Cronay et Mézery le huit du dit mois mil neuf
cent-vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le 7 octobre mil neuf cent vingt-un
(7 octobre 1921.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé
2. Extrait de naissance de la fiancée
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Lucien Clavel
Julia Clavel née Péchin

Les témoins :

H. Pichud sellier Sullens.
F. Aguet agri Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Molendin
le 8 octobre 1921.

Registre des mariages A.

N^o 14Grother, Georges Alfred.
Favre, Marguerite Elise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grother, Georges Alfred, célibataire, agriculteur, —originaire de La Prévine (Neuchâtel) domicilié àPellens né àLa Prévine, Crochet-dessus le deux avrilmil huit cent quatre-vingt-quatre fils deAlfred Ulysse Grother et deCharlotte née Huguenin Bergemont, les deux décédés.2. Favre, Marguerite Elise, célibataire, ménagère.originaire de Goumoins-la-Ville domiciliée àGoumoins-la-Ville née àGoumoins-la-Ville le vingt-cinq octobremil neuf cent fille deAlfred Favre, agriculteur et deAdèle Julie née Marguerite la femme, à Goumoins-la-Ville.

Comme témoins :

1. Henri Tardiv, sellier, à Pellens.2. Louis Aguet, agriculteur, à Pellens.Les publications ont eu lieu à Pellens, La Prévine et Goumoins-la-Ville le quinze septembre mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Pellens, le sept octobre mil neuf cent vingt-un.(7 octobre 1921.)

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Georges Grother
Marguerite Grother née Favre

Les témoins :

H. Tardiv sellier Pellens.
L. Aguet agr. Pellens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 15

Cardy, Emile
Schori, Alice Lina.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cardy, Emile, célibataire, plâtrier, _____originaire de Yverrois _____ domicilié àPenthaz _____ né àQuarney _____ le douze juin __________ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils deFrançois Cardy, décedé _____ et deElise née Taridel, sa veuve à Quarney _____

à _____

2. Schori, Alice Lina, célibataire, femme de chambre, _____originaire de Madefingen, (Ct. de Bienne) _____ domiciliée àGenève, (ville) _____ née àYverdon _____ le huit mai __________ mil-neuf cent un _____ fille deRodolphe Schori, décedé _____ et deJulie née Chevalier, sa veuve à Genève _____

à _____

Comme témoins :

1. Marius Cactin, cordonnier, à Sullens _____2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens _____Les publications ont eu lieu à Yverrois et Penthaz le douzeseptembre, à Genève et Dettligen le treize du dit mois milneuf cent vingt-un _____

à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sullens _____ le huit octobre mil neuf cent vingt-un __________ (8 octobre 1921) _____

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé _____2. Extrait de naissance de la fiancée _____3. Promesse de mariage _____

Les époux :

Emile Cardy
Alice Schori

Les témoins :

M. Cactin, cordonnier
Sullens
L. Aguet, agriculteur
Sullens

L'officier de l'état civil :

G. DubautCommuniqué aux états civils de
Yverrois, Dettligen, Genève et
le 9 octobre 1921.

Registre des mariages A.

N° 16

Henry, Auguste Edmond.
Traissant, Marie Valentine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Auguste Edmond, célibataire, agent de police,originaire de Vullierens domicilié àLausanne né àYver le dix-neuf janviermil huit cent quatre-vingt-treize fils deFrançois Louis Henry, agriculteur et deLouise Eugénie née Desprez, à Vullierens

à

2. Traissant, Marie Valentine, célibataire, ménagère,originaire de Morx domiciliée àMorx née àMorx le vingt-neuf décembremil huit cent quatre-vingt-dix-huit fille deHenri Louis Traissant, agriculteur et deAnnette Henriette née Vetter, à Morx

à

Comme témoins :

1. Henri Meylan, agriculteur, à Vufflens-la-Ville2. Rosa Meylan, ménagère, à Vufflens-la-VilleLes publications ont eu lieu à Lausanne, le seize septembre, à Vullierens
le dix-sept et à Morx le dix-neuf du dit mil huit cent vingt-un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Vullierens, le vingt-deux octobre mil neuf cent vingt-un.

(22 octobre 1921.)

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Auguste HenryMarie Valentine Henrynée Traissant

Les témoins :

Henri Meylan, agri. Vufflens-la-VilleRosa Meylan, mén. Vufflens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

L. DubaultCommuniqué aux états civils de Colombier
à Lausanne le 23 octobre 1921.

Registre des mariages A.

N° 17

Moret, Charles Ulysse
RoCHAT, Marthe Juliette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moret, Charles Ulysse, célibataire, agriculteur,originaire de Clarmont domicilié àMoz né àVernot la Saulanne le dix-neuf décembremil-huit cent quatre-vingt-douze fils deCharles Henri Moret, agriculteur et deLina Alice née Jordan, la femme à Moz.

à

2. RoCHAT, Marthe Juliette, célibataire, ménagère,originaire de Protigny sur Marais et l'Abbaye domiciliée àChevaux née àChevaux le vingt-cinq décembremil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille deAuguste Georges RoCHAT, agriculteur et deFanny Marie née Ringgeli, la femme à Chevaux

à

Comme témoins :

1. Emile Moret, agriculteur, à Bourneuf.2. Berthe Moret, ménagère, à Bourneuf.Les publications ont eu lieu à Moz, Protigny sur Marais et l'Abbaye,
le quinze octobre, à Chevaux et Clarmont le dix-sept du dit
mois mil neuf cent vingt-un.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Suillens, le douze novembre mil neuf cent vingt-un
(12 novembre 1921).

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Moret Ulysse
Marthe Moret née RoCHAT

Les témoins :

E. Maet, agr. Bourneuf,
Berthe Moret ménag. Bourneuf

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Registre des mariages A.

N^o 18
 Séchaud, Max François
 Piot, Henriette Julie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Séchaud, Max François, célibataire, agriculteur _____

originaire de Sullens _____ domicilié à

Sullens _____ né à

Sullens _____ le dix-sept janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Henri François, Séchaud, agriculteur _____ et de

Emma Alice née Wottay, sa femme, à Sullens. _____

à _____

2. Piot, Henriette Julie, célibataire, ménagère _____

originaire de Chierrens _____ domiciliée à

Bourrens _____ née à

Bourrens _____ le quatre décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix-sept _____ fille de

Georges Emile, Piot, agriculteur _____ et de

Adeline Emma née Pichay, sa femme, à Bourrens. _____

à _____

Comme témoins :

1. Jules Barthélemy Séchaud, employé au S. P., à Lausanne. _____

2. Louis Aguet, agriculteur, à Sullens. _____

Les publications ont eu lieu à Sullens et Bourrens le cinq novembre
et à Chierrens le sept du dit mois mil neuf cent vingt-un. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens _____, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-un
 (25 novembre 1921.) _____

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Max Séchaud
Henriette Séchaud née
Piot

Les témoins :

Jules Barthélemy Séchaud Em. L.
Lausanne
Louis Aguet agri Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué à l'état civil de S. Georges
 le 26 novembre 1921.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 19

Mertz, Armand
Séchaud, Otilie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Mertz, Armand, célibataire, employé d'hôtel* _____

originaire de *Reinwil, a. S. (Argovie)*, _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

Reinwil _____ le *vingt-trois septembre* _____

_____ *mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit* _____ fils de

Hermann, Mertz, décédé _____ et de

Emma née Bally, sa femme, à Burg & Mengikon _____

à _____

2. *Séchaud, Otilie, célibataire, ménagère* _____

originaire de *Sullens* _____ domiciliée à

Sullens _____ née à

Sullens _____ le *huit mai* _____

_____ *mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf* _____ fille de

Henri Francis, Séchaud, agriculteur _____ et de

Emma Alice née Mottaz, sa femme, à Sullens, _____

à _____

Comme témoins :

1. *Jules, Cortisioy, Séchaud, employé au S.O. à Lausanne*.

2. *Georges, Fick, agriculteur, à Barmens*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne & Reinwil* le *quatorze* _____
octobre et à *Sullens* le *quinze* du *dixième* *mil neuf cent vingt-un* _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ *Sullens*, le *vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-un* _____
(25 novembre 1921.) _____

Pièces déposées :

1. *Certificat de publication*.

/

Les époux :

Armand Mertz
Otilie Mertz née Séchaud

Les témoins :

J. Cortisioy Séchaud, E. L.
Georges Fick, agriculteur, à Barmens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué aux états civils de
Reinwil (Argovie) & Lausanne, le *26 novembre 1921*.

Registre des mariages A.

N° 20
Griin, Lucien
Fivaz, Marie Olga.

Par jugement du Tribunal du
district de Morges, du 7 octobre 1932,
déclaré définitif et exécutoire le 3 novembre
1932, le mariage ci-contre, a été
dissous par le divorce. Le Tribunal
a prononcé le divorce en application de l'art.
142 du C.C.S. et désigné le mari comme
époux coupable. (Pat. de délai imposé.)
Sulleus le 7 novembre 1932.
L'officier de l'état civil:
G. Dubauld

Le numéro 20, à la page 105
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1931. Les deux
doubles du présent registre sont
conformes. Ce que nous certifions.
Sulleus le 31 décembre 1931.
L'officier de l'état civil:
G. Dubauld

Un double a été remis le
4 janvier 1932, à l'autorité
cantonale de Surcoullans, en
exécution de l'art 2 de la loi.
Sulleus le 5 janvier 1932.
L'officier de l'état civil:
G. Dubauld

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Griin, Lucien, célibataire, agriculteur

originaire de Gressy et de Belmont: Yverdon domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Churrens le vingt octobre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Blaise, Griin, employé aux C.F.F. et de
Marie née Genier, sa femme, à Vufflens-la-Ville.

2. Fivaz, Marie Olga, célibataire, sans profession,

originaire de St-Oyens domiciliée à
Vufflens-la-Ville née à
Granges (Ch. de Sebourg) le vingt-trois décembre

mil neuf cent un fille de
Camille Edmond, Fivaz, mécanicien et de
Marie née Dera, sa femme, à Vufflens-la-Ville.

Comme témoins :

- 1. Louis, Griin, ouvrier de fabrique, à Vufflens-la-Ville.
- 2. Louis, Aguet, agriculteur, à Sulleus.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville et à Gressy le neuf
décembre, à Belmont le six et à St-Oyens le onze du dit
mois mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sulleus le trente décembre mil neuf cent vingt-un
(30 décembre 1931)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.
- 4° Certificat des parents de la fiancée.

Les époux :

Lucien Griin
Olga Griin née Fivaz

Les témoins :

Louis Griin, ouv. d. fab. Vufflens-la-Ville.
Louis Aguet, agri. Sulleus.

L'officier de l'état civil :

G. Dubauld

Communiqué aux état civils de Belmont
Yverdon et Gressy le 31 décembre 1931.

Registre des mariages A.

N° 1

Tahud, Julien
Meyer, Lucie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud, Julien, célibataire, agriculteur

originaire de Ogens domicilié à
Penthaz né à
Herminclus le dieu huit juin
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fils de
Jules Aimé Tahud, dépositaire postal et de
Adèle née Jazyet B. sa femme, à Penthaz.

2. Meyer, Lucie, célibataire, ménagère

originaire de Schaffhouse domiciliée à
Cossonay née à
Lausanne (Ouchy) le quinze décembre
mil neuf cent un fille de
Alexandre Jean Meyer et de
Lina Emma née Meyennard, les deux précédés.

Comme témoins :

1. Samuel Jazyet, agriculteur, à Penthaz.
2. Max Schaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Penthaz, Cossonay et Schaffhouse le
quatre février et à Ogens, le six du dit mois mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-quatre février mil neuf cent vingt-deux
(24 février 1922)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Julien Tahud
Lucie Tahud née
Meyer

Les témoins :

Samuel Jazyet ag. à
Penthaz,
Max Schaud ag. Sullens.

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué aux état civils de St-Cerges,
Schaffhouse et Cossonay, le 25 février 1922.

Registre des mariages A.

N^o 2
Valet Ferdinand Alexis
Cuanoud Marie

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Valet Ferdinand Alexis*, célibataire, agriculteur —

originaire de *Mors* _____ domicilié à

Mors _____ né à

Mors _____ le *vingt-deux janvier* _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Ferdinand Valet, décédé _____ et de

Marie Charlotte née Constant, sa mère, à *Mors*, _____

à _____

2. *Cuanoud Marie*, célibataire, ménagère, _____

originaire de *Oppens* _____ domiciliée à

Suchy _____ née à

Suchy _____ le *quatorze avril* _____

_____ mil neuf cent un _____ fille de

Constant Cuanoud, agriculteur _____ et de

Louis née Perret, sa femme, à *Suchy*, _____

à _____

Comme témoins :

1. *Alois Cuanoud*, agriculteur, à *Suchy*, _____

2. *Charles Piquet*, agriculteur, à *Suchy*, _____

Les publications ont eu lieu à *Mors*, le *vingt avril*, à *Oppens* et
Suchy le *douze* du dit mois mil neuf cent *vingt-deux*. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Suchy, le *vingt-neuf avril* mil neuf cent *vingt-deux*.
(29 avril 1922.) _____

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Fd Valet,
Marie Valet née Cuanoud

Les témoins :

Alois Cuanoud ag. *Suchy*,
Charles Piquet ag. *Suchy*

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 3

Marti, Charles Ferdinand
 Duclot, Adèle Fanny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marti, Charles Ferdinand, veuf de Adèle Louise née
 Simonin, déc. le 13 novembre 1921, resident _____

originaire de Neuchâtel (C. de Vevay) _____ domicilié à
 Penthaz _____ né à
 Neuchâtel _____ le vingt-sept août 1863 _____
 mil huit cent soixante _____ fils de
 Frédéric, Marti _____ et de
 Elisabeth née Herold, la. sans séculés. _____
 à _____

2. Duclot, Adèle Fanny, célibataire, couturière, _____

originaire de St-Prix _____ domiciliée à
 Penthaz _____ née à
 St-Prix _____ le vingt-quatre mars _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Jules Henri Duclot _____ et de
 Susanne Françoise née Favre, la. sans séculés. _____
 à _____

Comme témoins :

1. Aimé Mercier, commerçant, à Cossonay (Yverl.)
2. Max Richard, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Penthaz, le neuf mai, à St-Althausen,
 le dix et à St-Prix, le douze du dit mois mil neuf cent vingt-deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente-un mai mil neuf cent vingt-deux
 (31 mai 1922)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé
- 2° Extrait de décès de la précédente conjointe du fiancé.
- 3° Extrait de naissance de la fiancée.
- 4° Promesse de mariage.

Les époux :

Ferdinand Marti
 Adèle Marti née Duclot

Les témoins :

A. Mercier commerçant Cossonay Yverl.
 Max Richard ag. Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux états civils de St-Althausen
 (Comm.) de St-Prix, le 1^{er} juin 1922.

Registre des mariages A.

N° 4
 Isely, Gustave
 Guillemin, Suzanne Kélin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Isely, Gustave, célibataire, agriculteur, —

originaire de Paillens de Mühlberg (Bern), domicilié à
Paillens né à
Paillens le vingt-quatre juin
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Louis Charles Jean Isely, agriculteur, à Paillens et de
Blaise née Hebençon, Sécidié.

2. Guillemin, Suzanne Kélin, célibataire, ménagère,

originaire de Villars-Lutry domiciliée à
Villars-Lutry née à
Villars-Lutry le deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Henri Charles Guillemin, Sécidié et de
Lina née Desponds, le nom, à Villars-Lutry.

Comme témoins :

1. Louise, Mercier, ménagère, à Genève, —
 2. Max, Sichel, agriculteur, à Sullens, —

Les publications ont eu lieu à Paillens le vingt-six avril à
Mühlberg (Bern) et Villars-Lutry le vingt-huit du même
mois mil neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le deux juin mil neuf cent vingt-deux
(2 juin 1922).

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Gustave Isely
Suzanne Isely née Guillemin

Les témoins :

Mercier Louise, ménagère, Genève.
Max Sichel (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué aux états civils de
Mühlberg (Bern) à six heures
le 3 juin 1922.

Registre des mariages A.

N° 5

Aquet, Louis François
Séchaud, Augusta Henriette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aquet, Louis François, célibataire, agriculteur, —

originaire de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le Seize Septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean, Aquet, séide et de
Elise Lidie née Aquet, sa veuve, à Sullens.

2. Séchaud, Augusta Henriette, célibataire, ménagère,

originaire de Sullens domiciliée à
Sullens née à
Sullens le trente mars
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Charles, Séchaud, séide et de
Emma Alie Jenny née Madan, sa mère, à Sullens.

Comme témoins :

- 1. Marius Demont, agriculteur, à Sullens.
- 2. Max Séchaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens, le vingt-quatre juin mil
neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le quatorze juillet mil neuf cent vingt-sept
(14 juillet 1927)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Aquet Louis.
Aquet Augusta née Séchaud

Les témoins :

Marius Demont ag Sullens
Max Séchaud (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Communiqué

Vu le 23 fév 1927.
L'Officier
G. Dubault

Registre des mariages A.

N° 6
 Frei, Joseph
 Wiermats, Frida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frei, Joseph, célibataire, vacher. _____

originaire de Aï (Ch. de St-Gall) _____ domicilié à
Daillens _____ né à
Aï (St-Gall) _____ le vingt-huit mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Baptiste Frei _____ et de
Maria née Wolmer, les deux décédés. _____

2. Wiermats, Frida, célibataire, perruche. _____

originaire de Bulle _____ domiciliée à
Bulle _____ née à
Bulle _____ le cinq septembre _____
 _____ mil neuf cent _____ fille de
Louis Auguste Wiermats, agriculteur _____ et de
Sophie Amélie Lucie née Wiermats, sa femme, à Bulle _____

Comme témoins :

1. Ernest Moser, agriculteur, à Daillens. _____
 2. Louise Moser, ménagère, à Daillens. _____

Les publications ont eu lieu à Daillens le quatorze septembre, à
Aï (St-Gall) le quinze et à Bulle le soir du six-vingt
 mil neuf cent vingt-deux. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Daillens le six octobre mil neuf cent vingt-deux.
 (6 octobre 1922).

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé
 2° Extrait de naissance de la fiancée.
 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Frei Joseph
Frei Frida née Wiermats

Les témoins :

Ernest Moser agriculteur Daillens
Louise Moser ménagère Daillens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Communiqué sur états civils de Aï
(St-Gall) et Bulle, le 7 octobre 1922.

Registre des mariages A.

N° 7

Graser, Hermann
Corbat, Charlotte

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graser, Hermann, célibataire, écuyer - aspirantoriginaire de Ins. (Perno) domicilié à
Yerne né à
Ins le vingt-cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Henri Alexandre, Graser, jardinier et de
Hedra Rita née Müller, à Yerne.2. Corbat, Charlotte, célibataire, sans profession.originaire de Mont St. Lausanne domiciliée à
Fenthaiz née à
Fenthaiz le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Paul Henri Jules, Corbat, scribe et de
Emma née Roulin, à Fenthaiz.

Comme témoins :

1. Henri, Roumottet, agriculteur, à Fenthaiz.
2. Max, Séchaud, agriculteur, à Sullens.Les publications ont eu lieu à Yerne, le vingt-deux septembre, à Ins.
le vingt-trois, au Mont St. Lausanne, le vingt-cinq du dit mois
mil neuf cent vingt-deux.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sullens, le dix novembre mil neuf cent vingt-deux.
(10 novembre 1922).

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Hermann Graser
Charlotte Graser née Corbat

Les témoins :

H. Roumottet ag. Fenthaiz
Max Séchaud (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

L. DubaulozCommuniqué aux états civils de Ins.
Yerne et Romanel St. Lausanne le 11
novembre 1922.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 8
Clavel, Paul Robert
Chamot, Rosa Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Clavel, Paul Robert, célibataire, agriculteur,

originaire de Bettens A Bourmoud domicilié à

Bettens né à

Bettens le trois janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois fils de

Louis François, Clavel, agriculteur, à Bettens et de

Georgine Julie née Durak, divorcée.

2. Chamot, Rosa Marie, célibataire, couturière

originaire de La Chaue domiciliée à

Grancy née à

Villars-Sulery le deux septembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Albès, Chamot, agriculteur et de

Jeanette Marie née Clerc, femme, à Premboud.

Comme témoins :

1. Fontannaz, Henri, agriculteur, à Bettens.

2. Séchard, Louis, facteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bettens et Bourmoud le huit novembre
à Grancy le neuf et à La Chaue le dix du dit mois mil
neuf cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le quinze décembre mil neuf cent vingt-deux
(15 décembre 1922.)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Paul Clavel
Rosa Clavel, née Chamot

Les témoins :

Fontannaz Henri agr Bettens
Séchard Louis facteur Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Delaulot

Communiqué aux état civils de
Coblenz et Grancy le
16 décembre 1922.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 9
Bally, Maurice
Pitrequin, Marguerite Rose.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, Maurice, célibataire, agriculteur,

originaire de Boussens domicilié à
Boussens né à
Boussens le treize juin
mil huit cent quatre vingt-seize fils de
Constant Louis, Bally, agriculteur et de
Emilie Augustine nee Cauderay, sa femme, à Boussens.

2. Pitrequin, Marguerite Rose, célibataire, ménagère,

originaire de Romanet 1/2 sous-somme domiciliée à
Chesvaux née à
Chesvaux le vingt-neuf juin
mil neuf cent fille de
Charles Louis, Pitrequin, agriculteur et de
Clémence née Deppierraz, sa femme, à Chesvaux.

Comme témoins :

- 1. Max, Séchaud, agriculteur, à Sullens.
- 2. Emile, Séchaud, cafetier, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Boussens le douze décembre, à
Chesvaux à Romanet le trois du mois mil neuf
cent vingt-deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-neuf décembre mil neuf cent vingt-deux
(29 décembre 1922)

Pièces déposées :

- 1° Cétrais de naissance du fiancé.
- 2° Cétrais de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Maurice Bally
Marguerite Bally née
Pitrequin

Les témoins :

Max Séchaud (sg) Sullens
E. Séchaud cafetier Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Communiqué à l'état civil de Romanet
Lausanne, le 30 décembre 1922.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Le numéro 9, à la page 114, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1922. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Sullens le 31 décembre 1922.

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz



Un double a été remis le 5 janvier 1923, à l'autorité cantonale de Sullens en exécution de l'art. 2 de la loi.

Sullens le 5 janvier 1923.

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz



Registre des mariages A.

N^o 1
 Vanez, Charles Emile
 Wenker née Amaudruz, Amilie Rosine

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vanez, Charles Emile, veuf de Franziska née Wilhelm,
 dit le 3 mars 1922, agriculteur, _____

originaire de Cugy et Bottens _____ domicilié à
Morx _____ né à
Cugy _____ le vingt sixième _____
 _____ mil huit cent soixante-quatre _____ fils de
Louis Daniel, Vanez _____ et de
Jeanne Esther née Jaccard, décédée. _____

2. Wenker née Amaudruz, Amilie Rosine, veuve
de Jean Théophile, Wenker, dit le 14 octobre 1920, ménagère,

originaire de Campelen (Romel) _____ domiciliée à
Mont-sur-Sausanne _____ née à
Mont _____ le six-neuf mai _____
 _____ mil huit cent soixante-neuf _____ fille de
Jean Francis, Amaudruz _____ et de
Louise Mariame née Nicolas, décédée. _____

Comme témoins :

1. Louis, Weissen, agriculteur, au Mont-sur-Sausanne.
2. Francis, Sechaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Cugy, Bottens, Morx, Campelen,
et au Mont-sur-Sausanne, le vingt-neuf mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens _____ le deux janvier mil neuf cent vingt-trois.
 _____ (2^e janvier 1923.) _____

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de mariage du fiancé.
- 2^o Acte de décès de la précédente conjointe du fiancé.
- 3^o Extrait de mariage de la fiancée.
- 4^o Acte de décès de la précédente conjointe de la fiancée.
- 5^o Remesse de mariage.

Les époux :

Chs Vanez
Vanez née Amaudruz
Rosine Vanez

Les témoins :

Les Bezencou et Le Mont.
Mrs Sechaud et Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué aux états civils de Bottens,
Campelen (Romel), et Romanel sur
Sausanne, le 3 janvier 1923.

Registre des mariages A.

N° 2
 Corbaz, Auguste Armand
 Chenaux, née Bonzon, Clé Germaine

Par arrêt du 18 juin 1943,
 le Tribunal fédéral a déclaré
 dissous par le divorce le mariage
 ci-contre.

Interdiction a été faite à l'époux de se
 remarier pendant un délai de 10 ans
 et à l'épouse pendant deux ans, à
 partir du 18 juin 1943.

Sullens le 24 juillet 1943.

L'Officier de l'état civil :



G. Dubaulot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corbaz, Auguste Armand, célibataire, agriculteur,

originaire de Mont-sur-Lausanne domicilié à

Penthaz né à

Penthaz le vingt-cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Paul Henri Jules, Corbaz, séide, et de

Emma née Roulin, femme, à Penthaz.

2. Chenaux née Bonzon, Clé Germaine, veuve de

Emile Chenaux, dit le 14 janvier 1930, ménagère,

originaire de Gollion domiciliée à

Gollion née à

Ballens le trente-un juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri David, Bonzon, agriculteur, à Mase et de

Georgette Louise Victoire née Néviol, séide.

Comme témoins :

1. François, Rochat, laitier, à Daillens.

2. Mace, Séchaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Penthaz le six février, au Mont-sur-Lausanne le sept et à Gollion le neuf du dit mois mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-un février mil neuf cent vingt-trois.
 (21 février 1943.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Extrait de mariage de la fiancée.
4. Acte de décès du précédent conjoint de la fiancée.
5. Promesse de mariage.

Les époux :

Armand Corbaz
Germaine Corbaz née Bonzon

Les témoins :

François Rochat laitier Daillens
Mace Séchaud (t) Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaulot

Communiqué aux états civils de
Mont-sur-Lausanne & Gollion.
 le 22 février 1943.

Registre des mariages A.

N° 3

Wamuz, Marcel, Robert
Dégérine, Céline.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wamuz, Marcel Robert, célibataire, agriculteur.

originaire de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le dix-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
Charles François, Wamuz, agriculteur et de
Victoire Hélène née Wamuz, sa femme, à Sullens.

2. Dégérine, Céline, divorcée de Claude Joseph, Dégérine,
dét. le 17 mai 1891, ménagère

originaire de nationalité française domiciliée à
Sullens née à
Scienthir, (Haute-Savoie, France), le trente juin

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Claude, Dégérine et de
Célestine, Gavard, les deux célibataires.

Comme témoins :

1. William Porchet, agriculteur, à Bourmies.
2. Paul, Wamuz, agriculteur, à Bourmies.

Les publications ont eu lieu à Sullens, le vingt-quatre mars mil
huit cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trois avril mil huit cent vingt-trois.
(13 avril 1893.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Extrait de mariage de la fiancée.
- 4° Extrait de divorce de la fiancée.
- 5° Extrait de séjour de la fiancée.
- 6° Extrait d'immatriculation de la fiancée.
- 7° Promesse de mariage.
- 8° Autorisation du Rép. de justice & Police.

Communiqué à la Chancellerie d'état
le 14 avril 1893.

Les époux :

Marcel Wamuz

Céline Wamuz née
Dégérine

Les témoins :

W. Porchet agr. Bourmies
P. Wamuz agr. Bourmies

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4

Guillet, Alfred Eugène.
 Wieben, Rose Susanne.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guillet, Alfred Eugène, célibataire, agriculteur,

originaire de Bettens A. Quillens domicilié à
Bettens né à
Bettens le vingt-deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
François Auguste, Guillet, et de
Louise née Staudmann, les deux décédés.

2. Wieben, Rose Susanne, célibataire, ménagère,

originaire de Epalinges domiciliée à
Mont St. Sauveur, (Le Châtelard), née à
Plaines du Vieux Saubonne, le trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Amé, Wieben, décédé, et de
Marie Louise Henriette née Burchod, sa veuve, au Mont St.

Comme témoins :

1. Mons. Sèchaud, agriculteur, à Sullens.
 2. Charles, Sauront, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bettens A. Quillens le cinq avril, au
Mont St. Sauveur et à Epalinges le huit du dit mois mil neuf
cent-vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-trois.
(25 avril 1923.)

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé.
 2° Extrait de naissance de la fiancée.
 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Alfred Guillet
Rose Guilletaie Wieben

Les témoins :

Max Sèchaud (sg) Sullens
Maurice (sg) Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Communiqué aux effets civils de Epalinges
 et Romanel Saubonne le 26 avril 1923.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5
Girardet, Eli Octave,
Dony, Louise Herminette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Girardet, Eli Octave, célibataire, agriculteur.

originaire de Boussens domicilié à
Boussens né à
Etagnières le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Constant Emile, Girardet, agriculteur et de
Adèle née Duret, sa femme, à Boussens.

2. Dony, Louise Herminette, célibataire, sans profession.

originaire de Pioley-Orjulaz domiciliée à
Penthalaz née à
Penthalaz le cinq novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fille de
Henri Dony, ancien instituteur et de
Fanchette dite Herminette née Clavel, sa femme, à Penthalaz.

Comme témoins :

- 1. Jules, Borgaud, ancien instituteur, à Sullens.
- 2. Max, Sechaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Boussens, le six avril, à Penthalaz
et Pioley-Orjulaz, le sept du dit mois mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-trois.
(27 avril 1923.)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Formulaire de mariage.

Les époux :

Girardet Octave
Girardet Louise Herminette
née Dony

Les témoins :

Borgaud, ancien inst. Sullens.
Max Sechaud (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Communiqué aux états civils de
Echallens et Collonnay le 28 avril 1923.

Registre des mariages A.

N° 6
Bally, Gustave Edouard.
Roud, Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bally, Gustave Edouard, célibataire, agriculteur

originaire de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le vingt avril
mil huit cent quatre vingt Sept fils de
François Bally et de
Alice Lina née Guerry, les deux décédés.

2. Roud, Louise, célibataire, ménagère,

originaire de Ollon domiciliée à
Huimoz née à
Huimoz le vingt-quatre décembre
mil huit cent quatre vingt-quatre fille de
Adolphe Roud, décédé et de
Jenny née Pether, sa mère, à Huimoz.

Comme témoins :

- 1. Armand Bally, agriculteur, à Cheseaux.
- 2. Max Séchaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens le quatre avril, à Ollon
le cinq et à Huimoz le six du mois mil neuf cent
vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-sept avril mil neuf cent vingt-trois
(27 avril 1923.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Gustave Bally
Louise Bally née Roud

Les témoins :

Armand Bally ag. Cheseaux
Max Séchaud (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubauld

Communiqué aux états civils de Ollon
et Huimoz le 28 avril 1923.

Registre des mariages A.

N° 7
 Monod, Roger Justin
 Deliderray, Berthe Frida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monod, Roger Justin, célibataire, agriculteur,

originaire de Ballens à Yver domicilié à

Ballens né à

Ballens le cinq août

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de

Arthur Victor, Monod, agriculteur et de

Marie Jenny née Champendal, sa femme, à Ballens.

à

2. Deliderray, Berthe Frida, célibataire, institutrice,

originaire de Penthaz domiciliée à

Ballens née à

Penthaz le vingt-six mars

mil neuf cent un fille de

Louis Henri, Deliderray, agriculteur et de

Frida Pauline née Bernard, sa femme, à Penthaz.

à

Comme témoins :

1. Hermann, Oppeliquier, agriculteur, à Ballens.

2. Emma, Deliderray, ménagère, à Penthaz.

Les publications ont eu lieu à Ballens le six avril, à Yver
à Penthaz le onze du dix mois mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ballens, le cinq mai mil neuf cent vingt-trois.
(5 mai 1923.)

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Roger Monod
Berthe Monod née
Deliderray

Les témoins :

Oppeliquier Hermann a g Ballens
Deliderray Emma M. Penthaz

L'officier de l'état civil :

L. Dubouloff

Communiqué aux états civils de
Ballens et Villard-Sud-Yver.
 le 6 mai 1923.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 8
 Hoffer, Louis Samuel
 Richner, Elsa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hoffer, Louis Samuel, célibataire, agent de police

originaire de Donatyrw domicilié à
Crissier né à
Sullens le vingt-six septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jules Auguste, Hoffer, maréchal, à Sullens et de
Henriette Léona mi Bonifon, sa femme.

2. Richner, Elsa, célibataire, demeurant à Brugg

originaire de Repperswil, (Argovie) domiciliée à
Brugg, (Argovie) née à
Brugg le quinze septembre
mil neuf cent onze fille de
Samuel, Richner, employé au C.F.F. à Brugg et de
Verena mi Berner, sa femme.

Comme témoins :

1. Jean, Richner, mécanicien, à Brugg.
 2. Maurice, Hoffer, maréchal, à Bonvillards.

Les publications ont eu lieu à Crissier, à Donatyrw, à Repperswil,
 et à Brugg le 7 juin mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente juin mil neuf cent vingt-trois
 (30 juin 1923).

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Hoffer Samuel
 & Richner Elsa

Les témoins :

Jean Richner, mech. Brugg
 & Maurice Hoffer, maréchal Bonvillards

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloz

Registre des mariages A.

N° 9
Mayer, Louis Maurice
Ramuz, Justine Sènie.

Les jugements du tribunal du district de Yverdon, du 26 janvier 1933, déclarés définitifs et exécutoires le 6 avril 1933, le mariage ci-dessus a été dissous par le divorce. Le tribunal a fixé à trois ans, à dater du 6 avril 1933, le délai pendant lequel la femme ne pourra se remarier.

Yverdon, le 13 avril 1933.

L'Officier de l'état civil :

E. Dubauloy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mayer, Louis Maurice, célibataire, maçon,

originaire de Grandcour domicilié à

Sullens né à

Fayens, en Châtigny, le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de

Louis, Mayer, maçon à Fayens et de

Marie Pauline née Ramuz, Sènie.

2. Ramuz, Justine Sènie, célibataire ménagère,

originaire de Sullens domiciliée à

Sullens née à

Sauterne le vingt-cinq août

mil neuf cent trois fille de

Louis Emmanuel, Ramuz, Sènie et de

Louise Adèle née Putois, femme à Sullens.

Comme témoins :

1. Armand, Thielin, maréchal, à Penthalaz.

2. Emile, Ramuz, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens, le sept juin à Grandcour le huit du six mois mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le six juillet mil neuf cent vingt-trois,
16 juillet 1923.

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Contentement de la mère tutrice de la fiancée.
4. Promesse de mariage.

Les époux :

Louis Mayer

Justine Mayer née
Ramuz

Les témoins :

E. Thielin maréchal Penthalaz
E. Ramuz agriculteur Sullens

L'officier de l'état civil :

E. Dubauloy

Communiqué à l'état civil de
Grandcour, le 7 juillet 1923.

Vale 20 juillet 1923.

Le Préfet,
A. Baudouin

Registre des mariages A.

N^o 10
 Villard, Jean.
 Griesser, Alwin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villard, Jean, célibataire, vacher.

originaire de Morges et Sonay domicilié à
Morges né à
Sonay le premier octobre
mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Louis Henri Villard, Sécidé et de
Cléa née Desmoulin, sa veuve, à Lausanne.

2. Griesser, Alwin, célibataire, cuisinier.

originaire de Nack, commune de Lottstetten (Allemagne), domiciliée à
Nack née à
Nack le vingt-huit août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Albert, Griesser, agriculteur et de
Lucie née Angst, sa femme, à Andelfingen (C^o de Zurich).

Comme témoins :

1. Marius Villard, jardinier à Echichens.
 2. Louis Villard, agriculteur, à Echichens.

Les publications ont eu lieu à Morges le trente-un mai, à Morges
 le premier juin, à Sonay le deux et à Lottstetten le six du
 dit mil huit cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Suivent le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois.
 (28 juillet 1923.)

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé.
 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
 3^o Promesse de mariage.
 4^o Autorisation du Dép. de Justice et Police
 5^o Permis de séjour.

Les époux :

Jean Villard
Alwin Villard geb. Griesser

Les témoins :

Marius Villard jardinier Echichens
Louis Villard agriculteur Echichens

L'officier de l'état civil :

L. Dubautz

Registre des mariages A.

N^o 11
 Dubrit, Charles Ferdinand
 Isely, Rose.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubrit C. Charles Ferdinand, célibataire, agriculteur,

originaire de Moudon, Sottens et Bourneid _____ domicilié à

Daillens _____ né à

Bourneid _____ le vingt-un juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fils de

Louis Dubrit, décédé _____ et de

Aline Jeannette, née Pélis, sa veuve, à Daillens, _____

2. Isely, Rose, célibataire, ménagère, _____

originaire de Daillens à Mühlberg, (Pomé.) _____ domiciliée à

Daillens _____ née à

Daillens _____ le sept novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Louis Charles Jean Isely, agriculteur, à Daillens, et de

Élise née Reymond, décédée. _____

Comme témoins :

1. Ami, Dubault, agriculteur, à Sullens. _____

2. Mons. Séchaud, agriculteur, à Sullens. _____

Les publications ont eu lieu à Moudon, Sottens, Bourneid, Daillens,
à Mühlberg le vingt-huit juillet mil neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-quatre août mil neuf cent vingt-trois.
 (24 août 1923.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Dubrit Charles.
Dubrit Rose née Isely

Les témoins :

Ami Dubault Ag. Sullens
Mons. Séchaud (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubault.

Communiqué aux état civils de
 Moudon, St Georges à Mühlberg
 le 25 août 1923.

Registre des mariages A.

N^o 12
 Dumuid, François Charles
 Séchaud, Georgette Emilie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dumuid, François Charles, célibataire, agriculteur.

originaire de Monnaz domicilié à
Cossigny né à
Monnaz le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Charles Rodolphe Dumuid, sévère et de
Marguerite Henriette Emma vi Neudan, à Aven, (Sintimélan, France)
 à

2. Séchaud, Georgette Emilie, célibataire, couturière.

originaire de Sullens domiciliée à
Lausanne, rue étrag 11-27. née à
Sullens le sept février
mil neuf cent quatre fille de
Henri François, Séchaud, agriculteur et de
Emma Alice vi Mottaz, de femme, bel struk, à Sullens.
 à

Comme témoins :

1. Max, Séchaud, agriculteur, à Sullens.
 2. François, Séchaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Cossigny le vingt sept à Monnaz,
Sullens et Lausanne le vingt deux mil neuf cent
vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt un septembre mil neuf cent vingt-trois.
 (21 Septembre 1923.)

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Dumuid François,
Dumuid Georgette
et Séchaud

Les témoins :

Max Séchaud (tz) Sullens
Frs Séchaud ag Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubouloz

Communiqué aux états civils de Fufflens,
le Châtelain, Cossigny et Lausanne,
le 22 Septembre 1923.

Registre des mariages A.

N° 13

Damond, John Gabriel
Mieville, Céline Marguerite.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Damond, John Gabriel, célibataire, mécanicien.

originaire de Aubonne domicilié à
Trefflens-la-Ville né à
Trefflens-la-Ville le vingt-cinq octobre
mil-huit cent quatre-vingt-dix-sept fils de
Auguste François, Damond, agriculteur et de
Mathilde Lucie née Guerry, sa femme, à Trefflens-la-Ville.

2. Mieville, Céline Marguerite, célibataire, ménagère.

originaire de Belmont Vyssard domiciliée à
Orbe née à
Orbe, Grange St-Martin, le vingt-un septembre
mil-neuf cent quatre fille de
Alexis, Mieville, agriculteur et de
Notine Louise née Moyste, sa femme, à Orbe.

Comme témoins :

1. Ami, Tires, agriculteur, à Collin.
2. Félic, Tires, ménagère, à Collin.

Les publications ont eu lieu à Trefflens-la-Ville et Orbe, le dix-sept,
à Aubonne et Belmont le dix-sept du dit mois mil-neuf
cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Suillers, le vingt-neuf septembre mil-neuf cent vingt-trois
(29 septembre 1923.)

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissances du fiancé.
- 2° Extraits de naissances de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.
- 4° Contrat de mariage, tel permis de la fiancée.

Les époux :

Damond John.
Damond Marguerite née
Mieville

Les témoins :

Ami Tires Ag.
Collin
Félic Tires ménagère Collin

Communiqué aux états civils de Aubonne,
Belmont et Orbe le 30 septembre 1923.

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloy

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 14

Jaquier, Gustave
Petit, Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier, Gustave, célibataire, agriculteur.

originaire de Peypres & Poffens domicilié à
Moex né à
Peypres & Poffens le six-huit mai
mil-huit cent quatre-vingt-trois fils de
Charles, Jaquier, agriculteur, à Moex et de
Anna Elisabeth née Wüthrich, veuve.

2. Petit, Louise, célibataire, sans profession.

originaire de Crissier domiciliée à
Crissier née à
Moont sur Leuchenne le huit juin
mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fille de
Gustave Louis Petit, agriculteur et de
Marie née Diserens, sa femme, ses deux à Crissier.

Comme témoins :

1. Louis Petit, agriculteur, à Crissier.
2. Gustave Petit, agriculteur, à Crissier.

Les publications ont eu lieu à Moex le six septembre, à Peypres & Poffens & Crissier le sept au dix mois mil neuf cent
vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Peypres le quatre octobre mil neuf cent vingt-trois.
(4 octobre 1923).

Pièces déposées :

1° Extraits de naissance du fiancé.
2° Extraits de naissance de la fiancée.
3° Promesse de mariage.

Les époux :

Gustave Jaquier
Louise Jaquier née Petit

Les témoins :

Louis Petit agri. Crissier
Gustave Petit agri. Crissier

L'officier de l'état civil :

L. Dubauld

Communiqué aux états civils de
St-Geroges et Romanel & Leuchenne.
le 5 octobre 1923.

Registre des mariages A.

N° 15

Goy, Alfred Charles.
Nöding, Elise Sophie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goy, Alfred Charles, célibataire, agriculteur.originaire de Vaulim domicilié à
Vaux sur Mors né à
Tallagues le dix-sept janvier
mil-huit cent Septante-neuf fils de
Charles Auguste Francis Goy, agriculteur, aux Vaux, et de
Sophie Aline née Peresche, veuve2. Nöding, Elise Sophie, célibataire, femme de chambre.originaire de Spangenberg (Kette Cabell, Prusse) domiciliée à
Wolle née à
Saubeanne le cinq septembre
mil-huit cent quatre-vingt-six fille de
Frédéric Christian, Nöding et de
Sophie Marie née Debold, ses deux décédés

Comme témoins :

1. Georges Mercier, cafetier, à Sullens.
2. Max Richard, agriculteur, à Sullens.Les publications ont eu lieu à Mors à Wolle le six août, à
Vaulim le sept du dit mois et à Spangenberg, le quatre
septembre mil-neuf cent vingt-trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le douze octobre mil-neuf cent vingt-trois
(12 octobre 1923)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.
- 4° Permis de séjour de la fiancée.
- 5° Certificat de capacité matrimoniale de la fiancée.
- 6° Autorisation du D^{pt} de Justice et Police.

Les époux :

Goy Alfred
Elise Goy née Nöding

Les témoins :

Georges Mercier cafetier Sullens
Max Richard (Cg) Sullens

L'officier de l'état civil :

G. DubaultCommuniqué aux états civils de Vaulim,
Wolle, et la Chaux-de-Fonds et Genève.Le numéro 15, à la page 129, est
celui de la dernière inscription faite
dans l'année 1923. Les deux doubles
de présent registre sont conformes.
Ce que nous certifions.

Sullens, le 31 décembre 1923.

Officier de l'état civil :

G. DubaultUn double a été remis le 4
janvier 1924, à l'archiviste communal
de Brocillana, en exécution de l'art.
2, de la loi.

Sullens, le 4 janvier 1924.

Officier de l'état civil :

G. Dubault

Registre des mariages A.

N^o 1
 Fontannaz, Henri Louis,
 Blanc, Yvonne Louise Jenny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz, Henri Louis, célibataire, agriculteur.

originaire de Pettens & de Naillens domicilié à
Pettens né à
Abend le sept novembre

mil neuf cent fils de
Charles Louis, Fontannaz, agriculteur, à Pettens, et de
Marianne Frédérique née Thuillard, sœur.

2. Blanc, Yvonne Louise Jenny, célibataire, ménagère.

originaire de Belmont sur Gully domiciliée à
Pettens née à

Laubanne, Monthery 32 le sept juin
mil neuf cent deux fille de

Constant Auguste, Blanc et de
Louise sise Bertha née Muesy, les deux décédés.

Comme témoins :

1. Actrien, Mahille, instituteur, à Pettens.
 2. Max, Séchaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Pettens & Naillens le vingt-sept
janvier et à Belmont le trois du dix mois mil neuf
cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le seize février mil neuf cent vingt-quatre
(16 février 1924).

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Fontannaz Henri
Fontannaz Yvonne née Blanc

Les témoins :

Act. Mahille, instituteur Pettens
Max Séchaud (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Communiqué à l'état civil de Gully.
 le 17 février 1924.

Registre des mariages A.

N° 2

Jommeret, Louis Cyprien
Simon, Alice Charlotte.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jommeret, Louis Cyprien, célibataire, corconnier,

originaire de Châtel-St-Denis domicilié à

Veillens né à

Châtel-St-Denis le vingt-sept janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de

Marcel, Jommeret, séicé, et de

Marceline ni Chapiron, sa femme, à Châtel-St-Denis.

à

2. Simon, Alice Charlotte, célibataire, ménagère,

originaire de Mauborget domiciliée à

Veillens née à

Lausanne, Montbéliard, le vingt-six novembre

mil neuf cent un fille de

Charles, Simon, agriculteur et de

Tida Mathilde ni Marguerat, sa femme, à Veillens.

à

Comme témoins :

1. Charles Simon, agriculteur, à Veillens.

2. Marc Sechaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis le six février, à

Veillens et Mauborget le sept du dix mois mil neuf cent

vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le sept mars mil neuf cent vingt-quatre.

7 mars 1924.

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé.

2° Extrait de naissance de la fiancée.

3° Procuré de mariage.

Les époux :

Louis Jommeret

Alice Jommeret ni Simon

Les témoins :

Chs Simon Agt. Veillens

Marc Sechaud (Agt) Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Communiqué aux états civils de
Châtel-St-Denis et de Firz, le
8 mars 1924.

Registre des mariages A.

N^o 3
 Aguet Charles Henri.
 Valet Rose Félicie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aguet Charles Henri, célibataire, ouvrier de fabrique

originaire de Sully s. d. Sullens domicilié à

Tenbray né à

Bouffens le trois juin mil neuf cent

Charles Aguet, décédé, et de

Mari Louise née Laudard, à Tenbray.

2. Valet Rose Félicie, célibataire, ménagère,

originaire de Morb domiciliée à

Morb née à

Morb le vingt mai mil neuf cent

Ferdinand Valet, décédé, et de

Mari Charlotte née Coeytaux, à Morb.

Comme témoins :

1. Charles Valet, agriculteur, à Morb.

2. Octave Badan, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sully le deux huit février, à Sullens à Tenbray à Morb le deux neuf du deux mois mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le quinze mars mil neuf cent vingt-quatre.
 (15 mars 1924)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Charles Aguet
Rose Aguet, née Valet

Les témoins :

Chs. Valet agr. Morb
Oct. Badan agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Par jugement du 19 novembre 1925, déclaré défectueux et exécutoire le 16 décembre 1925, le tribunal du district de Cologny a dit nul par la raison le mariage ci-dessus. Le tribunal a nommé le divorce en application de l'article 112 du C.C.S.; désigné le mari comme époux coupable et a fixé à un an le délai pendant lequel il ne pourra se remarquer.

Sullens le 31 décembre 1925
 L'officier de l'état civil :
G. Dubautz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de Sully
 le 15 mars 1924.

Registre des mariages A.

N° 4
Lopez, Edouard Henri
Cottier, Eva Olga.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lopez, Edouard Henri, célibataire, agriculteur, —

originaire de Goumoens-la-Ville — domicilié à

Mores — né à

Courtray vers Herrois — le vingt six mai —

— mil neuf cent un — fils de

Emile Eugène, Lopez, agriculteur, à Mores, — et de

Suzanne née Gobat, s'écrite. —

2. Cottier, Eva Olga, célibataire, ménagère, —

originaire de Wougemont et Applet — domiciliée à

Essert vers Mores — née à

Morges — le quatre décembre —

— mil neuf cent cinq — fille de

Peter Friedrich, Cottier, jardinier, à Chauxannes — et de

Marie Solite née Félie, ménagère, aux Essert vers Mores

Comme témoins :

1. Georges Mercier, cafetier, à Sullens, —

2. Octave Badan, agriculteur, à Sullens, —

Les publications ont eu lieu à Wougemont, le vingt deux mars, à Mores et Applet le vingt trois et à Goumoens-la-Ville, le vingt quatre du dit mois mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens — le quinze avril mil neuf cent vingt quatre.
(15 avril 1924.)

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissance du fiancé.
- 2° Extraits de naissance de la fiancée.
- 3° Consentement de la mère de la fiancée.
- 4° Promesse de mariage.

Les époux :

Edouard Lopez
Eva Lopez, née Cottier.

Les témoins :

Georges Mercier caf. Sullens
Octave Badan agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaulé

Imprimerie Vandouze, Larcenette, 1000 f. d.

Communiqué avec état civil de
Essallens, Wougemont et Applet.
le 16 avril 1924.

Par jugement du 15 novembre 1926,
déclaré définitif et exécutoire le 13
décembre 1926, le Tribunal de district
de Lausanne, a dit nul par le divorce
le mariage ci-dessus. Le Tribunal
a prononcé le divorce en application
de l'article 142 du C.C.S.; désigné
la femme comme étant le plus
coupable. Pas de délai imposé.

Sullens le 28 décembre 1926.
l'officier de l'état civil:
G. Dubaulé

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5
Villard, Emile Louis
Woulin, Hélène Jenny.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Villard, Emile Louis, célibataire, agriculteur.

originaire de Orillens domicilié à
Orillens né à
Bourmens le trente janvier
mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Henri Louis Ferdinand, Villard, agriculteur et de
Adèle née Wobser, sa femme, les deux à Orillens.

2. Woulin, Hélène Jenny, célibataire, ménagère,

originaire de Prilly domiciliée à
Bettens née à
min Bettens le cinq mars
mil neuf cent trois fille de
Constant Emile Henri, Woulin, agriculteur, et de
Antoinette née Tougey, sa femme, les deux à Bettens.

Comme témoins :

- 1. Georges, Mercier, cafetier, à Sullens.
- 2. Max, Séchaud, agriculteur à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Orillens, Bettens & Prilly, le
huit avril mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-cinq avril mil neuf cent vingt-quatre.
(25 avril 1924).

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissances du fiancé.
- 2° Extraits de naissances de la fiancée.
- 3° Procuré de mariage.

Les époux :

E. Villard

H. Villard née Raubin

Les témoins :

Georges Mercier caf Sullens.
Max Séchaud (ag) Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à l'état civil de
Quarrend le 26 avril 1924.

Registre des mariages A.

N^o 6
 Peyrollaz, Adrien Louis
 Jacquier, Aimée Suzette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peyrollaz, Adrien Louis, célibataire, ouvrier
Susine.

originaire de Villars-Susy, domicilié à
Orillens né à

Villars-Susy le vingt neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Paul Louis, Peyrollaz, docteur, et de

Mariane Cecybauc, sa femme, à Orillens.

2. Jaquier, Aimée Suzette, célibataire, couturière

originaire de Goumoens-la-Ville domiciliée à
Bettens née à

Châtel du Mont des Capis, rue St-Croix, le quatorze septembre

mil huit cent quatre-vingt-seize fille de

Alfred Henri, Jacquier, agriculteur, et de

Eugénie Julie, Alice née Moy, sa femme, à Bettens.

Comme témoins : 1^o Georges, Mercier, crafteur, à Sullens.

2. Jean Motta, plâtrier-peintre, à Orillens.

Les publications ont eu lieu à Villars-Susy, Goumoens-la-Ville,
Orillens & Bettens, le neuf avril mil neuf cent vingt
quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le neuf mai mil neuf cent vingt quatre
(9 mai 1924.)

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Adrien Peyrollaz
Aimée Peyrollaz née
Jaquier

Les témoins :

Georges Mercier caf Sullens
Motta Jean Plâtrier-peintre
Orillens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Communiqué aux états civils de
 la Parroz & Echallens, le 10
 mai 1924.

Registre des mariages A.

N° 7
 Ramuz, Aimé Robert François
 Oetzel, Esther

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramuz, Aimé Robert François, célibataire,
agriculteur

originaire de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le huit mars
 mil neuf cent

_____ fils de
Jules Louis, Ramuz, agriculteur et de
Adrienne Marguerite née Badan, sa femme, à Sullens
 à _____

2. Oetzel, Esther, célibataire, ménagère

originaire de Chavannes-de-Pogis domiciliée à
Sullens née à
Chamodon, (Valais), le quatorze septembre
 mil neuf cent deux

_____ fille de
Alexandre, Oetzel, électricien, et de
Adeline née Pellib, sa femme, à Montreux,
 à _____

Comme témoins :

1. Charles, Badan, cantonnier, à Sullens,
 2. Louis Grandchamp, agriculteur, à Sullens,

Les publications ont eu lieu à Sullens le vingt-un mai et à
Chavannes-de-Pogis le vingt-trois du dit mois mil neuf
 cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le cinq juin mil neuf cent vingt quatre.
 (5 juin 1924.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Ramuz, Aimé
Ramuz, Esther, née Oetzel.

Les témoins :

Charles Badan cant. Sullens
Louis Grandchamp, Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Communiqué l'état civil de Grand
 le 6 juin 1924.

Registre des mariages A.

Form. 1.

N° 8
Boulard, Henri.
Bally, Teta Adèle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulard, Henri, célibataire, agriculteur, _____

originaire de Constantine _____ domicilié à

Bettend _____ né à

Bettend _____ le dix-sept septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Jules Louis, Boulard, sicidé, _____ et de

Marie Henriette nie Bely, sa veuve, à Bettend, _____

à _____

2. Bally, Teta Adèle, célibataire, ménagère, _____

originaire de Boussens _____ domiciliée à

Bielley-Orjulaz _____ née à

Bielley-Orjulaz _____ le six septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Emile Bally, agriculteur, _____ et de

Lina nie Telo, sa femme, les deux à Bielley-Orjulaz, _____

à _____

Comme témoins :

1. Charles Maire, instituteur à Sullens, _____

2. Adrien, Marthe, instituteur à Bettend, _____

Les publications ont eu lieu à Echallens le vingt-quatre mai, à Bettend et Boussens le vingt-cinq et à Constantine le vingt-six du dit mois mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Sullens _____ le six juin mil neuf cent vingt-quatre.
(6 juin 1924).

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Henri Boulard
Teta Boulard nie Bally

Les témoins :

Ch. Maire, instituteur Sullens
Ad. Marthe, instituteur Bettend

L'officier de l'état civil :

G. Rubaud

Communiqué aux états civils de Constantine à Echallens le 7 juin 1924.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 9
 Simond Auguste Louis.
 Quesy. Yvonne Isabelle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simond Auguste Louis, célibataire, agriculteur

originaire de Chenib domicilié à

Bournens né à

Bournens le vingt novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, fils de

Francois Auguste, Simond, laitier et de

Louise Jenny née Martinet, sa femme, à Bournens.

2. Quesy Yvonne Isabelle, célibataire, ménagère.

originaire de la Chaub domiciliée à

Bournens née à

Penthalarz le vingt-deux avril

mil huit cent quatre-vingt-trois fille de

Alexis Quesy, agriculteur et de

Thérèse Victorine Emilie née Kamuly, sa femme, à Bournens.

Comme témoins :

1. Beni Simond, fromager, à Bournens.

2. Alice Simond, ménagère, à Bournens.

Les publications ont eu lieu au Sentier, le dix-neuf mai, à la
Chaub, à Bournens le vingt du dit mois mil neuf
 cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le sept juin mil neuf cent vingt-quatre
 (7 juin 1924.)

Pièces déposées :

- 1^o Extrait de naissance du fiancé.
- 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
- 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Aug. Simond
Yvonne - son épouse Quesy.

Les témoins :

Beni Simond fromager Bournens
Alice Simond ménagère Bournens

L'officier de l'état civil :

L. Dubaultz

Communiqué aux effets civils du
Sentier et Cobsonay
 le 7 juin 1924.

Registre des mariages A.

N° 10.

Pittet, Alfred Constant.
Frête, Bertha Adèle.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Alfred Constant, célibataire, charpentier,

originaire de Seigneux domicilié à

Dailles né à

Stenniez le dieu-sept janvier

mil-huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Mary Adrien, Pittet, charpentier et de

Elise mi Magninoux, sa femme, à Dailles.

2. Frête, Bertha Adèle, célibataire, ménagère,

originaire de Provence domiciliée à

Sullent née à

Chaumont Fenin (Sudchâtel) le trize mai

mil-huit cent quatre-vingt-dix-neuf fille de

Constant Louis, Frête, en France et de

Julie Bertha mi Niederhauser, sédu.

Comme témoins :

1. Fritz, Frête, agriculteur, à Ecublens.

2. Christian, Schmitter, rentier, à St. Trés.

Les publications ont eu lieu à Dailles & Sullent le vingt-septembre
à Provence & Seigneux le vingt-deux du dit mois mil
neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullent le quatre octobre mil neuf cent vingt-quatre
(4 octobre 1924).

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Alfred Pittet
Bertha Pittet née Frête

Les témoins :

Frête Fritz, agri. Ecublens
Schmitter Christian (Verrier) St. Trés.

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Vu le 3 novembre 1924
Le Maire
P. P.

Imprimerie Vaudouze, Lausanne, 1001 f. d.

Communiqué entre état civil de Villarsel
à Provence le 6 octobre 1924.

Registre des mariages A.

N° 11.
Carin. Constant Emile.
Decotterd. Jeanne Marie.

Par jugement du 10 juillet 1931
déclaré définitif et exécutoire le 18
septembre 1931. le Tribunal du district
d'Argle, a dit nul par le divorce, le
mariage ci-contre, et fixé à deux ans
le délai pendant lequel la femme
ne pourra se remarier; et un an
pour le mari.

Sullens le 10 octobre 1931
l'officier de l'état civil:



G. Dubautz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carin. Constant Emile. célibataire, agriculteur.

originaire de Puchery domicilié à
Noussens né à
Pioly-Dijulaz le vingt cinq mars
mil huit cent quatre vingt onze, fils de
Constant. Carin, décédé. et de
Elise mi Dony, sa veuve, ménagère, à Noussens.

2. Decotterd. Jeanne Marie. célibataire, commerçante.

originaire de Morlens & de Auboranges. (Fribourg). domiciliée à
Lausanne, 1 rue de la tour, 11. née à
Fribourg le premier avril
mil neuf cent fille de
Ambroise Pierre, Decotterd, décédé. et de
Marie Geneviève mi Jenny, sa veuve, à Lausanne.

Comme témoins :

- 1. Georges. Mercier, capitaine, à Sullens.
- 2. Ethodore. Bardon, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Puchery, Noussens, Morlens,
Auboranges & Lausanne le quatorze novembre mil neuf
cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le cinq décembre mil neuf cent vingt quatre.
(5 décembre 1934.)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

C. Carin
J. Carin mi Decotterd

Les témoins :

G. Mercier capitaine Sullens
E. Bardon Agriculteur Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué aux états civils de Morlens,
Lausanne, Uster & Romanel (Suisse)
le 6 décembre 1934.

Registre des mariages A.

N^o 12
 Valet Paul François.
 Magnenat Evlyne Julie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Valet Paul François, célibataire, agriculteur.

originaire de Mor domicilié à

Mor né à

Mor le vingt-neuf avril

mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de

Ferdinand Valet, docteur, et de

Mariane Charlotte née Coeytaux, veuve, à Mor.

à

2. Magnenat Evlyne Julie, célibataire, sans profession.

originaire de Kaulin domiciliée à

Mor née à

Chavannes-le-Fort le vingt-six juin

mil neuf cent un fille de

Jean Henri Magnenat, agriculteur, et de

Louise Jenny Henriette née Ferrer, sa femme, à Mor.

à

Comme témoins :

1. Mor, Lichaud, agriculteur, à Sullens.

2. Charles Valet, agriculteur, à Mor.

Les publications ont eu lieu à Mor le vingt-six novembre 1924

Kaulin le vingt-sept du dit mois mil neuf cent vingt-quatre.

à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-quatre.

(19 décembre 1924).

à

Pièces déposées :

1. Extraits de naissance du fiancé.

2. Extraits de naissance de la fiancée.

3. Promesse de mariage.

Les époux :

Valet Paul
Evlyne Valet
 née Magnenat

Les témoins :

Max Lichaud (tg) Sullens
Ch. Valet ag. Mor

L'officier de l'état civil :

L. Dubaut

Communiqué à l'état civil de Kaulin
 le 21 décembre 1924.

Registre des mariages A.

N° 13
Duperrut, Emile.
Cuérel, Louise Henriette.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrut, Emile, célibataire, agriculteur.

originaire de Vufflens-la-Ville, domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Vufflens-la-Ville le vingt-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Julien Adolphe Duperrut, agriculteur et de
Mathilde Thérèse née Ahr, sa femme, à Vufflens-la-Ville.

2. Cuérel, Louise Henriette, célibataire, couturière,

originaire de Villars-St-Croix domiciliée à
Morb née à
Morb le vingt-quatre mars
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Louis Edie, Cuérel, agriculteur et de
Jeanne Henriette Victorine née Meylan, sa femme, à Morb.

Comme témoins :

- 1. Edie, Cuérel, agriculteur, à Morb.
- 2. Morb, Séchaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville à Morb le vingt
décembre et à Villars-St-Croix le dix-sept
mil neuf cent vingt-quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-six décembre mil neuf cent vingt-quatre
(26 décembre 1924).

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Emile Duperrut
Louise Duperrut
née Cuérel

Les témoins :

Edie Cuérel ag: Domicilié
Morb Séchaud ag: Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaulé

Communiqué à l'état civil de
Dubigny le 27 décembre 1924.

Le numéro 13, à la page 142, et celui de la dernière inscription faite dans l'année 1924. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Sullens le 31 décembre 1924.

Officier de l'état civil:
G. Dubaulé



Un double a été remis à l'autorité cantonale le 5 janvier 1925, en exécution de l'article 2. de la loi.

Sullens le 5 janvier, 1925.
Officier de l'état civil:
G. Dubaulé



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N° 1

Mercier, Gaston.
Lugeon, Marthe Louise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Gaston, célibataire, agriculteur.

originaire de Daillens et de Lenthéric domicilié à
Daillens né à
Daillens le vingt-quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de
John Marc, Mercier, agriculteur, et de
Marie née Mennard, sa femme, les deux à Daillens.

2. Lugeon, Marthe Louise, célibataire, ménagère.

originaire de Cherilly domiciliée à
Daillens née à
Cherilly le vingt-cinq février
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de
Ernest Louis Daniel, Lugeon, agriculteur, à Daillens, et de
Lucie Jenny née Francillon, d'ici.

Comme témoins :

1. Ernest, Lugeon, agriculteur, à Daillens.
2. Max, Séchaud, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Daillens, le cinq janvier, à Lenthéric
et Cherilly, le six du dit mois mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le trente janvier mil neuf cent vingt-cinq.
(30 janvier 1925.)

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé.
2° Extrait de naissance de la fiancée.
3° Promesses de mariage.

Les époux :

Gaston Mercier
Marthe Mercier née Lugeon

Les témoins :

Eugène agr. Daillens.
Max Séchaud agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

A. Dubauloz

Communiqué aux états civils de
Lenthéric et de Sullens
le 31 janvier 1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 2.
Benevegnen, Louis Alfred.
Duperrut, Thérèse.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Benevegnen, Louis Alfred, célibataire, agriculteur.

originaire de Vufflens-la-Ville domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Vufflens-la-Ville le huit février
mil-huit cent quatre-vingt-huit fils de
Alfred Henri, Benevegnen, agriculteur, et de
Louisa née Cuérel, sa femme, à Vufflens-la-Ville.

2. Duperrut, Thérèse, célibataire, ménagère.

originaire de Vufflens-la-Ville domiciliée à
Vufflens-la-Ville née à
Vufflens-la-Ville le vingt-un novembre
mil-huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Adolphe Julien, Duperrut, agriculteur, et de
Mathilde Thérèse née Ahr, sa femme, à Vufflens-la-Ville.

Comme témoins :

- 1. Julien, Duperrut, agriculteur, à Vufflens-la-Ville.
- 2. Georges, Duperrut, Mag, notaire, à Vufflens-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville, le vingt-un février
mil-neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sollent, le treize mars mil neuf cent vingt-cinq.
(13 mars 1925.)

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Louis Benevegnin
Thérèse Benevegnin
née Duperrut

Les témoins :

Julien Duperrut agr. Vufflens-la-Ville
Georges Duperrut Mag. not. Vufflens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 3
Guerry, Ernest Louis.
Cosandey, Hona Ida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guerry, Ernest Louis, célibataire, journaliste,

originaire de Tuffens-la-Ville domicilié à
Tuffens-la-Ville né à
Sausanne le vingt juillet
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf fils de
Auguste William Guerry, journaliste, à Orny, et de
Marie Kathalin née Henry, sécédée.

2. Cosandey, Hona Ida, célibataire, ménagère

originaire de Marnand domiciliée à
Sargens née à
Sargens le sept mai
mil neuf cent fille de
Constant Daniel, Cosandey, sécédé, et de
Lucile née Desargens, sa veuve, ménagère, à Sargens.

Comme témoins :

- 1. Ami, Mercier, cafetier, à Prilly.
- 2. Georges, Mercier, cafetier, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Tuffens-la-Ville, le vingt-quatre avril
à Marnand et à Sargens le vingt-cinq du dit mois mil
neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le trize mai mil neuf cent vingt-cinq.
(16 mai 1925.)

Pièces déposées :

- 1. Extraits de naissance du fiancé.
- 2. Extraits de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Guerry Ernest.
Hona Guerry née Cosandey

Les témoins :

Ami Mercier cafetier Prilly
Georges Mercier caf. Sullens.

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 500 f. d.

Communiqué aux tribunaux civils de
Orny et Sargens, le 17 mai 1925.

Registre des mariages A.

N° 11.

Simond, Edward Emile.
Dubrit, Adèle Rosine.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Simond, Edward Emile, célibataire, employé,

originaire de Chinib domicilié à
Plainpalais (Genève) né à
Mont-la-Ville le premier juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze, fils de
Auguste Francis Simond, laitière et de
Louise Jenny née Martinet, sa femme, à Bourmoud

2. Dubrit, Adèle Rosine, célibataire, sans profession,

originaire de Moudon, Sottens & Bourmoud, domiciliée à
Bourmoud née à
Sottens le trois novembre
mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fille de
Henri Eugène Dubrit, agriculteur et de
Léonie née Fels, sa femme, à Bourmoud

Comme témoins :

1. Henri Simond, agriculteur, à Sullens
2. Edmond Bally, agriculteur, à Sullens

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le dix-sept août, au
Praslin, le Sottens & Moudon, le dix-huit, à Sottens
& Bourmoud le vingt du dit mois mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-cinq juillet mil neuf cent vingt-cinq
(25 juillet 1925).

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Emile Simond
Adèle Simond née Dubrit

Les témoins :

H. Simond agr. Sullens
E. Bally, agriculteur Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué au état civil de Sottens
Plainpalais, Moudon & St-Ginget le
25 juillet 1925.

Registre des mariages A.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

N° 5
Desponds. William Jean François.
Benvegnen. Marie Élika.

1. Desponds. William Jean François, célibataire,
ouvrier

originaire de Lussy domicilié à
Vufflens-la-Ville né à
Cobsonay le vingt-trois juin
mil neuf cent fils de
Julie Emma Desponds, en Angleterre. et de

2. Benvegnen. Marie Élika, célibataire, couturière,

originaire de Vufflens-la-Ville domiciliée à
Vufflens-la-Ville née à
Vufflens-la-Ville le vingt mai
mil neuf cent sept. fille de
Émile Benvegnen, employé aux C.F.F., et de
Marie Élika Benvegnen, née Trövel, la femme à Vufflens-la-Ville.

Comme témoins :

1. Émile Moret, agriculteur, à Vufflens-la-Ville.
2. Angèle Trövel, chocolatière, à Annas / Orbe.

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville le dix-huit juillet
et à Lussy le vingt du dit mois mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vufflens le quinze août mil neuf cent vingt-cinq.
(15 août 1925.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.
- 4° Contrats relatifs au mariage des fiancés et de la fiancée.

Les époux :

Desponds William
Mari Desponds, née
Benvegnen

Les témoins :

É. Moret agr. Vufflens-la-Ville.
Angèle Trövel chocolatière
Annas / Orbe

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Communiqué à l'état civil de La Sarraz
le 16 août 1925.

Registre des mariages A.

N^o 6
 Mercier, Constant Charles
 Coeybaud, Germaine Lina.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier, Constant Charles, célibataire, garde-frontière

originaire de Penthériaux domicilié à
Chêne-Bourg, (Genève) né à
Sully le quatorze mars
mil neuf cent trois fils de
Constant, Mercier, à Lausanne et de
Louise Jenny née Berger, Sion

2. Coeybaud, Germaine Lina, célibataire, couturière,

originaire de Daillens domiciliée à
Daillens née à
Daillens le huit mars
mil neuf cent un fille de
Jules César Louis Coeybaud, agriculteur, et de
Nancy née Griovel, la femme, les deux à Daillens.

Comme témoins :

1. César Coeybaud, agriculteur, à Daillens.
 2. Charles Laurent, agriculteur, à Sully.

Les publications ont eu lieu à Chêne-Bourg (cb de Genève) le six juin
à Penthériaux le huit et à Daillens le vingt du dit mois
mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sully, le dix-huit septembre mil neuf cent vingt-cinq.
(18 Septembre 1925.)

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Mercier
Constant Charles

Les témoins :

C. Coeybaud agt Daillens
Ch. Laurent agt Sully

L'officier de l'état civil :

C. Dubaut

Communiqué aux états civils de
Chêne-Bourg (Genève) et Penthériaux
le 19 septembre 1925.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Gaudard, Gustave Ami.
Chatelan, Auguste Nancy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard, Gustave Ami, célibataire, agriculteur,

originaire de Saubonne, Echallens, Vully, Orjins, S. P. Barthélémy — domicilié à
Boussens — né à

Boussens — le vingt-huit juillet —

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf — fils de

Eugène, Gaudard, agriculteur — et de

Emma née Gaudard, sa femme, les deux à Boussens.

2. Chatelan, Auguste Nancy, célibataire, ménagère,

originaire de Bretigny, Morrens — domiciliée à
Boussens — née à

Bonnillans — le dix février —

mil huit cent quatre-vingt-quatorze — fille de

Alexis, Chatelan, séculier, — et de

Fanny née Chedel, sa mère, à Bonnillans.

Comme témoins :

1. Edouard, Gaudard, agriculteur, à Sullens.

2. Félix, Cornaz, greffier de paix, à Boussens.

Les publications ont eu lieu à Echallens, Vully, Orjins, S. P. Barthélémy
Boussens et Bretigny, Morrens le dix-sept septembre et à
Saubonne le dix-huit du dix mois mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens — le neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq.
(9 octobre 1925.)

Pièces déposées :

1. Extraits de naissances du fiancé.
2. Extraits de naissances de la fiancée.
3. Procurator de mariage.

Les époux :

Gaudard Gustave
Gaudard Auguste
née Chatelan

Les témoins :

E. Gaudard, Sullens
F. Cornaz, greffier, Boussens

L'officier de l'état civil :

G. Dubouloff

N° 8.
Weber, Constantin
Marnata, Jeanne Hélène.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Weber, Constantin, célibataire, représentant

originaire de Oerlikon, (Zurich) domicilié à
Veillens né à
Oerlikon le neuf juin
mil neuf cent un fils de
David, Weber et de
Louise née Brügger, les deux décédés.

2. Marnata, Jeanne Hélène, célibataire, sans profession,

originaire de Nettens domiciliée à
Veillens née à
Veillens le six août
mil neuf cent deux fille de
Jacques Michel, Marnata, instituteur retraité et de
Hélène Louise née Delacourte, sa femme, les deux à Veillens.

Comme témoins :

- 1. Armand Francillon, agriculteur, à Veillens.
- 2. Félix Cornaz, greffier de paix, à Boussens.

Les publications ont eu lieu à Veillens et Nettens le quinze septembre
et à Oerlikon le seize du dit mois mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Veillens, le neuf octobre mil neuf cent vingt-cinq.
(9 octobre 1925.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Constant Weber
Jeanne Weber née Marnata

Les témoins :

Ar Francillon agriculteur Veillens
F Cornaz greffier Boussens.

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Communiqué à l'état civil de Oerlikon
le 10 octobre 1925.

Vu le 22 oct. 1925
Jeanne P. prof.

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 9
Wandin, Gustave François.
Mayer née Estoppey, Alice.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wandin, Gustave François, vnf de Lia Françoise née Cottens, né le 1^{er} octobre 1924, employé aux C.F.F.,

originaire de Yvernes domicilié à Yvernes-la-Ville né à Yvernes le vingt mai

mil huit cent quatre-vingt fils de Jacques Emmanuel, Wandin, agriculteur à Yvernes-la-Ville, et de Marie Sophie née Moersterler, secrétaire.

2. Mayer née Estoppey, Alice, vnf de Jules Mayer, née le 19 juillet 1918, employée aux C.F.F.,

originaire de Oron-le-Châtel domiciliée à Brusigny, Morges, née à Oron le trois septembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de Lia, Estoppey, minagère à Morbly

Comme témoins :

- 1. Louis Duperrut, agriculteur, à Yvernes-la-Ville.
- 2. Clara Duperrut, minagère, à Yvernes-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Yvernes-la-Ville et Brusigny le deux octobre et à Yvernes et Oron-le-Châtel le douze du deux mois mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvernes, le vingt octobre mil neuf cent vingt-cinq.
(30 octobre 1925.)

Pièces déposées :

- 1° Extraits de mariage du fiancé.
- 2° Acte de décès de la précédente épouse du fiancé.
- 3° Extraits de mariage de la fiancée.
- 4° Acte de décès de la précédente épouse de la fiancée.
- 5° Promesse de mariage.

Les époux :

Gustave Wandin
Alice Mayer née Estoppey

Les témoins :

Louis Duperrut Ag. Yvernes-la-Ville
Clara Duperrut mme. Yvernes-la-Ville

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué aux états civils de Yvernes, Oron-la-Ville et Brusigny le 31 octobre 1925.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 10.

Fontannaz, Charles Henri.
 Borgeaud, Blanche.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz, Charles Henri, célibataire, agriculteur.

originaire de Daillens & Bettens domicilié à
Bettens né à
Bettens le sept-janvier

mil huit cent quatre-vingt dix-sept fils de
Henri, Fontannaz, diocèse, et de
Aline Julie née Mathy, veuve, ménagère, à Bettens.

2. Borgeaud, Blanche, célibataire, sans profession

originaire de Penthaz domiciliée à
Penthaz née à
Penthaz le vingt mai

mil neuf cent quatre fille de
Henri, Borgeaud, agriculteur, à Penthaz et de
Helène Fumaux née Dony, diocèse.

Comme témoins :

1. Henri Dorsay, boucher, à Lausanne.
 2. Jules Gachet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Daillens, Bettens & Penthaz le
vingt-huit décembre mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-cinq
(18 décembre 1925).

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Ch. Fontannaz
Bl. Borgeaud.

Les témoins :

Henri Dorsay
Jules Gachet

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Communiqué à l'état civil de Colloray
 le 19 décembre 1925.

Registre des mariages A.

N° 11.

Boulard, Charles.
Rochat, Eugénie Constance.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Boulard, Charles, célibataire, agriculteur.originaire de Constantine domicilié à
Bettend né à
Bettend le onze décembre
mil huit cent quatre-vingt quatre — fils de
Jules Louis Boulard, docteur, et de
Marie Jeanne Henriette née Bely, s. m. m. ménagère à Bettend.2. Rochat, Eugénie Constance, célibataire, ménagèreoriginaire des Pioux, Commune de l'Abbaye domiciliée aux
Pioultes sur Morrens née à
Etagnières le vingt septembre
mil huit cent quatre-vingt trois — fille de
Ami Louis Rochat, docteur, et de
Rosie née Moirgaret, s. m. m. ménagère aux Pioultes sur Morrens.

Comme témoins :

1. Jules Gachet, agriculteur, à Sullens.
2. Charles Fontannay, agriculteur, à Bettend.

Les publications ont eu lieu à Bettend le treize novembre, à
Constantine, l'Abbaye et Morrens le premier décembre
mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le dix-huit décembre mil neuf cent vingt-cinq.
(18 décembre 1925.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Charles Boulard
Eugénie Boulard
née Rochat

Les témoins :

Jules Gachet
Ch. Fontannay

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Registre des mariages A.

N° 12.

Amiet, Eugène
Reymond, Blanche Hortense

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amiet, Eugène, célibataire, domestique, —

originaire de Mor, (Vaud), domicilié à

Mor né à Fiez le vingt-un février

mil neuf cent dix-huit fils de

Henri Amiet, agriculteur, et de

Mathilde Koller née Levre, sa femme, les deux à Fiez.

2. Reymond, Blanche Hortense, célibataire, lingère,

originaire de Vaulion domiciliée à

Mor née à

Mor le vingt-un août

mil neuf cent fille de

François Reymond, agriculteur, et de

Marie Thérèse née Brailmont, sa femme, les deux à Mor.

Comme témoins :

1. Jean Amiet, cantonnier, à Fiez.

2. Alice Rolaz, tricoteuse, à Buisigny.

Les publications ont eu lieu à Mor le six décembre, à Mor et à Vaulion le sept du dit mois mil neuf cent vingt-cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Suivent le vingt-un décembre mil neuf cent vingt-cinq.
31 décembre 1925.

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Eugène Amiet.
Blanche Amiet née Reymond

Les témoins :

Jean Amiet cantonnier Fiez.
Alice Rolaz tricoteuse Buisigny

L'officier de l'état civil :

G. Dubautz

Le numéro 12, à la page 154. de celui de la dernière inscription faite dans l'année 1925. les deux doublets du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Suivent le 31 décembre 1925
L'officier de l'état civil :

G. Dubautz



Un doublet a été remis et soumise cantonale de surveillance le 5 janvier 1926 en exécution de l'article 2 de la loi.

Suivent le 5 janvier 1926
L'officier de l'état civil :

G. Dubautz



Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué aux état civils de Buisigny et Vaulion le 31 décembre 1925.

Registre des mariages A.

N° 1.
Fontannaz, Alfred.
Clavel, Julia Léa.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fontannaz, Alfred, célibataire, agriculteur,

originaire de Nettens et de Veillens, domicilié à

Nettens né à

Nettens le neuf octobre

mil huit cent quatre-vingt quinze, fils de

Jules Louis, Fontannaz, agriculteur, et de

Charlotte Elise née Dubrill, sa femme, à Nettens.

à

2. Clavel, Julia Léa, célibataire, ménagère,

originaire de Oulens domiciliée à

Oulens née à

Oulens le vingt Septembre

mil huit cent quatre-vingt six Sept. fille de

Friedrich de Marc Louis, Clavel, agriculteur, et de

Elise, Hine née Wochat, sa femme, à Oulens.

à

Comme témoins :

1. Adrien, Mabille, instituteur, à Nettens,

2. Fernand, Ramuz, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Nettens, Veillens et Oulens, le
vingt deux mars mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le neuf avril mil neuf cent vingt six
(9 avril 1926)

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé.
2° Extrait de naissance de la fiancée.
3° Promesse de mariage.

Les époux :

Fontannaz Alfred
Fontannaz Julia,

Les témoins :

H. Berthille, instituteur, Nettens

F. Ramuz, obq. Sullens

L'officier de l'état civil :

A. Dubauloz

Communiqué à l'état civil à Echallens.
le 10 avril 1926.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 2.
Badan, Octave Henri.
Henriod, Julia.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Badan, Octave Henri, célibataire, agriculteur

originaire de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le vingt-huit Janvier
mil neuf cent un fils de
Alexis Henri, Badan, agriculteur, et de
Reine née Peiller, sa femme, les deux à Sullens.

2. Henriod, Julia, célibataire, ménagère,

originaire de Sullens domiciliée à
Sullens née à
Lausanne le cinq août
mil neuf cent sept fille de
Hemi, Henriod, dévot, et de
Aline Auguste dite Marie Louise née Vollez, sa femme, à Lausanne.

Comme témoins :

- 1. Edouard, Guodard, agriculteur, à Sullens.
- 2. Jules, Ramuz, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Sullens, le premier mai mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-huit mai mil neuf cent vingt-six
28 mai 1926.

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.
- 4. Consentement du tuteur de la fiancée.

Les époux :

Octave Badan
Julia Badan née Henriod

Les témoins :

E. Guodard ag. Sullens
Jules Ramuz ag. Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubauloz

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 3.
Desmeules, Maurice Jules.
Maeder, Clara Bertha.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desmeules, Maurice Jules, célibataire,
agriculteur,

originaire de Nopray domicilié à
Veillens né à
Veillens le sept sept
mil huit cent quatre-vingt seize fils de
Edouard, Desmeules, charpentier, et de
Charlotte élise, Sawy ni Delacuisse, sa femme, à Veillens.

2. Maeder, Clara Bertha, célibataire, couturière,

originaire de Oberried (Ch de Fribourg), domiciliée à
Hubery née à
Sivaz, Fribourg. le vingt six sept
mil neuf cent trois fille de
Samuel, Maeder, dricé, et de
Lina ni Prochbühl, sa femme, ménagère, à Hubery.

Comme témoins :

- 1. William, Cuvit, cafetier, à Sullens.
- 2. Fernand, Ramuz, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Veillens et Hubery le quatre août
à Nopray et Oberried (Fribourg) le six du dit mois mil
neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le neuf septembre mil neuf cent vingt six.
(9 septembre 1926).

Pièces déposées :

- 1° Extraits de naissances des fiancés.
- 2° Extraits de naissances de la fiancée.
- 3° Promesses de mariage.

Les époux :

Maurice Desmeules
Clara Desmeules
ni Maeder

Les témoins :

William Cuvit, cafetier, Sullens
F Ramuz ctegr Sullens

L'officier de l'état civil :

C. Dubault

Communiqué aux états civils de
Cerealis-le-forab, la Parroy et Morab.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu le 9 octobre 1926
A. Maeder

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o H.
 Fivaz, Camille Edmond
 Staub, Jeanne Emili Cécile.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivaz, Camille Edmond, veuf de Marie Alice
 Adèle née Narse, dit le 2 mai 1926, carrier, —

originaire de Saint-Oyens domicilié à
Vufflens-la-Ville, né à
La Brévine (Ch. de Neu-châtel), le vingt-huit février
mil huit cent soixante-huit fils de
Thoma Fivaz et de
Cécile Augustine née Jacot-Descombes, décédée, —

2. Staub, Jeanne Emili Cécile, — célibataire —
 ménagère, —

originaire de Oberöy, (Ch. de Bern), domiciliée à
Planchamp près Clarend née à
Berne, (ville), le dix-sept septembre
mil huit cent soixante-sept fille de
Julius Staub et de
Maria Margaritha née Dänzer, décédée, —

Comme témoins :

1. Charles Court, ouvrier de fabrique, à Penthaz.
 2. William Cuvit, cafetier, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à S-Oyens, Vufflens-la-Ville,
Kerzogenbuchhorn et au Châtelard près Montreux, le
vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le quinze octobre mil neuf cent vingt-six
(15 octobre 1926).

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de mariage du fiancé.
 3. Acte de décès de la précédente conjointe du fiancé.
 4. Extrait de naissance de la fiancée.
 5. Permission de mariage.

Les époux :

Camille Fivaz
Jeanne Fivaz-Staub

Les témoins :

Court Charles, Ou. Fabri
Cuvit William cafetier Sullens

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Registre des mariages A.

N° 5.

Court, Edouard.
Etter, Emma Toba.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Court, Edouard, célibataire, ouvrier de fabrique.originaire de L'Isle domicilié à
Penthaz né à
Gollion le vingt-sept juillet
mil neuf cent trois fils de
Charles Edouard Court, ouvrier de fabrique — et de
Marie Elisabeth née Dänzer, la femme, à Penthaz.2. Etter, Emma Toba, célibataire, repassereseoriginaire de Ulmiq (Ch. de Fribourg) domiciliée à
Penthaz née à
Saubanne le quinze juillet
mil huit cent quatre-vingt dix-neuf — fille de
Jacob Etter, jardinier, et de
Emma Lisa née Fankhauser, la femme, à Truchätel.

Comme témoins :

1. Gustave Rogamey, employé aux C.F.F. à Tuffens-la-Ville.
2. Robert Court, menuisier, à Penthaz.

Les publications ont eu lieu à L'Isle de Penthaz, le vingt-deux
octobre à Ulmiq le vingt-cinq du dit mois mil neuf
cent vingt-six.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sullens, le douze novembre mil neuf cent vingt-six.
(12 novembre 1926.)

Pièces déposées :

- 1° Extrait de naissance du fiancé.
- 2° Extrait de naissance de la fiancée.
- 3° Promesse de mariage.

Les époux :

Edouard Court,
Emma Court née Etter

Les témoins :

G. Rogamey C.F.F. Tuffens-la-Ville
R. Court menuisier, Penthaz.

L'officier de l'état civil :

G. Dubault.

Communiqué aux états civils de
L'Isle de Penthaz (Fribourg)
le 13 novembre 1926.

Registre des mariages A.

N° 6

Gaudard, Charles Emile.
Gachet, Berthe Mathilde.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaudard, Charles Emile, célibataire, agriculteur

originaire de Lausanne, Echallens, Biolley, Orjulaz, St. Barthelémy, domicilié à

Boussens né àBoussens le deux février

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Charles Henri, Gaudard, agriculteur, et deElise Antoinette, née Girardet, sa femme, à Boussens.

à

2. Gachet, Berthe Mathilde, célibataire, ménagère.

originaire de Biolley-Orjulaz, Boussens domiciliée à

Eclépens née àOulens, par Echallens le six novembre

mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Louis, Gachet, et deMariane Alice, née Chapuis, ses deux sœurs.

à

Comme témoins :

1. Henri, Gaudard, agriculteur, à Boussens.2. Jules, Gachet, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Boussens, Echallens, Biolley-Orjulaz,

St. Barthelémy le vingt-cinq octobre, à Eclépens le vingt-six et

à Lausanne le vingt-sept du dit mois mil neuf cent vingt-

six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le six novembre mil neuf cent vingt-six.

(19 novembre 1926.)

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé.

2° Extrait de naissance de la fiancée.

3° Promesse de mariage.

Les époux :

Gaudard, Charles Emile.Gaudard, Berthe née Gachet.

Les témoins :

Henri Gaudard agr. BoussensJules Gachet agr. Sullens.

L'officier de l'état civil :

L. DubautzCommuniqué aux états civils de
Lausanne, Echallens et La Sarraz
le 20 novembre 1926.

Registre des mariages A.

N^o 7.
Tancy, Otto Jean.
Bally, Lina Marie.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tancy, Otto Jean, célibataire, ouvrier de ville,

originaire de Cugy Sd. Pottens domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le vingt Septembre
mil neuf cent deux fils de
Ernst Tancy, charpentier et de
Louise née Stebler, à Cugy.

2. Bally, Lina Marie, célibataire, ménagère,

originaire de Sullens domiciliée à
Sullens née à
Sullens le vingt trois mai
mil neuf cent quatre fille de
Charles Louis Bally, agriculteur, et de
Marie Thérèse née Cornaz, à Sullens.

Comme témoins :

1. Louis Bally, agriculteur, à Sullens.
2. Gustave Fernin, agriculteur, à Monthorond.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cugy Pottens Sullens
le trois novembre mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt sept novembre mil neuf cent vingt six.
(27 novembre 1926.)

Pièces déposées :

1^o Certificat de publication.

Les époux :

Tancy Otto
Tancy Lina née Bally

Les témoins :

L. Bally agr. Sullens
G. Fernin agr. Monthorond

L'officier de l'état civil :

C. Dubault

Communiqué aux états civils de
Lausanne et Pottens le
27 novembre 1926.

Registre des mariages A.

N° 8.
 Vaney, Siegfried Léon
 Duperré, Louise Elisabeth.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vaney, Siegfried Léon, célibataire, boulanger

originaire de Cugy et de Bottens domicilié à
Mex né à

Piolettes rue Morrens le vingt-huit Septembre
 mil neuf cent deux fils de

Charles Emile Vaney, ancien boulanger, au Mont et de
Franziska née Wilhelm, Sécédie.

2. Duperré, Louise Elisabeth - célibataire,
 couturière.

originaire de le Mont et Rougemont domiciliée à
le Mont née à

le Mont le dix-neuf decembre
 mil neuf cent six, fille de

Louis Charles Duperré, Sécédé, et de
Lina Henriette née Belot, sa femme, ménagère, à le Mont,

à

Comme témoins :

1. Henri Vaney, garde de triage, à Mex
 2. Fernand Romanus, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Cugy, Bottens, Mex, le Mont
et Rougemont, le vingt-six novembre mil neuf cent
vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le vingt-quatre decembre mil neuf cent vingt-six.
 (24 decembre 1926.)

Pièces déposées :

1° Extraits de naissances du fiancé.
 2° Extraits de naissance de la fiancée.
 3° Certificats de la mère tutrice de la fiancée.
 4° Promesse de mariage.

Les époux :

Vaney Siegfried
Vaney Louise née Duperré

Les témoins :

H^e Vaney, g^d. l^e Mex.
 F. Romanus, c^g. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaulo

Communiqué aux états civils de
Bottens, Romanel, Lausanne et
Rougemont, le 24 decembre 1926.

Registre des mariages A.

N^o 9.
 Hornung, Emile.
 Ansermoz, Rose.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hornung, Emile, célibataire, agriculteur,

originaire de Denges domicilié à
Veufflens-la-Ville, né à
la Sarraz, le trante-un octobre
mil-huit cent quatre-vingt-un fils de
François Jules Hornung, décédé, et de
Rouide née Favillard, de vve, à Sarraz.

2. Ansermoz, Rose, célibataire, ménagère,

originaire de Aigle, Yverne et Corbeyrier domiciliée à
Lausanne née à
Aigle le six juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq, fille de
Charles Auguste, Ansermoz, agriculteur, à Aigle, et de
Lina Marie Henriette née Amiguet, décédée.

Comme témoins :

1. Custave, Damond, agriculteur, à Veufflens-la-Ville.
 2. David, Ramuz, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Veufflens-la-Ville, Aigle, Yverne et
Corbeyrier le ouze décembre, à Lausanne le troize et à Denges
 le quatorze du dit mois mil neuf cent vingt-six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens le trante décembre mil neuf cent vingt-six.
 (31 décembre 1926.)

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé.
 2^o Extrait de naissance de la fiancée.
 3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Hornung Emile
Hornung Rose née
Ansermoz

Les témoins :

G^{re} Damond agr. Veufflens-la-Ville
D^{re} Ramuz agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

C. Dubauld

Communiqué aux états civils de
Sarraz, Aigle et Lausanne.
 le 31 décembre 1926.

Le numéro 9, à la page 163,
 est celui de la dernière inscription
 faite dans l'année 1926. Les deux
 doubles du présent registre sont
 conformes. Ce qui nous certifie.

Sullens, le 31 décembre 1926.

L'officier de l'état civil :

C. Dubauld



Un double a été remis le 5 janvier
 1927, à l'autorité cantonale de
 surveillance, en exécution de l'art.
 2 de la loi.

Sullens le 11 janvier 1927.

L'officier de l'état civil :

C. Dubauld



Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 1.
Ansermet, Louis Antonin
Gachet, Louise Anna.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ansermet, Louis Antonin, — célibataire —
agriculteur

originaire de Vésin A de Montbrelloz, (Fribourg), — domicilié à
Bettens — né à
Vésin — le huit mai

— mil huit cent quatre-vingt dix-neuf, — fils de
Ansermet, Philippe, agriculteur, à Vésin, — et de
Anne Marie née Pösey, décédée.

2. Gachet, Louise Anna, célibataire, ménagère

originaire de Nioley Ojulaz A de Brüssens, — domiciliée à
Bettens — née à
Bettens — le neuf avril

— mil neuf cent cinq, — fille de
Gachet, Ami, agriculteur — et de
Elise Marie née Clavel, sa femme, à Bettens.

Comme témoins :

1. Albert Gachet, agriculteur, à Bettens.
2. David Ramuz, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bettens, Nioley Ojulaz A Brüssens
le six avril et à Vésin A de Montbrelloz (Fribourg), le huit du dit
mois mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens — le vingt deux avril mil neuf cent vingt-sept
(22 avril 1927).

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé.
2^o Extrait de naissance de la fiancée.
3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Louis Ansermet
Louise Ansermet, née Gachet

Les témoins :

Gachet Albert agr. Bettens
Ramuz David agr. Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Debauloz

Registre des mariages A.

N° 2.
Morel, Jean Marcel
Rossier, Louise Emma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morel, Jean Marcel, célibataire, commis-postal

originaire de Yverdon et de Clarmont C. domicilié à Yverdon (ville) né à Genève le quinze novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, fils de Morel, Louis François Samuel, employé aux C. F. P., et de Marie née Rouzenberg, sa femme, à Genève.

2. Rossier, Louise Emma, célibataire, sans profession

originaire de Bussy et de Bournens domiciliée à Bournens née à Bournens le vingt-sept août

mil neuf cent, fille de Rossier, Henri Eugène, agriculteur, et de Emma Auguste née Madan, sa femme, à Bournens.

Comme témoins :

- 1. Debaulez, Ami, agriculteur, à Sullens.
- 2. Magnenot, Paul, agriculteur, à Bournens.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le douze août, à Bussy le douze, à Yverdon et Clarmont le treize et à Bournens le quatorze du dit mois mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le quatre juin mil neuf cent vingt-sept
(4 juin 1927).

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

Jean Morel
Louise Morel
née Rossier

Les témoins :

Debaulez Ami Agt. Sullens
Magnenot Paul Agr. Bournens

L'officier de l'état civil :

G. Debaulez

Communiqué aux états civils de Yverdon, Columbier, Morges, Tuffin, le Château et Bussy, le 5 juin 1927.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 3.
 Vougez, Louis.
 Panchaud, Marie Elise.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vougez, Louis, veuf de Néonie Neuschwander, née Heutli, né le 18 octobre 1906, ouvrier de fabrique. —

originaire de Vufflens-la-Ville — domicilié à Penthaz — né à Vufflens-la-Ville — le vingt-trois décembre — mil huit cent quatre-vingt quatre — fils de Vougez, Alexis Eugène — et de Marie née Mourmoud, les deux décédés. —

2. Panchaud, Marie Elise, célibataire, mineure. —

originaire de Sornay Acte Polisy-le-Grand — domiciliée à Vullierens — née à Morges — le quinze octobre — mil huit cent quatre-vingt treize — fille de Panchaud, Frédéric Louis — et de Aline née Delpond, les deux décédés. —

Comme témoins :

1. Henry, Alfred, agriculteur, à Vullierens. —
 2. Henry, Edouard, agriculteur, à Vullierens. —

Les publications ont eu lieu à Vufflens-la-Ville à Penthaz, le vingt-deux octobre, à Vullierens le vingt-trois, à Polisy-le-Grand le vingt-quatre, et à Sornay le vingt-cinq du dix mois mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vullierens, le dix-neuf novembre mil neuf cent vingt-sept.
 19 novembre 1927.

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé.
 2. Acte de mariage du fiancé.
 3. Acte de décès de la précédente conjointe du fiancé.
 4. Acte de naissance de la fiancée.
 5. Promesse de mariage.

Les époux :

Louis Vougez
Marie Vougez née Panchaud

Les témoins :

A. Henry Durand ^{Vullierens}
L. Henry ^{agt. Vullierens}

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Communiqué aux états civils de Sornay, Botterod et Colombier/Morges le 19 novembre 1927.

Registre des mariages A.

N° 11.

Recordon, Maurice
Brinner, Juliette Moiry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Recordon, Maurice, célibataire, ouvrier de fabrique,originaire de Bercher domicilié à
Penthaz né à
Bercher le vingt-trois avril
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit fils de
Recordon, Emile, ouvrier, à Lausanne, et de
Caroline Françoise née Henrioud.2. Brinner, Juliette Moiry, célibataire, tailleur.originaire de Seedorf (Gene) domiciliée à
Penthaz née à
Coublens le neuf novembre
mil neuf cent cinq fille de
Brinner, Olympe, dévot, et de
Emilie Fanchette née Hokey, à Penthaz.

Comme témoins :

1. Recordon, Alfred, manoeuvre, à Lausanne.
2. Laurent, Emile, agriculteur, à Penthaz.Les publications ont eu lieu à Penthaz, Seedorf (Gene) le vingt-huit
octobre à Bercher le vingt-neuf du dit mois mil neuf cent
vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Scellés le vingt-quatre novembre mil neuf cent vingt-sept
(24 novembre 1927).

Pièces déposées :

1° Extrait de naissance du fiancé.
2° Extrait de naissance de la fiancée.
3° Promesse de mariage.

Les époux :

Recordon Maurice
Recordon Juliette née
Brinner

Les témoins :

Recordon et man. Luwanne
Sauvont Eug PenthazCommuniqué aux états civils de
St. Cierges et de Seedorf (Gene)
le 25 novembre 1927.

L'officier de l'état civil :

E. Dubaut

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 5.
 Dubauloz, Maurice Louis.
 Chatelan, Hélène Emilie Jenny.

Par jugement du 19 décembre 1946
 devenu définitif et exécutoire le 3
 janvier 1947, le Tribunal du district
 de Lausanne a dissout par le divorce
 le mariage ci-contre.

Le Tribunal a fixé à un an,
 à d. l. 3.1.1947, le délai pendant lequel
 l'épouse ne pourra se remarier.

Suivent le 20 janvier 1947.

L'Officier de l'état civil:

G. Dubauloz



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dubauloz, Maurice Louis, célibataire, agriculteur,

originaire de Lausanne et de Sullens domicilié à
Sullens né à
Sullens le seize mai

mil neuf cent trois fils de
Dubauloz, Louis Louis et de
Alice Bertha née Focion, les deux décédés.

2. Chatelan, Hélène Emilie Jenny, célibataire,
ménagère

originaire de Preigny sur Morand domiciliée à
Preigny sur Morand née à
Preigny sur Morand le six décembre

mil neuf cent six fille de
Chatelan, Ami François, agriculteur, et de
Bertha Julie née Chatelan, les deux à Preigny sur Morand.

Comme témoins :

1. Chatelan, Ami, agriculteur, à Preigny sur Morand
 2. Dufour, Hermann, agriculteur à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Sullens, le sept novembre
et à Preigny sur Morand le huit du dit mois mil neuf
cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-cinq novembre mil neuf cent vingt-sept.
(le 25 novembre 1927.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
 2. Extrait de naissance de la fiancée.
 3. Promesse de mariage.

Les époux :

M^e Dubauloz
Hélène Dubauloz née
Chatelan

Les témoins :

Ami Chatelan Ag Preigny
H Dufour Ag Sullens

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Communiqué aux Etats civils de
 Lausanne et Sullens
 le 26 novembre 1927.

Registre des mariages A.

N° 6.
Wenger, Marcel.
Bally, Rose Emma.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wenger, Marcel, célibataire, ouvrier-tuilière, —

originaire de Buchholterberg, (Borne), domicilié à

Oulens né à

Laubanne, Talbot 15, le vingt-huit octobre

mil neuf cent trois fils de

Wenger, Alfred, Secrétaire, et de

Élise née Faugues, sa sœur, à Laubanne,

à

2. Bally, Rose Emma, célibataire, couturière, —

originaire de Sullens domiciliée à

Sullens née à

Sullens le quatorze juillet

mil neuf cent cinq fille de

Bally, Charles Louis, et de

Marie Philomène née Cornaz, ses sœurs à Sullens,

à

Comme témoins :

1. Bally, Louis, agriculteur, à Sullens, —

2. Roche, Benjamin, agriculteur, à Oulens, —

Les publications ont eu lieu à Oulens, Sullens et Buchholterberg
le trois novembre mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sullens, le vingt-six novembre mil neuf cent vingt-sept

Pièces déposées :

1. Certificat de publication

Les époux :

Wenger Marcel
Wenger Emma née Bally

Les témoins :

Bally Louis Agr. Sullens
Roche Benjamin Oulens

L'officier de l'état civil :

G. Dubauloz

Registre des mariages A.

N° 7.
Delacuisine, Louis Charles Adrien.
Picou, Martha Claire.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delacuisine, Louis Charles Adrien, célibataire, agriculteur.

originaire de Daillens domicilié à

Daillens né à

Daillens le dix-sept septembre

mil-huit cent quatre-vingt-douze fils de

Delacuisine, Edouard Charles Louis, agriculteur, à Daillens, et de

Marie Louise née Girard, décedée.

2. Picou, Martha Claire, célibataire, ménagère.

originaire de Villars-le-Comte domiciliée à

Oulens près Echallens née à

Oulens le dix-sept août

mil-huit cent quatre-vingt-treize fille de

Picou, Marins, boulanger, et de

Mathilde née Fontannay, sa femme, les deux à Oulens.

Comme témoins :

1. Ed. Delacuisine, notaire à Les Sarrays.

2. Berthe Picou, couturière, à Oulens.

Les publications ont eu lieu à Daillens et Oulens, le seize
novembre et à Villars-le-Comte, le dix-huit du dit mois
mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Daillens, le huit décembre mil neuf cent vingt-sept.
(8 décembre 1927).

Pièces déposées :

- 1. Extrait de naissance du fiancé.
- 2. Extrait de naissance de la fiancée.
- 3. Promesse de mariage.

Les époux :

Delacuisine
M. Delacuisine née
Picou

Les témoins :

Delacuisine
B. Picou, cout.

L'officier de l'état civil :

G. Dubault

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Vu le 27^{ème} 1927
Picou
Prof.

Communiqué aux états civils de
Dorcy et Echallens.
le 9 décembre 1927.

Registre des mariages A.

N° 8.

Burnod, Félix François.
Dubrit, Louise Emma.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnod, Félix François, — veuf de Fanny Elisa
m^{re} Jeanneret, d^e le 14 octobre 1924. — instituteur,

originaire de Villeneuve domicilié àNyon né àMorges le sept mois_____ mil huit cent quatre-vingt onze fils deBurnod, Félix, d^eidi, et deRosine Marguerite Lucile m^{re} Dubaut, d^e m^{re} & Foyenne.

à _____

2. Dubrit, Louise Emma, — célibataire, ménagère,

originaire de Moudon, Pottens & Bourmens domiciliée àBourmens née àBourmens le six-huit mois_____ mil neuf cent sept fille deDubrit, Eugène, agriculteur, et deMari Rosine m^{re} Troullin, d^e femme, à Bourmens.

à _____

Comme témoins :

1. Rosa Dubrit, cuisinière, à Nyon.2. Emile Dubrit, agriculteur, à Bourmens.

Les publications ont eu lieu à Nyon, le six décembre, à Villeneuve et
à Moudon, le sept; à Pottens & à Bourmens, le huit du dit
mois mil neuf cent vingt-sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Scellent, le trouze décembre mil neuf cent vingt-sept.
(30 décembre 1927.)

Pièces déposées :

1. Certificat de publication.

Les époux :

F. Burnod
Louise Burnod née Dubrit

Les témoins :

Rosa Dubrit, Nyon
E. Dubrit, Bourmens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Le numéro 8, à la page 171,
est celui de la dernière inscription
faite dans l'année 1927. Les deux
doubles du présent registre sont
conformément. Ce qui nous certifie.

Scellent le 31 décembre 1927.

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Un double a été remis le 5
janvier 1928, à l'autorité cantonale
de surveillance, en exécution de
l'article 2 de la loi.

Scellent le 5 janvier 1928.

L'officier de l'état civil :

G. Dubaut

Communiqué aux états civils de Nyon,
Villeneuve, Moudon & St-Cerges,
le 30 décembre 1927.

Registre des mariages A.

N^o 1
Braissant, William.
Schumacher, Marguerite Anna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Braissant, William, célibataire, secrétaire
au Département des Finances.

originaire de Mos domicilié à

Mos né à

Mos le vingt-sept octobre

mil huit cent quatre-vingt-troize fils de

Braissant, Henri Louis, agriculteur, et de

Annette Henriette mi Valet, sa femme, les deux à Mos

à

2. Schumacher, Marguerite Anna, célibataire,
ménagère

originaire de Guggisberg (Berne) domiciliée à

Dailent née à

Dailent le vingt-sept avril

mil neuf cent six, fille de

Schumacher, Ferdinand Fritz Samuel, pasteur, et de

Mari Anna mi Völlmar, sa femme, à Dailent.

à

Comme témoins :

1. Ferdinand Schumacher, pasteur, à Dailent.

2. Daniel Braissant, négociant, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Mos & Dailent, le cinq février
à Guggisberg (Berne) le six du dit mois mil neuf cent
vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Dailent, le deux mars mil neuf cent vingt-huit.
(13 mars 1928.)

Pièces déposées :

1^o Extrait de naissance du fiancé.

2^o Extrait de naissance de la fiancée.

3^o Promesse de mariage.

Les époux :

Braissant

M. Braissant née Schumacher

Les témoins :

Ferdinand Schumacher, pasteur, Dailent

Braissant, négociant, Neuchâtel

L'officier de l'état civil :

L. Dubault

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Communiqué à l'état civil de
Guggisberg, le 13 mars 1928.

Registre des mariages A.

N^o 2.
 Claudet... Marcel Constant Auguste.
 Firay... Rose Elisabeth.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Claudet... Marcel Constant Auguste, — célibataire, —
 facteur d'instruments de musique.

originaire de Coirinsins domicilié à
Annecy (St-Sauve-Francais) né à
Tortjöl (jura: Rom) le quatorze novembre
 mil neuf cent un, fils de
Claudet... Edie Constant, facteur d'instruments de musique, et de
Marie Ernestine née Kengelien, à Tuffens-la-Ville.

2. Firay... Rose Elisabeth, — célibataire, —
 lingère.

originaire de Saint-Oyens (Sud) domiciliée à
Tuffens-la-Ville née à
St-Martin (Sud) le vingt-cinq juin
 mil neuf cent quatre, fille de
Firay... Camille Edmond, mécanicien, à Tuffens-la-Ville, et de
Marie Alice Adèle née Dore, tricoteuse.

Comme témoins :

1. Sophie Firay, gouvernante, à Tuffens-la-Ville.
 2. Constant Claudet, fabricant d'instruments de musique, à Tuffens-la-Ville.

Les publications ont eu lieu à Coirinsins, le six mars, à St-Oyens et
Tuffens-la-Ville, le sept et à Annecy, le neuf du dit mois mil
 neuf cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Tuffens, le trente-un mars mil neuf cent vingt-huit.
 (31 mars 1928.)

Pièces déposées :

Acte de publication.

Les époux :

Aug. Claudet
Rose Claudet née Firay

Les témoins :

Sophie Adèle Firay gouvernante
Tuffens-la-Ville
Constant Claudet fabr. d'instr. de musique
Tuffens-la-Ville

L'officier de l'état civil :

G. Dubauld

Communiqué aux états civils de Genève
Chêne et au Département de Justice et Solice.

Registre des mariages A.

N° 3.

Chollet, Ernest Albert
Portier, Augusta.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chollet, Ernest Albert, célibataire, ouvrier
sans l. c.originaire de Maraicon domicilié à
Moex né à
Moex le premier Septembremil neuf cent fils de
Chollet, Louis Samuel, agriculteur, et de
Julie née Golay, sa femme, ledont à Moex.

2. Portier, Augusta, célibataire, ménagère.

originaire de Penthaiz domiciliée à
Penthaiz née à
Penthaiz le onze octobremil neuf cent cinq, fille de
Portier, Ernest Charles, olivier, et de
Louise Annil née Desponds, sa femme, à Monnaz.

Comme témoins :

1. Jean Hählen, agriculteur, à Penthaiz.
2. Hélène Magnenet, gouvernante, à Bussy.

Les publications ont eu lieu à Moex et Penthaiz le huit mars
et à Maraicon le dix du dit mois mil neuf cent vingt-huit.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Sollent, le quatre avril mil neuf cent vingt-huit
(4 avril 1928).

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Chollet Ernest
Chollet Augusta
née Portier

Les témoins :

Jean Hählen agr Penthaiz
Hélène Magnenet gouvernante Bussy

L'officier de l'état civil :

G. Duboulet

Communiqué à l'état civil de Palézieux
le 5 avril 1928.

Registre des mariages A.

N° 11:
 Buchet, Gustave Louis.
 Vindayer, Rachel Hélène.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchet, Gustave Louis, célibataire,
domestique de campagne

originaire de Ollon domicilié à

Bournens né à

Lausanne le vingt-deux novembre

mil neuf cent un fils de

Buchet, Gabriel, séicé, et de

Chérie née Holay, sa femme, à Neillens.

2. Vindayer, Rachel Hélène, célibataire-
ménagère

originaire de Cromay domiciliée à

Bournens née à

Bournens le neuf mars

mil neuf cent quatre fille de

Vindayer, Charles Eugène, cantonnier, et de

Elise Marie née Wobelin, sa femme, les deux à Bournens

Comme témoins :

1. Paul, Simond, agriculteur, à Bournens.

2. Henri, Vindayer, agriculteur, à Bournens.

Les publications ont eu lieu à Ollon et Bournens, le quatorze
avril et à Cromay, le seize du six mois, mil neuf
cent vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Neillens le cinq mai mil neuf cent vingt-huit.
(5 mai 1928.)

Pièces déposées :

1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :

Buchet Gustave
Buchet Rachel née
Vindayer.

Les témoins :

Simond Paul, Agr. Bournens
Vindayer Henri agr. Bournens

L'officier de l'état civil :

G. Dubaulx

Communiqué aux états civils de
Ollon et Molondin
le 5 mai 1928.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Fontannaz, William Albert.
Mäder, Mina Ida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Fontannaz, William Albert, célibataire,
agriculteur.

originaire de Bettens & Daillens domicilié à
Bettens né à
Bettens le douze mars
mil neuf cent cinq fils de
Fontannaz, Constant, agriculteur, et de
Jenny, Emma née Chavel, sa femme, les deux à Bettens

2. Mäder, Mina Ida, célibataire, couturière.

originaire de Mühlberg (Borne), domiciliée à
Bettens née à
Grancy le vingt-un mars
mil neuf cent huit fille de
Mäder, Jean, et de
Victoire Suzanne née Binden, les deux à Bettens

Comme témoins :
1. Adrien, Mabile, instituteur, à Bettens.
2. Fernand, Ramuz, agriculteur, à Sullens.

Les publications ont eu lieu à Bettens & Daillens, le quatre juillet
à Mühlberg (Borne) le cinq du dit mois mil neuf cent
vingt-huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Sullens, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-huit
(21 juillet 1928).

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :
Fontannaz, William
Fontannaz, Mina née Mäder

Les témoins :
Adrien Mabile, inst.
Ramuz, Fernand, agr.

L'officier de l'état civil :
G. Dubaulot

Le numéro 5, à la page 176, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1928. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Sullens le 31 décembre 1928.
L'officier de l'état civil :
G. Dubaulot

Un double a été remis le 5 janvier 1929 à l'autorité cantonale de surveillance, en exécution de l'article 2 de la loi.
Sullens le 5 janvier 1929.
L'officier de l'état civil :
G. Dubaulot



Vu le 17 octobre 1928
J. Mäder
M. Ramuz

"L'inscription portant le numéro 5 à la page 176, est la dernière de ce volume II la suite se trouve dans le volume qui commence par le numéro III de l'année 1929. Au 31 décembre 1928, prend fin l'ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacée par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions."
Sullens le 31 décembre 1928
L'officier de l'état civil : G. Dubaulot

Communiqué à l'état civil de Mühlberg (Borne) le 22 juillet 1928.

Registre des mariages A.

N^o 5.
Fontannaz, William Albert.
Mäder, Mina Ida.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :
1. Fontannaz, William Albert, célibataire, agriculteur.
originaire de Bettens & Daillens domicilié à Bettens né à Bettens le douze mars mil neuf cent cinq fils de Fontannaz, Constant, agriculteur, et de Jenny, Emma née Chavel, sa femme, les deux à Bettens

2. Mäder, Mina Ida, célibataire, couturière.
originaire de Mühlberg (Bonne), domiciliée à Bettens née à Grancy le vingt-un mars mil neuf cent huit fille de Mäder, Jean, et de Victoire Suzanne née Blinden, les deux à Bettens

Comme témoins :
1. Adrien, Mabile, instituteur, à Bettens.
2. Fernand, Ramuz, agriculteur, à Sullens.
Les publications ont eu lieu à Bettens & Daillens le quatre juillet à Mühlberg (Bonne) le cinq du dit mois mil neuf cent vingt-huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Sullens, le vingt-un juillet mil neuf cent vingt-huit (21 juillet 1928).

Pièces déposées :
1. Extrait de naissance du fiancé.
2. Extrait de naissance de la fiancée.
3. Promesse de mariage.

Les époux :
Fontannaz, William
Fontannaz, Mina née Mäder

Communiqué à l'état civil de Mühlberg (Bonne) le 22 juillet 1928.

Les témoins :
Adrien Mabile, inst.
Ramuz, Fernand, agr.
L'officier de l'état civil :
G. Dubaulot

Le numéro 5, à la page 176, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1928. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.
Sullens le 31 décembre 1928.
L'officier de l'état civil :
G. Dubaulot

Un double a été remis le 5 janvier 1929 à l'autorité cantonale de surveillance, en exécution de l'article 2 de la loi.
Sullens le 5 janvier 1929.
L'officier de l'état civil :
G. Dubaulot



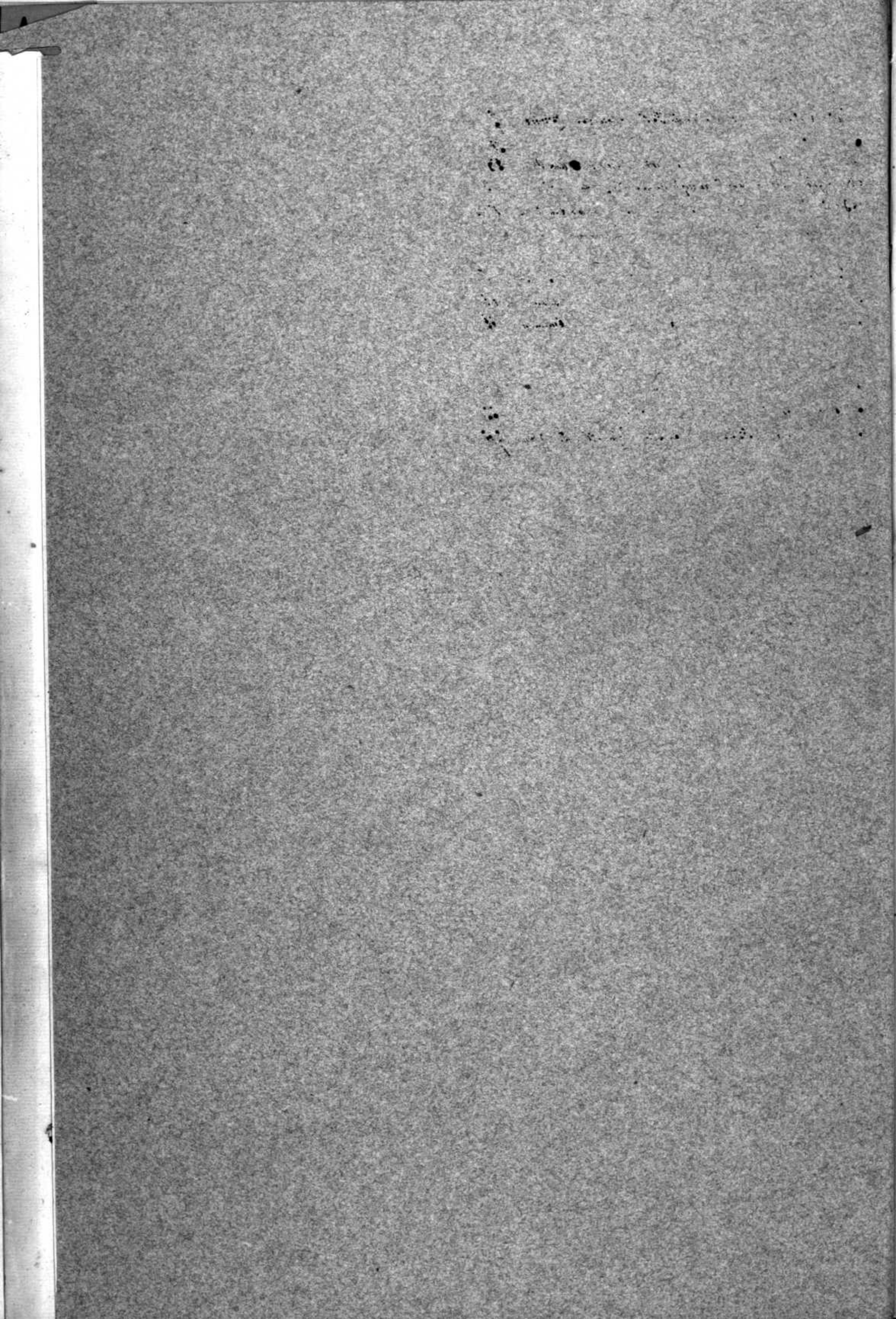
Vu le 17 octobre 1928
J. Mäder
W. Fontannaz

"L'inscription portant le numéro 5 à la page 176, est la dernière de ce volume II la suite se trouve dans le volume suivant qui commence par le numéro III de l'année 1929. Au 31 décembre 1928, premier jour ordonnance fédérale du 25 février 1910 qui est remplacé par l'ordonnance fédérale du 18 mai 1928. La clôture de ce registre et l'ouverture d'un nouveau sont dictées par les nouvelles prescriptions."
Sullens le 31 décembre 1928
L'officier de l'état civil : G. Dubaulot

A
B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Aquet-Échard</i>	<i>Saint-François & Auguste</i>	<i>Sulland & Sulland</i>	<i>110.</i>				
<i>Aquet - Texel</i>	<i>Charles Henri & René Félix</i>	<i>Sully & Sulland & More</i>	<i>132.</i>				
<i>Amick-Toumond</i>	<i>Eugène & Stanislas</i>	<i>Mout. & Taulion</i>	<i>154.</i>				
<i>Andonnet-Cochet</i>	<i>Saint-Antoine & Saint-Arnaud</i>	<i>Félix, Modeste, Saint-Omer</i>	<i>161.</i>				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Bocion-Fagan	Henri Louis et Sam. Rodine	Boursand, Ayles	7
Borgnat-Logez	Emile et Berthe	Denkhalaz, Gournay-la-Ville	9
Badan-Guignat	Charles et Helene Louise	Sulland et Esbertes	18
Benvegnin-Perot	Henri Rodolphe et Lydie	Vufflens-la-Ville	23
Bataillard-Freymond	Alfred et Alice Lucie	Stannand, Hagny et St. Georges	27
Bastian-Benvegnin	Fernand et Marthe Anais	Denkhalaz et Gournay-la-Ville	38
Beck-Vindayer	Robert Ernest et Clara	Stannand, Hagny et St. Georges	40
Bischoff-Fernand	Ernest et Jeanne Marie	Sauterblumen et St. Georges	45
Benvegnin-Schepfer	Francois Marie Anis et Elise	Vufflens-la-Ville et Courmayeur	48
Bally-Joyet	Edmond Alfred et Helene Marie	Boursand et St. Georges	49
Benvegnin-Ranger	Emile Henri et Juliette	Vufflens-la-Ville, Stannand et St. Georges	56
Badard-Fuchel	William Jules et Lucie Mathilde	Reinnet et Ollon	68
Badan-Serec	Marc Edgard et Helene Marie	Sulland et Mosson	72
Badan-Dubrit	Marc et Helene Odile	Sulland, Mosson, Sulland et Stannand	73
Benvegnin-Delestrat	Francois Lucien et Marthe	Vufflens-la-Ville, Stannand et St. Georges	76
Bouvier-Ratel	Henri Frederic et Angèle Berthe	Stannand et St. Georges (Bour)	84
Badard-Desponde	Alfred Ernest et Genevieve	Reinnet et Courmayeur	86
Bally-Petrequin	Maurice et Marguerite Rose	Boursand et Stannand	114
Bally-Rond	Gustave Edmond et Louise	Sulland et Ollon	120
Boulard-Bally	Henri et Ida Adèle	Stannand et Boursand	137
Benvegnin-Supremus	Henri Alfred et Elvire	Vufflens-la-Ville et idem	144
Boulard-Tochak	Charles Eugene Constantine	Stannand et St. Georges	153
Badan-Herriot	Octave Henri et Julia	Sulland et Sulland	156
Buiron-Dubrit	Felix Francois et Louise Genevieve	Stannand, Mosson, Sulland et Stannand	171
Braissamb-Schumacher	William et Marguerite Anne	Mosson et Guggisberg (Suisse)	172

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

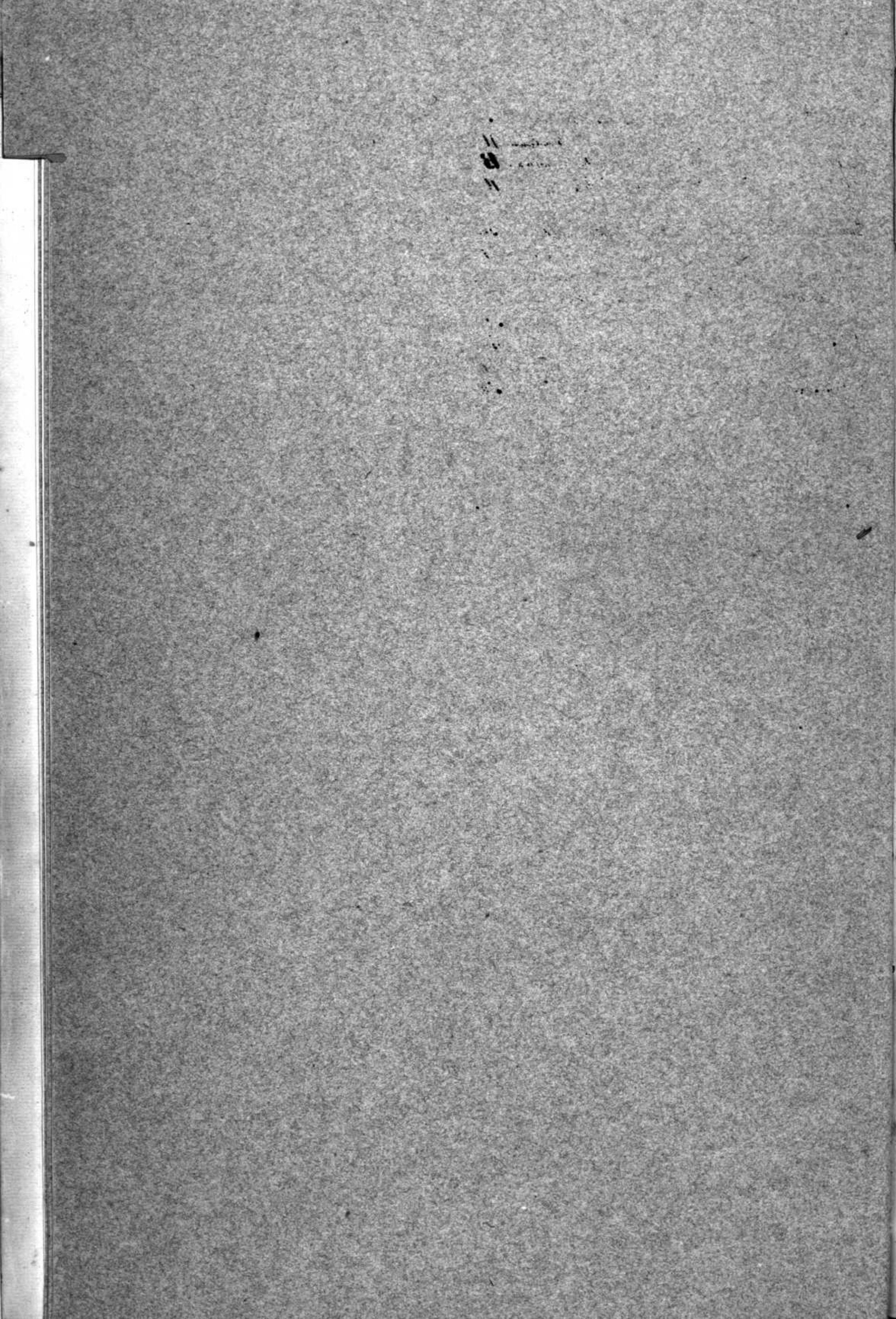
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Clavel-Brun	David et Méry	Orléans	5				
Courtoy-Givrol	Jules et Régina	Vandœuvre et Bourville	8				
Cuvel - Moraf	Ernest, Edward et Léon	Sumelaine, Villars et Croix et Villars et Croix	29.				
Clavel-Fontannay	Georges Adèle	Poitiers et Bourville et Poitiers Poitiers	30.				
Bonod-Belaz	Louis Rodolphe et Marie Thérèse	Cléves et Châteauneuf et Cléves et Poitiers	31				
Clavel-Fayolle	Charles et Marie Louise	Poitiers et Bourville et Villars et Croix	37				
Clavel-Fontannay	Marie Louis et Louise	Poitiers Poitiers Bourville et Poitiers Poitiers	43				
Charlet-Williamy	Louis John Louis et Genevieve	Madate, Doullens et Orléans	46				
Charlet-Gendard	Constant André et Eugénie	Amiens, Doullens et Valenciennes, Eschallend, Poitiers et Croix et St. Jean de Mayenne	55				
Comtesse Dubrit	Louis Henri et Marie Alice	Poitiers, Bourville et Valenciennes, Eschallend et Bourville	57.				
Corbat-Pastard	Rogues et Marie Suzanne	Eschallend et Valenciennes	60				
Courtaux-Tache	Alfred William et Genevieve	Poitiers et Chapelle	63				
Clavel-Herig	Jules Albert et Genevieve	Ernest, Poitiers et Bourville et Marie Louise	77				
Cuvel-Palet	Edmond Auguste et Marie Genevieve	Villars et Croix et Amiens	88				
Clavel-Webin	Lucien Albert et Julia	Poitiers, Bourville et Crémy et Croix	98				
Clavel-Chamb	Jules Robert et Rosa Marie	Poitiers, Bourville et St. Jean	113				
Corbat-Chenault	Auguste Armand et Marie Genevieve	Amiens, Valenciennes et Gelliere	116.				
Comte-Ducroter	Constant Louis et Genevieve Marie	Poitiers, Bourville et Valenciennes	140.				
Courat-Etler	Edmond et Emma Rosa	Poitiers et Valenciennes	159.				
Claudet-Fivay	Marie Louise et Auguste	Ernest et St. Jean	173.				
Choffet-Portier	Ernest, Albert et Auguste	Maracorn et Fontenay	174				

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
DeDominici-Bariatti	Emile Giuseppe & Rocher Marg.	Nessa, Novare, Itali	3.				
Dupont-Pecheguin	Adolphe & Germaine Madeleine	Wiffent-le-Petit, Normand	10.				
Deléwant-Gaudard	Elie Constant et Céline	Boston et Lausanne	13.				
Delédorray-Laurent	Edmond Louis & Marie Emma	Genève	19.				
Deppont-Muhlenbacher	Joseph Maurice & Louise	Bielby, Nijlar & Vachsbühl	21.				
Dummezmuth-DeSarli	Jean & Paulina Maria	Steffsburg & Goldinil.	35.				
Delédorray-Moillart	Charles Emile & Marguerite Emma	Genève & Mexico	41.				
Delacretaz-Loget	Emile Gustave & Caroline	La Plaz & Yveron, Suisse	44.				
Deluz-Falconnier	Ami Constant & Thérèse Clara	Genève & Genève & Joux & Passy	54.				
Delédorray-Séchaud	Gustave & Gina Louise	Genève & Sullens	59.				
Dubut-Nony	Fernand Charles & Estérelle	Genève, Sullens, Genève & Bielby	64.				
Deluz-Gaudard	Bernard Louis & Jeanne Marie	Genève, Sullens, Genève & Bielby	70.				
Ducrocq-Angel	Constant Eugène & Marie Louise	Genève & Sullens	80.				
Dubut-Sely	Charles Ferdinand & Rose	Genève, Sullens, Genève & Bielby	85.				
Dumuid-Séchaud	François Charles & Marguerite Emile	Genève & Sullens	126.				
Diamond-Mirville	John Gabriel & Céline Marguerite	Genève & Genève	127.				
Dupont-Lucel	Emile & Sandra Bernette	Wiffent-le-Petit & Wiffent-le-Petit	142.				
Dupont-Bernegger	William Jean-François & Marie-Louise	Genève & Wiffent-le-Petit	147.				
Darmuid-Moeder	Maurice Jules & Marie Thérèse	Genève & Genève	157.				
Dubaut-Chablain	Maurice Louis & Thérèse Emile	Genève, Genève & Genève	168.				
Delacretaz-Fiduc	Samuel Charles & Marie-Louise	Genève & Villars-le-Comte	170.				

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

D

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

1875

...

...

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Ferraro-Duvodin	Romè & Lina	Bellone (Genève)	1				
Fontannaz	Varidel Adèle, David & Eugénie	Bettens & Dailens	22				
Freymond-Bovey	Paul Albert & Sola Louise	St Georges & St Maurice de Chézard	28				
Freymond-Bovey	Paul Albert & Sola Louise	St Georges, Ravanel & St Maurice	67				
Fontannaz	Fontannaz Jules Louis & Yvonne Elisabeth	Bettens & Dailens	74				
Freymond-Bovey	Corboud & Blanche Julie	St Georges, Ravanel & Chézard	92				
Frei-Chévenaz	Joseph & Frida	St. (St. Gall) & Bulles	111				
Fontannaz-Blanc	Léon Louis & Yvonne Louise	Bettens, Dailens & Deland	130				
Fontannaz-Bogrand	Charles Romè & Blanche	Bettens, Dailens & Ferberberg	152				
Fontannaz-Clavel	Alfred & Julia	Bettens, Dailens & Oulens	155				
Fivats-Haul	Camille Adolphe & Jeanne Simplicie	St. Georges & Chézard, 3. 3. 1861	158				
Fontannaz-Mäder	William Albert & Nina Ida	Bettens, Dailens & Ferberberg	176				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Laudard	Jacques	François, Fernand & Constance	14				
Lac	Depallend	Georges Louis & Dorcas Lucie	26				
Laudard	Joyet	Alfred Charles & Pèle Marie	65				
Laudard	Bellet	Henri Georges François & Pèle Eugénie	66				
Lachet	Degex	Paul Constant & Julienne	91				
Gruessel	Lachet	Georges Henri & Alice	93				
Lorgerat	Moret	Alfred Louis & Augustine Marie	97				
Gretter	Favre	Georges Alfred & Marguerite Marie	99				
Lrin	Firay	Lucien & Marie Olga	105				
Graser	Corbato	Ebermann & Charlotte	112				
Guillet	Reiben	Alfred Eugénie & Pèle Suzanne	118				
Girardet	Pony	Edie Octave & Louis Henriette	119				
Goy	Nöding	Alfred Charles & Elise Sophie	129				
Guery	Cosandey	Conrad Louis & Marie Ida	145				
Laudard	Chablon	Yvonne Marie & Auguste Marie	149				
Laudard	Lachet	Charles Marie & Pèle Mathilde	160				

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

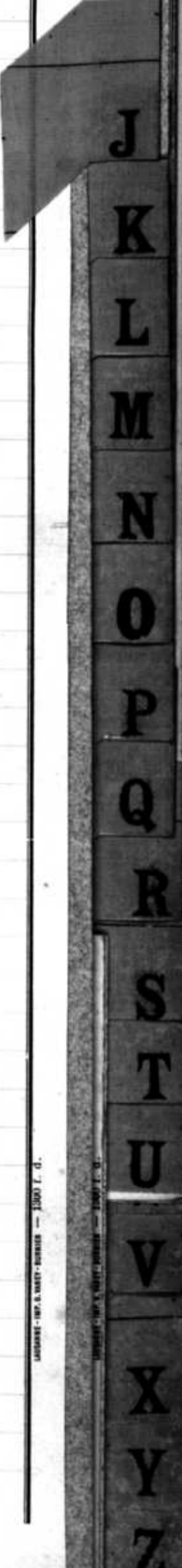
V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Jacquet	Thomas	Donat Joseph et Berthe	24.				
Jordan	Girardet	Edouard et Odette Louise	33.				
Jaton	Magnin	Louis et Julie	95.				
Jehly	Guillemin	Gustave et Suzanne Florine	109.				
Jacquier	Trélat	Gustave et Louise	128.				
Janneret	Simon	Saint-Cyprien et Alice Charlotte	131.				



K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<i>Leguère</i>	<i>Bernardine</i>	<i>Jacques</i>	<i>Émile & Olga</i>	<i>Leclercq</i>	<i>Henri & Wilfrid</i>	<i>Leclercq</i>	<i>61</i>
<i>Sogez</i>	<i>Cottier</i>	<i>Edouard</i>	<i>Henri & Eva</i>	<i>Leclercq</i>	<i>Henri & Wilfrid</i>	<i>Leclercq</i>	<i>133</i>

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading and low contrast.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Makson	Thérèse	Edouard et Rose Alice	Ecublens				2
Moret	Benoît	Louis et Berthe Féron	Clarmont et Buffin				16
Morand	Thérèse	Louis et Clémence	Lucin				39
Marquet	Simone	Alfred et Auguste	Dommarin et de la Roche				42
Morellet	Chantal	André et Hélène Fricke	Mollens et P. Meyer				62
Mesier	Félicité	René et Rose Marie Jenny	Quintin Scallier et de la Roche				78
Moret	Thérèse	Charles et Marie Thérèse	Parvanez, Bédier et de la Roche				102
Moritz	Richard	Armand et Odette	Trinard, (Léon) et de la Roche				104
Moritz	Lucie	Charles et Odette	Trinard, (Léon) et de la Roche				108
Monod	Delphine	Thérèse et Louis	Trinard et de la Roche				121
Moriz	Félicité	René et Marie Thérèse	Grandjean et de la Roche				123
Mercier	Lucie	Charles et Marie Louise	Quintin Scallier et de la Roche				143
Mercier	Colette	Charles et Geneviève	Trinard, (Léon) et de la Roche				148
Morel	Thérèse	Jean Marcel et Marie Emma	Tour, Clarmont, Bédier et de la Roche				165

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

BRITISH & AMERICAN BOOK CO. 1500 E. G.

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Support: 100% cotton, 100% linen — 100% L. d.

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARY

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Peneveye-Monnard	Jean Georges Ernest et Marie	Saunders, Railleux	11				
Porchet-Bannick	Charles William et Madeleine Léon	Acrottes le fort et Wellens	69				
Paribod-Allot	Anni et Rosalie Lucide	Enzy, Tillet et Tillard & Lemaire	71				
Matel-Budan	Alfred Louis et Marie Sophie	Remouches Rougemont et Wellens	85				
Pilot-Clavel	Henri Albert et Olive	Château de la Faisance, Tiltons et Framond	90				
Sahud-Meyer	Julien et Lucie	Ogens et Schaffhausen	106				
Peyrollet-Jaymier	Adrien Louis et Annie Sigrille	Willard Gully et Gammelin & Pelt	135				
Pittet-Friete	Alfred Louis et Berthe Adèle	Seigneurie et Amencel	139				

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Vanuyt - Bittel	Constant et Céline	Sullens et Gollens	6				
Boulet - Reynard	Pierre, François, Sébastien et Bathéline	Édouard, La Source et Sauré (Sauré)	25				
Roche - Varidel	William, Emile et Rose	Ida, Abbaye et Rabins et Monard	52				
Wamuz - Witte	Saul, Léonard et Séraphine	Sullens et Hermesschal	75				
Wamuz - Tasse	Emile, Eugène et Berthe	Sullens et Oru-la-Hille	81				
Wamuz - Noverray	Fernand, Alfred, Roger et Yvonne	Sullens et Cully et Lutry	87				
Wamuz - Négerine	Marc, Robert et Céline	Sullens et nombreux fermiers	117				
Wamuz - Oetzel	Anna, Robert, François et Esther	Sullens et Pommard et Doyé	136				
Wandin - Mayoz	Guise, François et Alice	Wancet et Oru-la-Hille	151				
Wicordou - Wimmer	Maurice et Juliette	King, Berche et Soudry (Soudry)	167				
Wuchet - Tindayer	Guillaume Louis et Rachel	Wolter, Wollmer, Ollon et Cronay	175				

R
S
T
U
V
X
Y
Z

S
T
U
V
X
Y
Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Sechaud	Joyet	François Henri & Jeanne Léna	Sullens de Chedevaux	32			
Simond	Giviel	Charles Louis & Léna	Le Chevut de Buissonis	34			
Simond	Badon	Jean Gabriel & Julie Marie	Le Chevut de Sullens	82			
Simond	Sechaud	Jean & Genevieve Marie Blanche	Le Chevut de Sullens	83			
Sechaud	Sist	Marie Françoise & Henriette Julie	Sullens de Chierrens	103			
Simond	Guete	Auguste Louis & Jeanne Thérèse	Le Chevut de la Chaux	138			
Simond	Dubrit	Edmond Louis & Adèle Péline	Le Chevut de Buissonis	146			

S
T
U
V
X
Y
Z

11

U

V

X

Y

Z



V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
Valet-Palet	Fernand Jacques et Constantine Marie	Mex	4				
Vaney-Braidsant	Charles-Emile Louis et Annette Dorothée	Grugy, Botten et Mex	12				
Villard-Joyet	Alphonse Charles et Marcelle Marie	Dailly et Cheseaux	14				
Villard-Couttesbe	Etienne Alexis et Marguerite Jeanne	Dailly et La Sagne	15				
Vougay-Bentler	Henri et Anna	Sufflen la Ville et Nuchetberg	53				
Vougay-Schwanndel	Louis et Rodine	Sufflen la Ville, Amstutz et Sargency	58				
Volet-Vaney	Ernest Jules et Jenny Adèle	Grugy, Botten et Mex	79				
Vaney-Félagy	Charles Louis et Eugénie Adèle	Grugy, Botten et Mex	89				
Valet-Cuanoud	Ferdinand Alexis et Marie	Mex et Oppens	107				
Vaney-Wenker	Charles Emile et Annette Fernand	Grugy, Botten et Champagny	115				
Villard-Griesse	Jean et Marguerite	Morges et Grugy et Nuchetberg	124				
Villard-Foulin	Emile Louis et Thérèse Jenny	Dailly et Dailly	134				
Valet-Magnus	Paul Francis, Séverine, Julia, Marie et Pauline	Mex et Pauline	141				
Weber-Masnata	Constance et Jeanne Adèle	Ostheim et Botten	150				
Vaney-Bally	Otto Jean et Lina Marie	Grugy, Botten et Sullend	161				
Vaney-Deperret	Joseph Louis et Louise Adèle	Grugy, Botten et Sullend	162				
Vougay-Panchaud	Louis et Marie Elise	Sufflen la Ville, Grugy, Botten et Sullend	165				
Wenger-Bally	Max et Rose Emma	Nuchetberg et Sullend	169				

W
V
X
Y
Z

